

Rapport d'activités

2016



PRÉSENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2017
ET À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2017

**SOLIDARITÉ
SOCIALISTE**

Solsoc – F.C.&D. asbl
Rue Coernaets 68 – 1060 Bruxelles
T : 32 (2) 505.40.70 / F : 32 (2) 512.88.16
www.solsoc.be / fcd@solsoc.be

Table des matières

1. Evolution du contexte de la coopération	4
2. Lignes de force du programme 2014-2016 en 2016	6
3. Le programme de Solsoc	12
Objectif Spécifique Nord OSN1 Belgique : Renforcement des capacités du plaidoyer des organisations de l'action commune socialiste sur les enjeux Nord Sud liés à la démocratie et au respect des droits économiques et sociaux	13
Objectif Spécifique Sud OSS010 Bolivie : Renforcement des capacités d'acteurs locaux pour l'implémentation de modèles d'économie sociale communautaire en Bolivie.....	16
Objectif Spécifique Sud OSS020 Burkina Faso - Renforcement des capacités de réseaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire engagés dans la promotion de la démocratie et des droits économiques et sociaux au Burkina Faso.....	20
Objectif Spécifique Sud OSS030 Burundi : Renforcement des capacités de réseaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire engagés dans la promotion de la démocratie et des droits économiques et sociaux au Burundi.....	24
Objectif Spécifique Sud OSS040-41 Colombie : Renforcement des capacités des acteurs pour une économie solidaire et la construction d'une vie digne.....	28
et OSS041 : Renforcement des capacités des acteurs pour le droit à la Terre et à la vie en Colombie	28
Objectif Spécifique Sud OSS050 République Démocratique du Congo : Renforcement des capacités de réseaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire engagés dans la promotion de la démocratie et des droits économiques et sociaux en RD du Congo.....	33
Objectif Spécifique Sud OSS060 Guinée Bissau : Renforcement des capacités d'acteurs pour la construction d'un mouvement d'Économie Sociale et Solidaire en Guinée Bissau.....	37
Objectif Spécifique Sud OSS070 Maroc : Renforcement des capacités d'acteurs collectifs porteurs de changement social dans les domaines de l'économie sociale et solidaire et de la démocratie au Maroc	41
Objectif Spécifique Sud OS080 Palestine : Renforcement des capacités des jeunes pour la création d'un mouvement social qui défend l'égalité, la liberté, les droits humains et la justice sociale, politique et économique en Palestine.....	45
Objectif Spécifique Sud OSS090 Sénégal : Renforcement des capacités d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et de la protection sociale pour le développement d'une couverture maladie universelle effective et d'une agriculture familiale durable au Sénégal.....	49
Objectif Spécifique Sud OSS100 Programme International : Renforcement des échanges, des collaborations et des synergies au niveau international en vue d'améliorer les compétences et les capacités de plaidoyer des partenaires associés et limitrophes.....	53
4. Les mandats de Solsoc en 2016	56
5. La communication de Solsoc.....	57
Publications	57
le Croco	57
Communiqués de Presse	58
Le site : www.solsoc.be	58
Les réseaux sociaux.....	58

6.	La mobilisation et la récolte de fonds	59
	Visibilité de Solsoc	59
	Récolte de fonds – donateurs individuels	59
	Perspectives d’actions à cinq ans.....	60
	Les donateurs du mouvement socialiste	61
	Campagne 11.11.11	62
	La fondation Solidaris international.....	62
	Relation avec les bailleurs publics	63
	La DGD 63	
	Les entités fédérées.....	66
	Les provinces, les villes et les communes.....	68
	La Loterie Nationale	68
7.	L’organisation interne	69
	Le personnel.....	71
	La coordination interne et procédure de décision	72
	La gestion comptable et financière	73
	La gestion du personnel.....	74
8.	Le fonctionnement des instances.....	77
9.	Liste des acronymes	79

1. EVOLUTION DU CONTEXTE DE LA COOPÉRATION

Une aide au développement mondiale partiellement détournée vers la gestion des flux migratoires

Si globalement, on peut constater en 2016 une augmentation d'environ 9 % de l'Aide Publique au Développement (APD) parmi les pays donateurs de l'OCDE, elle s'explique principalement par le montant de l'aide consacrée aux réfugiés dans les pays donateurs. Au vu du contexte international, et notamment du conflit syrien, 11 pays ont en effet affecté à la gestion des flux migratoires plus de 10 % de leur APD. Parmi eux, l'Allemagne, l'Autriche, la Grèce et l'Italie ont quant à eux employé plus de 20 % de celle-ci à la prise en charge du coût des réfugiés. L'APD affectée à l'accueil des réfugiés dans les pays donateurs a fait un bond de 27.5 % en termes réels par rapport à 2015 (soit 10.8 % de l'APD nette totale) et l'aide humanitaire a augmenté de 8 % en termes réels en 2016. Hors les dépenses liées aux réfugiés, il faut bien constater que l'APD provenant des 29 pays membres, loin de se rapprocher des 0,7% préconisés par l'ONU en 2000, a encore stagné aux alentours des 0.32 % du revenu national brut (RNB) en 2016. Et aujourd'hui le CAD s'emploie lui-même à clarifier les règles de notification de l'APD de façon à garantir que les dépenses consacrées aux réfugiés n'entament pas le financement destiné au développement durable dans les pays pauvres.

Car malheureusement, les données de 2016 montrent par ailleurs que l'aide bilatérale (de gouvernement à gouvernement) aux pays les moins avancés a diminué de 3.9 % en termes réels par rapport à 2015, et l'aide à l'Afrique, de 0.5 %. L'APD représente pourtant plus des deux tiers du financement extérieur affecté aux pays les moins avancés, et le CAD s'emploie à faire en sorte qu'elle soit mieux utilisée comme un levier pour mobiliser l'investissement privé et accroître les recettes fiscales intérieures dans les pays pauvres, contribuant ainsi à la réalisation des Objectifs de développement durable d'ici 2030. Donc, même si l'aide globale a enregistré une augmentation en 2016, la Présidente du CAD, Charlotte Petri Gornitzka reconnaît la nécessité de « veiller à préserver le financement des programmes de développement de long terme, surtout ceux qui concernent les pays les moins avancés »¹.

Une aide belge amputée de ses moyens²

Au niveau belge, la quantité de l'APD est en diminution depuis 2010, elle a baissé de 123 millions d'euros entre 2014 et 2015 pour ne plus représenter que 0.42% du RNB. Depuis 2015, le Gouvernement belge a opéré une série de coupes budgétaires qui ont représenté 150 millions d'euros dès 2015 et prévoient de se poursuivre jusqu'à 279 millions d'euros à l'horizon 2019. A ces montants, il faudra ajouter les réductions additionnelles décidées lors des conclaves budgétaires annuels. Ce fut le cas début 2017 où la coopération bilatérale indirecte s'est vue amputée de 17 millions d'euros. Les acteurs de la coopération non gouvernementale ont donc dû revoir à la baisse d'environ 7% leur budget prévisionnel pour 2017. Il n'est pas exclu que ce scénario se répète pour les années à venir.

Au plan qualitatif, la réforme des différents canaux de la coopération belge s'est poursuivie en 2016. La structure tricéphale incluant l'administration (DGD) BIO et la nouvelle Agence belge de développement (BDA) se maintiendra. La coopération belge se focalise désormais sur les pays pauvres et les états à revenus intermédiaires (RMI). Elle conditionne également son aide à un certain nombre de critères politiques (transitions démocratiques en Afrique Centrale notamment) ; ce qui peut être considéré comme cohérent et légitime mais risque d'entraver l'action des ONG présentes dans ces zones. A partir de 2017, les ACNG concentreront 90% de leurs actions dans 30 pays sur base de cadres stratégiques permettant d'identifier des objectifs stratégiques communs et des synergies opérationnelles. Notons au passage que le processus de screening, d'élaboration des Analyses Contextuelles Communes (2015) et des Cadres stratégiques Communs (2016), selon les exigences de

¹ Source : Rapport 2016 de l'OCDE, avril 2017

² Source : Rapport 2016 sur l'Aide belge au Développement du CNCND

la nouvelle loi et de l'administration de la coopération, ont représenté une énorme charge administrative de travail supplémentaire pour les ACNG et ce, souvent, au détriment du travail et de la mise en œuvre des activités prévues par le programme d'activités 2014-2016.

La protection sociale trop peu prise en compte dans les politiques extérieures de la Belgique

La Belgique dans le cadre de développement post-2015 (ODD) a posé comme priorité la lutte contre les inégalités tant économiques que sociales, ainsi que la prise en compte du **Travail Dément**, en ce compris la **Protection sociale** comme élément majeur et essentiel du développement humain durable. Au terme de la campagne « Protection sociale pour tous » 2015-2016, promue par une série d'ONG et de mouvements sociaux, ces acteurs relèvent malheureusement peu d'avancées et d'engagements concrets dans les politiques extérieures dans ce sens. On regrette vivement notamment l'absence de la protection sociale comme priorité dans la Note de Politique Générale pour la politique belge de coopération au développement présentée par le Ministre DE Croo en novembre 2016.

Cependant, la promotion de la protection sociale au Sud comme au Nord a renforcé la collaboration entre les partenaires mutuellistes et syndicaux et Solsoc. Les nouvelles synergies mises en place au travers de l'exercice d'élaboration des « Analyses Contextuelles Communes » (ACC) en 2015 se sont concrétisées dans la définition du « Cadre Stratégique Travail Dément ». Ces processus mis en œuvre dans le cadre des nouvelles dispositions légales, ont abouti à la construction d'un programme commun de 5 ans axé sur le Travail Dément avec nos partenaires directs FOS et IFSI³. Rappelons que dans le cadre de son programme d'activités 2014-2016 Solsoc articulait **l'Economie sociale et solidaire**, autre thématique de travail de l'ONG, à la protection sociale, dont elle constitue un levier potentiel, notamment au sein d'économies encore partiellement informelles. Ce sera toujours le cas pour le futur programme.

Droit international, Droits humains et Démocratie : les 3 D à défendre partout et pour tous !

Même si, en la matière, Solsoc continue à mettre un accent particulier sur **l'Afrique Centrale, la Colombie, et la Palestine**. Les préoccupations de nos partenaires sud, dans ces zones particulièrement sensibles, font l'objet d'un travail de plaidoyer relayé par Solsoc vers les décideurs politiques au plan belge et international. Ce travail d'interpellation s'élabore notamment au travers de plates-formes régionales et thématiques de plaidoyer, mais aussi via des collaborations soutenues avec certains mandataires PS ou d'autres composantes de notre mouvement. Dans toutes les zones où l'ONG intervient, Solsoc soutient également la participation des organisations de la société civile à la définition des politiques publiques. Elle appuie les processus électoraux en vue d'une gouvernance démocratique. Le respect des dispositions du Droit Internationale et la défense des Droits Humains sont également au cœur de son action. En 2016, par exemple, Solsoc, relayait vers les décideurs belges et européens la question des détentions administratives de prisonniers palestiniens et accompagnait les échanges sur la relance du processus de paix au Proche-Orient. En Afrique Centrale, ce sont les processus électoraux et la question du renouvellement inconstitutionnel des mandats présidentiels qui a focalisé notre attention. Une mission d'information autour de ce thème a d'ailleurs été organisée en mars par Solsoc et ses partenaires congolais avec une délégation de représentants de différentes composantes de l'Action commune socialiste avec pour objectif des rencontres avec la société civile locale et un travail de sensibilisation et de plaidoyer en Belgique au retour. Quant à la **Colombie** : 2016 a été l'occasion de relayer le travail de nos partenaires sur place vers les décideurs européens en matière d'accaparements de terres et de violations des droits humains, notamment dans le cadre de la ratification du traité commercial avec l'UE. L'implantation de multinationales en Colombie alimente en effet le phénomène de concentration et de pillage des terres. Cette question, ainsi que celle des Accords de Paix entre le gouvernement colombien et les FARC, intervenu en octobre 2016, a fait également l'objet d'une mission d'information organisée fin octobre en collaboration avec la Coopération Belgique Colombie et Broederlijk Delen.

³ FOS : Fond voor Ontwikkeling Samenwerking - IFSI : Institut de Formation Syndicale Internationale de la FGTV-ABVV

2. LIGNES DE FORCE DU PROGRAMME 2014-2016 EN 2016

Le **rapport 2016** complet du programme de Solsoc rentré à la DGD le 28 avril 2017 (voir annexes) est composé de **11 chapitres** :

- 9 chapitres "pays" (Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Colombie, RD Congo, Guinée Bissau, Maroc, Palestine, Sénégal)
- 1 chapitre pour l'objectif spécifique international (OSS100) concernant le réseau des partenaires
- 1 chapitre concernant l'action en Belgique.

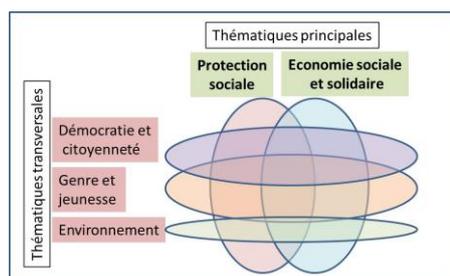
Seule une synthèse de chaque chapitre est reprise dans le rapport institutionnel 2016

Le partenariat en réseau a structuré des réseaux d'organisations au niveau :

- micro / local : partenaires limitrophes (OCB),
- méso / régional et national : partenaires associés⁴ et limitrophes (OCB),
- macro / international : les 24 partenaires associés et Solsoc.

Dans le Sud, les 24 partenaires associés et 445 partenaires limitrophes (66 mouvements sociaux et réseaux et 379 organisations de la société civile) ont été renforcés pour peser davantage sur les rapports de force en faveur d'un développement basé sur une gestion démocratique et participative de la société. Ceci afin de garantir à tous un accès le plus équitable possible aux droits économiques et sociaux.

Le programme a abordé **deux thématiques principales** et **trois thématiques transversales** :



En **protection sociale**, 4 partenaires associés et 83 partenaires limitrophes (**76 mutuelles et 7 Unions**) du Burkina, du Sénégal, du Burundi et de la RD Congo ont poursuivi l'extension et la structuration des mutuelles de santé et le plaidoyer en faveur de politiques d'assurance maladie universelle. Malgré des contextes politiques difficiles, les mutuelles se multiplient et le nombre de leurs adhérents augmente. Elles se professionnalisent et suivent de près la mise en œuvre des dispositifs nationaux de couverture maladie universelle (CMU). La solidarité communautaire reste la

base de la stratégie de développement de mutuelles et d'élargissement de la couverture maladie universelle. Plusieurs Etats africains se sont clairement engagés dans cette voie. La digitalisation adoptée par les partenaires facilite la gestion, la fiabilité des données. L'Union Nationale des Mutualités Socialistes et ses fédérations ont apporté une importante plus-value à l'expertise de Solsoc. Le programme MasMut est venu renforcer les plateformes nationales de mutuelles.

L'économie sociale et solidaire, intéresse de plus en plus d'acteurs parce qu'elle s'avère être une stratégie puissante de lutte contre les inégalités sociales et qu'elle s'impose. Les partenaires de 8 pays ont intégré cette thématique dans leurs stratégies qu'ils ont adaptées pour accompagner **143 acteurs et/ou porteurs d'initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS)** dont 36 réseaux en se référant à des principes sous forme de boussole d'ESS qu'ils ont élaboré ensemble (voir OSS100). L'ESS est pour le réseau FADOC et Solsoc, une thématique centrale du programme commun 2017-2021 intégrée dans le « Travail Décent ».

En collaboration avec la FGTB (Centrale Générale et Horval) des partenaires (Bolivie, Burundi, ..) ont travaillé sur l'amélioration des conditions de travail en renforçant la défense des droits des travailleurs. Ces partenaires syndicaux ont participé activement aux missions d'identification du nouveau programme 2017-2021 (Bolivie, Palestine et Burkina Faso). Au Maroc, le programme de soutien aux Initiatives d'Economie Sociales et Solidaire a bénéficié de l'appui de P&V.

⁴ Les partenaires associés sont ceux avec qui SolSoc signe une convention et les partenaires limitrophes sont les OCB ou le public cible

En 2016, le **CODAC** a capitalisé les résultats, renforcé l'accompagnement de l'appropriation des outils et concepts, et mis en œuvre le plus de recommandations possible. La brochure élaborée avec le **CETRI « L'économie sociale et solidaire, un levier de changement dans le Sud ? »** récapitule les points forts de la démarche et reprend les outils de l'ESS produits collectivement durant ces trois années.

La valorisation et la rencontre des expériences innovantes continuera à renforcer les capacités et facilitera l'émergence de solutions pour relever les défis.

Les thématiques « **démocratie et citoyenneté** », « **genre et jeunesse** » et « **environnement** » sont transversales et se sont déclinées en stratégies spécifiques liées au contexte et /ou priorités des partenaires comme p.e la structuration d'un mouvement de jeunes en Palestine qui touchent 60.000 jeunes de Cisjordanie et de Gaza, le suivi des politiques publiques « genre et jeunesse » et des processus de participation de la société civile au Maroc, le suivi des processus électoraux au Burundi et en RDC avec p.e la mise en place de l'Observatoire de la Société Civile pour le Suivi du Dialogue, le suivi du processus de paix en Colombie et de la restitution des terres aux victimes du conflit, la mobilisation face à l'extension de l'occupation illicite des territoires palestiniens. **Ces stratégies ont concerné 198 associations et 21 réseaux d'associations.**

Le relais du plaidoyer des partenaires du Sud vers les mandataires socialistes et les décideurs via Solsoc et via les plates-formes de plaidoyer intégrées par l'ONG et les actions de sensibilisation vers les organisations de l'action commune socialiste (FGTB, Mutualités socialistes, FPS, MJS) se sont poursuivies de manière régulière et suivie tout au long du programme 2014-2016. Le climat de confiance dû au succès des collaborations a resserré les liens entre acteurs de l'action commune autour de l'action internationale. L'élaboration des ACC et du CSC Travail Décent et du programme commun FOS-IFSI-Solsoc a également favorisé ce rapprochement. Les mandataires socialistes sollicitent davantage l'ONG et alimentent leur travail législatif sur la Palestine, les minerais du sang et la transition démocratique en RDC, l'accaparement des terres en Colombie. Des rencontres régulières en Belgique, ainsi que l'organisation de 3 missions sur le terrain ont fortement contribué à ce résultat. **La communication** vers ces publics a fait l'objet de deux évaluations (2015 et 2016).

Les **synergies** entre partenaires se sont renforcées dans le domaine de la protection sociale via la campagne commune CNCND et 11³ lancée en 2015 et impliquant des ONG mais aussi les mouvements sociaux proches de Solsoc. Ces rapprochements ont été valorisés dans la mise en œuvre du programme MasMut. Les collaborations ont été renforcées autour du thème de l'ESS avec le CETRI, Autre Terre et SAW-B au sein du CODAC. Les synergies Nord/Sud ont été travaillées dans les espaces existants (MASMUT, plateforme Protection Sociale CNCND, plateforme Afrique Centrale, Eurac, OIDHACO, CBC, ABP-ECCP, etc.) et également mises en œuvre à l'occasion du Forum Social Mondial 2016 de Montréal (visites d'IESS canadiennes avec des partenaires Sud et Nord du PGM).

Le **suivi** a été **renforcé** par l'adoption de la méthode de la **cartographie des incidences** pour l'**identification** et le **suivi du programme**. Rappel, la CI est en parfaite adéquation avec une approche orientée résultats dans la mesure où elle définit clairement les résultats qu'elle veut atteindre (incidences) et les instruments et les outils de vérification (marqueurs de progrès, journaux des incidences, journaux des stratégies et des pratiques organisationnelles). Elle a été reconduite pour l'identification et l'élaboration du programme 2017-2021. Le **dispositif de suivi** sera revu pour répondre aux besoins (articulation TOC et critères CAD).



En interne, le GT-PGM (équipe de Solsoc chargée du programme), s'est concentré sur le suivi-évaluation du programme, les processus (méthodologie) et les résultats. Il a suivi l'**opérationnalisation et l'appropriation de la CI** par les partenaires. Les Réunions Techniques Partenariat Nord (3) et Sud (11) ont assuré un suivi régulier de l'incidence et des stratégies du Volet Nord et du Volet Sud du PGM. Les **RTPN** complètent régulièrement leurs journaux et les **RTPS** analysent les journaux des partenaires remplis lors des ateliers « pays » articulés au moins 1 fois par an à une mission de suivi. Tous les journaux sont disponibles à Solsoc.

CORRESPONDANCE DE LA CARTOGRAPHIE DES INCIDENCES

La mission du comité d'accompagnement (**CODAC**) du programme s'est concentrée sur le **pilotage des évaluations** externes, le suivi des recommandations et la **capitalisation** des expériences dans le domaine de l'ESS. Au total, six **évaluations externes** prospectives ont été réalisées. Deux d'entre elles concernent la stratégie et les outils de **communication** et de **plaidoyer** vers les partenaires et publics Nord de Solsoc et les 4 autres les processus d'**autonomisation** et d'**émancipation** des acteurs du programme Sud (voir chap. 10, 11 et annexes).

L'**amélioration de la qualité** s'est traduite par une formation en « TOC » organisée par ACODEV suivie par deux membres du personnel qui ont restitué à l'ensemble de l'équipe programme. Une deuxième formation « TOC » est prévue en juin 2017 pour les équipes de Solsoc-Fos et IFSI. Le chantier « gestion des risques » entamé en 2015 reprendra en juillet 2017.

Malgré l'impact de la réforme de la coopération non gouvernementale sur la qualité du suivi et la capitalisation en cette fin de programme, l'exécution de celui-ci est proche des prévisions.

Sur 12 objectifs spécifiques, 10 ont été totalement atteints et 2 partiellement.

Le **taux d'exécution est de 96 %.**

En 2016 sur **56** indicateurs de résultats, **42** ont été totalement atteints (**75%**) et **12** partiellement.

Le professionnalisme, l'engagement des partenaires et leur compréhension des enjeux ont contribué aux bons résultats. Cette dernière année, Solsoc a maintenu le meilleur équilibre possible entre les exigences du travail administratif et la qualité de l'accompagnement du programme et des partenaires.

Synthèse partenaires associés et limitrophes, thématiques et résultats par OS en 2016

Pays/OS	Thématiques	Partenaires associés	Partenaires limitrophes	Appréciation 2016 , ,	
				OS	résultats
Bolivie OSS010	ESS Genre et jeunesse	AYNI FINS CIOEC	OSS010 PL1 : 4 municipalités PL2 : 6 Syndicats PL3 : 25 OECAS ; 15 OECOMS, 14 organisations des femmes et 3 macro-associations PL4 : Les 3 partenaires associés		
Burkina Faso OSS020	Protection Sociale EcoSol	ASMADE	OSS020 PL1 : 2 Organisations paysannes PL2 : 1 Collectif d'associations de travailleuses PL3 : 2 Unions des mutuelles de santé et 28 mutuelles de santé PL4 : Le partenaire associé		
Burundi OSS030	Protection Sociale EcoSol	ADISCO CNAC-B FEBUTRA	OSS030 PL1 : FEMUSCABU, 4 Unions et 19 Mutuelles de santé, la PAMUSAB PL2 : Université Populaire Haguruka PL3 : 9 Coopératives et réseau de coopératives PL5 : La cellule plaidoyer et la cellule communication de la CNAC		
Colombie OSS040	EcoSol	IPC ATI	OSS040 PL1 : 4 organisations de producteurs PL2 : 3 réseaux : Salsa, Redesol et RC3 PL3 : Fomantamos PL4 : Les 2 partenaires associés IPC- ATI		
Colombie OSS041	Droit International Droit humains	IPC	OSS041 PL1 : Organisation Terre et Paix PL2 : REDEPAZ (niveau national) PL3 : Table départementale des victimes		
RD Congo OSS0500	EcoSol Protection Sociale Démocratie Droit International Droit humains	PRODDDES CENADEP CRAFOP DIOBASS	OSS050 PL1 : Mouvement paysans : 4 réseaux PL2 : Organisations de producteurs : 18 IESS + 3 réseaux PL3 : 7 Réseaux d'OCB et OSC PL4 : 2 GT plaidoyer : la CORAP et le CMS PL5 : 3 Mutuelles : LONALO (Equateur) et MUSQUAP(KIN) et AFYA (Lubumbashi)		
Guinée Bissau OSS060	EcoSol Démocratie	AD ADIM PRO CIVICUS	OSS060 PL1 : 2 associations de femmes productrices de l'économie sociale et solidaire : AVACOG & APALCOF PL2 : 2 réseaux d'IESS de pêcheurs et agriculteurs (UAC et RADEL) et un réseau d'association (CNCR) PL3 : 1 réseau d'associations d'habitants (RAMOB) et une IESS (UPCA) PL4 : Le réseau des partenaires PROCIVICUS/GB PL5 : 1 IESS d'agriculteurs et d'éleveurs (Lampada do Campo) appuyée par AD PL6 : La table des partenaires de l'économie sociale et solidaire : ENGIM,		

			C.SOCIAL & IMI		
Maroc OSS070	EcoSol Genre et jeunesse Démocratie	AFAQ AJR (IFAAP)	OSS070 PL1 : 37 associations de quartier +13 IESS PL2 : 6 dynamiques de quartier PL3 : Les 2 partenaires associés AFAQ et AJR PL4 : L'équipe de coordination (IFAAP)	😊	😊 😊 😊 😊
Palestine OSS080	Genre et jeunesse Démocratie Droit International Droit humains	Ma'an PAC BISAN	OSS080 PL1 : 4 syndicats nationaux PL2 : 33 clubs de jeunes PL3 : 11 groupes d'étudiants de 14 universités PL4 : 17 comités populaires PL5 : 17 municipalités et Haut Conseil de la Jeunesse et des Sports. PL6 : Les 3 partenaires associés	😊	😊 😊 😊 😊 😞 😊 😞
Sénégal OSS090	Protection Sociale EcoSol	APROFES OYOFAL PAJ GREEN FONGS	OSS090 PL1 : 14 structures associatives et 5 réseaux de femmes PL2 : les 24 mutuelles de santé du réseau PL3 : 1 MEC régionale et la MECAT PL4 : des élus locaux, responsables et décideurs départementaux, régionaux et nationaux. PL5 : les 4 partenaires associés	😊	😊 😊 😊 😊 😊
Internationale OSS0100	EcoSol Protection Sociale Démocratie Droit International Droit humains Genre et jeunesse	25 partenaires associés	OSS0100 302 partenaires limitrophes R1 : Atelier ECOSOL R2 : Missions internationales R3 : Les évaluations externes R4 : Cartographie des incidences (CI) R5 : Les forums sociaux R6 : Analyses Contextuelles Communes	😊	😊 😊 😞 😊 😊 😊 😞 😊
Belgique OSN1	EcoSol Protection Sociale Démocratie Droit International Droit humains Genre et jeunesse	FGTB, FPS, UNMS, IEV, Plateformes	OSN1 PL1 : FGFB PL2 : FPS PL3 : Mutualités Socialistes PL4 : IEV et mandataires PS PL5 : Plateformes de plaidoyer N/S	😊	😊 😊 😊 😊 😊 😊

Exécution budgétaire 2014-2016

Numéro OS par pays	Total	Montants à justifier hors FS	Montants dépensés (valorisations incluses)				Soldes non utilisés	%
			Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total		
Coûts opérationnels du volet Nord								
OSN010	BEL	1 289 557,00	17 227,30	252 441,94	988 697,40	1 258 366,64	31 190,36	98%
Sous-total		1 289 557,00	17 227,30	252 441,94	988 697,40	1 258 366,64	31 190,36	98%
Coûts opérationnels du volet Sud								
OSS010	BOL	1 088 095,89	330 753,39	377 271,19	417 731,36	1 125 755,94	-37 660,06	103%
OSS020	BRK	1 103 764,89	65 625,73	650 312,43	377 344,01	1 093 282,17	10 482,72	99%
OSS030	BUR	1 178 122,89	160 414,67	662 867,87	420 746,86	1 244 029,41	-65 906,52	106%
OSS040	COL	878 885,44	40 126,34	327 434,74	503 491,86	871 052,94	7 832,51	99%
OSS041	COL	311 886,44	6 612,76	148 246,44	154 249,18	309 108,38	2 778,06	99%
OSS050	RDC	1 591 452,89	336 276,08	893 037,80	354 154,18	1 583 468,07	7 984,82	99%
OSS060	GB	1 025 768,89	538 470,35	133 861,86	203 395,56	875 727,78	150 041,11	85%
OSS070	MAR	1 077 968,89	237 900,56	304 381,58	250 290,00	792 572,15	285 396,74	74%
OSS080	PAL	1 234 828,89	318 084,91	383 555,92	543 258,56	1 244 899,38	-10 070,49	101%
OSS090	SEN	1 056 768,89	372 079,22	348 879,70	315 726,18	1 036 685,10	20 083,79	98%
Sous-total		10 547 544,00	2 406 344,01	4 229 849,55	3 540 387,75	10 176 581,31	370 962,69	96%
Coûts de gestion								
CG		1 206 920,31		279 881,70	853 604,14	1 133 485,84	73 434,47	94%
Sous-total		1 206 920,31	0,00	279 881,70	853 604,14	1 133 485,84	73 434,47	94%
Coûts directs totaux		13 044 021,31	2 423 571,32	4 762 173,18	5 382 689,29	12 568 433,79	475 587,52	96%

Rappel : à la demande de la DGD, le budget et les dépenses de l'OSS100 ont été éclatés à parts égales sur les 9 autres objectifs spécifiques « pays », le détail des dépenses figure en annexes du rapport financier.

3. LE PROGRAMME DE SOLSOC

APERÇU ET SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS POUR CHAQUE PAYS EN 2016



OBJECTIF SPECIFIQUE NORD OSN1 BELGIQUE : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
DU PLAIDOYER DES ORGANISATIONS DE L'ACTION COMMUNE SOCIALISTE SUR
LES ENJEUX NORD SUD LIÉS À LA DÉMOCRATIE ET AU RESPECT DES DROITS
ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX



« Je suis un paysan de la région de Cordoba. [...] Je suis arrivé avec ma femme Elisabeth Hernandez et mes deux fils, Leonardo Henrique Gomez et Eder Gomez, pour travailler. J'ai donc travaillé, j'ai consacré ma jeunesse à construire une ferme... Quand j'ai enfin ouvert ma ferme, après tant d'efforts, sans compter sur aucune aide de l'État, un groupe paramilitaire a débarqué et nous a dépossédés de nos terres, balayant en quelques instants toute la peine endurée pour les conquérir. [...] Je profite de cette occasion pour dire aux parlementaires que nous, paysans colombiens, espérons que vous divulguiez ce qui nous arrive chez vous, en Europe, et que vous nous apportiez votre soutien. Nous avons l'espoir, d'abord en Dieu et puis en vous, pour que vous fassiez connaître la souffrance qui est la nôtre, ici, à Uraba ».

Propos de Laureano Gomez, paysan et Vice-Président de l'association Terre et Paix, recueillis à l'occasion de la mission d'information parlementaire en Colombie co-organisée avec la CBC en novembre 2016.

Voir aussi la vidéo de son interview diffusée sur la page FB de Solsoc
<https://vimeo.com/214978647>

OSN1 Belgique: synthèse des résultats

Titre: Renforcement des capacités du plaidoyer des organisations de l'action commune socialiste sur les enjeux Nord Sud liés à la démocratie et au respect des droits économiques et sociaux.

Contact SolSoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2016 (groupes cibles)
Personne de contact: Pascale Bodinaux Tel: 02/ 505 40 82 Email: pbodinaux@solsoc.be		PL1 : FGTB PL2 : FPS PL3 : Mutualités Socialistes PL4 : IEV et mandataires PS PL5 : Plates-formes de plaidoyer N/S
<p>Libellé de l'OSN1: Les capacités des organisations de la mouvance socialiste et des mandataires du PS à informer et mobiliser leurs bases sociales pour le plaidoyer à destination des décideurs politiques sur les enjeux N/S de la citoyenneté et de la démocratie, en particulier en Afrique Centrale, en Palestine et en Colombie, et sur ceux des droits économiques et sociaux, en particulier la protection sociale et l'économie solidaire, sont renforcées. 😊</p>		
Principaux résultats et analyses des changements 2016		Appréciation : 😊, 😐, ☹️
<p>PL1 : FGTB : La campagne « Protection sociale pour tous » 2015-2016 a permis un rapprochement sensible entre les organisations piliers qui portaient plus spécifiquement cette mobilisation, tant du côté socialiste que chrétien : syndicats, mutualités, ONG.</p> <p>Des échanges impliquant des partenaires Sud de SolSoc et des composantes de la FGTB autour de la thématique de l'Ecosol ont été organisés, notamment via les missions de terrain (Bolivie, Burkina, RDC, Palestine) et à l'occasion du Forum Social Mondial 2016. Ces rencontres permettent un travail de sensibilisation des cadres syndicaux à d'autres formes d'organisations / mouvements sociaux représentatives de travailleurs-euses du secteur informel. Divers espaces formalisés ou non de discussion se sont mis en place qui s'opérationnaliseront dans le cadre du CSC Travail Décent 2017-2021 et des stratégies de travail de SolSoc, FOS et IFSI articulées au volet de coopération internationale de la FGTB.</p> <p>Le suivi rapproché de ce partenariat a malheureusement pâti à partir de février 2016 de l'absence (congé de maladie) de la personne en charge du dossier, ce qui explique le peu d'activités de sensibilisation sur les thématiques du programme menées auprès des militants de la FGTB.</p>		😊
<p>PL2 : FPS : Comme l'ont démontré les missions ou témoignages de partenaires Sud, les rencontres restent les stratégies les plus mobilisatrices. Le PGM 2014-2016 a vu le partenariat avec les FPS s'institutionnaliser davantage avec une régularité dans leur communication Nord-Sud (un article par n° Femmes Plurielles et une analyse annuelle sur leur site), ainsi qu'une volonté marquée de leur part de s'investir davantage dans certaines thématiques de plaidoyer, notamment suite à la participation à la mission d'information en Palestine en 2015. Dans l'ensemble, les stratégies restent efficaces mais mériteraient d'être renforcées et réorientées vers les régionales.</p>		😊
<p>PL3 : Mutualités Socialistes : Les mutualités socialistes francophones se sont moyennement impliquées dans la campagne 11.11.11. « Protection Sociale » 2015-2016 même si certaines des revendications N/S ont été relayées auprès de leurs alliés politiques ainsi que vers leur public. Cependant nous devons relever la faiblesse de la collaboration entre Solsoc et les services de communication de ce PL. La stratégie à ce niveau sera réorientée dans le futur PGM. Solsoc a cependant participé à l'édition 2016 du Festival Les Solidarités (30.000 personnes) avec une activité relayant la campagne « Protection Sociale pour tous » et celle contre le TTIP. Enfin, Solsoc et les mutualités socialistes ont poursuivi une collaboration active dans le cadre du programme MASMUT qui implique également nos partenaires Sud. On peut se réjouir au terme du programme 2014-2016 qu'un réseau belge de l'action commune de plaidoyer sur la protection sociale s'est bel et bien créé et renforcé via l'exercice d'élaboration des ACC et ensuite dans le CST Travail Décent avec les autres composantes impliquées dans ce cadre.</p>		😐
<p>PL4 : IEV et mandataires PS : La collaboration avec les parlementaires et l'IEV s'est poursuivie de manière intensive en cette dernière année de programme. Les rencontres bilatérales entre mandataires et partenaires Sud en Belgique, ainsi que les deux missions de terrain en 2016 (RDC et Colombie) y ont sensiblement contribué. Ces échanges alimentent concrètement en contenus le travail politique des parlementaires. La relation directe avec les partenaires sud, surtout si c'est dans leur propre contexte, leur permet par la suite de relayer certaines problématiques vers les décideurs belges et européens, y compris au sein de leur propre formation politique. Les missions ont également créé une dynamique positive autour de l'international entre les différentes composantes de l'Action Commune. Elles représentent également une plus-value pour les partenaires sud car elles potentialisent le relais direct de leur propre</p>		😊

plaidoyer.				
<p>PL5 : Plates-formes de plaidoyer N/S : Etant donné les ressources relativement limitées des acteurs pour le plaidoyer, les synergies et le travail en plateformes, qui mettent en œuvre des complémentarités en termes de moyens financiers et humains restent fondamentales pour le travail d'influence sur les décideurs. Dans ce domaine également, l'union fait la force et permet d'avoir plus d'impact en valorisant les expertises thématiques et géographiques des uns et des autres de manière complémentaire et efficiente. Malheureusement en 2016, étant donné des ressources humaines réduites, l'implication a été moindre en termes de mobilisation.</p>				😊
Exécution budgétaire 2014 - 2016 cumulée	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total
Budgétisé	15.700,00	289.500,00	984.360,00	1.289.560,00
Réalisé	17.227,30	252 441,94	988.697,40	1.257.396,10
%	110%	87%	100 %	98 %
<p>Commentaires : difficultés dans le suivi de la stratégie et des activités à partir du second semestre 2015 vu la surcharge de travail administratif lié à l'introduction du programme 2017-2021 et en 2016 au vu de l'absence de personnel affecté, au moins partiellement, au suivi du volet Nord et qui n'ont pas pu être immédiatement remplacées (4 personnes concernées).</p>				
<p>Suivi et coordination du PGM : RTPN 18 et 19/1 ; 28/6 ; 25/8 ; 3/10 + GT PGM : 18/4 ; 14/11</p>				
Dates des missions OSN1 encadrées par SolSoc en 2016	Participants			
RDC (20 mars au 1 ^{er} avril 2016)	Sylvie Demeester, chargée du partenariat RDC-Burundi		Pascale Bodinaux, Directrice adjointe	
Colombie : 29/10 au 13/11 29/10 au 7/11	Ioanna Gimnopoulo, chargée de communication		Pascale Bodinaux, Directrice adjointe	
<p>Principales conclusions pour 2016 : PL1 : l'atteinte des résultats a pâti en 2016 de l'absence du chargé de ce partenariat mais un rapprochement sensible a eu lieu grâce à la campagne protection sociale pour tous et l'élaboration du CSC Travail Décent, qui ouvre de nouvelles perspectives de collaboration pour la période 2017-2021. PL2 : La bonne relation de partenariat avec le service national des FPS a permis une récurrence et une régularité dans la communication nord/sud des FPS (Femmes Plurielles). PL3 : Résultat mitigé en ce qui concerne la collaboration entre Solsoc et ce PL en ce qui concerne la mobilisation et le plaidoyer. Mais succès de la participation de Solsoc aux Solidarités et résultats positifs plus global en termes de création d'un réseau de l'action commune autour de la protection sociale, intégré au CSC Travail Décent. PL4 : Plusieurs parlementaires sont devenus des alliés de Solsoc et relaient ses préoccupations thématiques et celles de ses partenaires au plan politique (RDC, Colombie, Palestine, Protection sociale). PL5 : Les P-F constituent en fait plutôt une stratégie qu'un PL. Elles représentent l'opportunité d'organiser des activités plus larges et avec plus d'impact. Bons résultats obtenus notamment avec la plateforme Afrique centrale dont Solsoc et ses partenaires sont des acteurs clés. Autre exemple : la Résolution parlementaire sur la protection sociale a été adoptée grâce au travail de la plateforme ad hoc et aux inputs de Solsoc.</p> <p>Missions d'information au Sud La stratégie des missions favorise une meilleure appréhension des contextes, des thématiques et des partenaires par les participants et suscite des retombées positives au plan de la sensibilisation et du plaidoyer. Cependant, leur organisation demande beaucoup de temps et d'organisation préalable. Le coût en moyens humains et financiers est relativement élevé. Nous relevons le succès en termes de mobilisation et de sensibilisation des MJS sur la Palestine.</p> <p>Supports de communication La qualité professionnelle du webdoc et de l'expo « Creuseurs du Katanga » est relevée de toute part. D'une manière générale, nos outils valorisent nos partenaires Sud auprès de nos PL (webdoc et expo Kivu et Katanga, docu « RDC, des citoyens en marche »). Par contre nous devons en améliorer et élargir la diffusion. La gestion des contacts (BD, moteur d'envoi) a souffert de certains problèmes techniques. Cette stratégie est à revoir et améliorer.</p>				
<p><i>Recommandations / leçons apprises : voir tableau en fin de dossier</i></p>				

OBJECTIF SPECIFIQUE SUD OSS010 BOLIVIE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ACTEURS LOCAUX POUR L'IMPLEMENTATION DE MODELES D'ECONOMIE SOCIALE COMMUNAUTAIRE EN BOLIVIE



COMMENT FAIRE FACE A L'INSTABILITE POLITIQUE ET SOCIALE

En 2016, la popularité du président Evo Morales, au pouvoir depuis déjà 11 ans, est de plus en plus affaiblie. Le 21 février, il a soumis au peuple un référendum qui lui aurait permis de prolonger son mandat pour 2019-2025. Le Non l'a emporté ; seuls 3 départements sur un total de 9, ont voté oui. Au niveau social, plusieurs événements ont chamboulé la stabilité politique. On peut signaler notamment la marche réalisée par les personnes en situation d'handicap (aux alentours de 67.000 personnes mobilisées) et l'occupation de la Place de Murillo où siège le gouvernement national. Par ailleurs, la fermeture par le gouvernement de l'Entreprise Nationale de Textiles, qui a laissé près de 1000 travailleurs sans emploi, et la réduction des fonds destinés à des actions sociales due à une diminution des prix de matières premières, ont provoqué l'indignation face aux politiques économiques de ce gouvernement.

L'économie sociale et solidaire, levier de changement

En Bolivie, Solsoc soutient 3 organisations locales, AYNI⁵, FINS et CIOEC⁶. L'objectif de ces organisations est de travailler avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (municipalités, syndicats, réseaux et plateformes), afin de renforcer leurs capacités, augmenter leur présence dans le cadre des politiques publiques et faciliter la production et la commercialisation de leurs services ou produits.

A titre d'exemple, en 2016, le syndicat agricole des femmes « Bartolina Sisa » a obtenu des fonds de la municipalité d'Achoalla pour mettre en place 14 projets d'économie sociale et solidaire pour les organisations de femmes. Le fait de les intégrer dans le processus, de l'identification des projets à leur mise en place, a dynamisé le travail autour de la thématique du genre et a renforcé le rôle des femmes dans les instances de décision des différentes organisations. Pour le syndicat des femmes, cela leur a permis d'augmenter leur reconnaissance et de jouer un rôle important auprès des instances politiques locales.

Parmi les lignes de force de notre programme en Bolivie figure la mise à disposition de fonds complémentaires de la part des pouvoirs locaux pour soutenir davantage de projets d'économie

⁵ Association Civile AYNI (Ayni : langues Quechua, est une forme traditionnelle d'aide mutuel).

⁶ CIOEC : Coordinadora de Integración de Organizaciones Económicas Campesinas, Indígenas y Originarias de Bolivia

sociale et solidaire. En tout, 54 expériences ont été appuyées dans les quatre municipalités. Le programme a permis de créer des initiatives porteuses de changement et d'aider les populations locales, malgré leur isolement géographique, à renforcer les liens avec les pouvoirs locaux et à créer des initiatives qui leur permettent de disposer de plus d'autonomie et d'augmenter considérablement leur qualité de vie.

Pour ce faire, Solsoc se nourrit des expériences et de l'expertise de ses partenaires et crée des liens entre ses partenaires en Belgique et les organisations locales. En août 2016, une délégation de la centrale de l'alimentation ABVV-FGTB Horval s'est envolée vers la Bolivie pour découvrir les projets soutenus, échanger sur les expériences et les difficultés avec les syndicats locaux et poser les bases pour le futur programme en Bolivie qui sera appuyé par le Fonds de l'Alimentation d'Horval.

Beatriz Mamani a élargi la présence des femmes dans le mouvement syndical de la fabrication

Cela fait environ 16 ans que Beatriz Mamani a commencé sa carrière comme vendeuse de saucisses. « J'étais très jeune, je savais à peine ce que signifiait le travail syndical comme une forme de représentation organisée des ouvriers et employés. Les conditions économiques m'ont poussé à rejoindre l'usine de saucisses en tant que vendeuse, je devais aider ma famille », explique-t-elle.

Durant sa vie professionnelle, elle a été inspirée par l'expérience d'autres travailleuses. Grâce à l'action de certains syndicats comme Riberalta, situé dans le département du Beni, à l'est de la Bolivie, la participation des femmes a atteint le nombre record de 9 déléguées dans leur fédération et de 7 déléguées dans le reste du pays au sein de représentations départementales.

"Nous avons alors commencé à connaître les termes du patriarcat et le sexisme", nous confie Beatriz qui est arrivée il y a quatre ans, en 2013, au ministère de la Promotion Syndicale de la femme dans la Confédération générale des travailleurs en usine de la Bolivie. Elle devint ainsi la seule femme parmi les 25 leaders masculins de l'un des syndicats les plus influents dans le mouvement ouvrier bolivien.

Le sacrifice n'a pas été moindre. Mis à part des malheurs syndicaux qui l'ont amené à assumer un engagement croissant en faveur des droits du travail des femmes, Béatriz, mère de deux enfants, est également consciente de l'importance de vivre sans violence et de toutes les formes de discrimination.

Ce fut une expérience très intéressante. Il est important de souligner que le soutien de Solsoc nous a permis de mieux faire face aux défis et de renforcer la participation des femmes dans les fédérations du pays. Elle nous a également permis de lancer des processus de formation syndicale et de genre, sur la démocratisation de la direction du syndicat, de promouvoir des propositions de politiques en faveur des droits des travailleurs au sein des instances exécutives et d'adresser des demandes plus urgentes à nos entités mères comme la Centrale Ouvrière Bolivienne. Le résultat : nous parvenons à renforcer non seulement les femmes, mais également le mouvement syndical des travailleurs en usine de Bolivie.

Aujourd'hui, Beatriz a laissé sa place dans la Confédération des Travailleurs en Usine à de nouveaux dirigeants. Et bien qu'elle sait que le chemin est long, et que la nouvelle direction doit faire face à de nombreux défis, elle se sent confiante parce que les femmes ont acquis une plus grande présence : « au départ Il n'y avait qu'une femme parmi 25 hommes, et nous sommes maintenant cinq ».

OSS010 Bolivie : synthèse des résultats

Libellé de l'OSS010: Les capacités des acteurs stratégiques de l'économie sociale et solidaire (municipalités, syndicats, OECAS, OECOM, associations macro, réseaux et plateformes), en particulier les jeunes et les femmes, sont renforcées sur le plan des politiques publiques, de la production, de la transformation et de la commercialisation solidaires, de l'administration et de la gestion financière.

Contact SolSoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2015 (groupes cibles)
Personne de contact : Gladys Cifuentes 02/ 505 40 78 Email: gcifuentes@solsoc.be	AYNI FINS CIOEC	PL1 : 4 municipalités : Achocalla, Sorata, Tacobamba et Sorata. PL2 : 6 Syndicats : Traiteurs, Confédération des fabriques, Bartolinas PL3 : 25 OECAS ; 15 OECOMS, 14 organisations des femmes appartenant au Syndicat « Bartolinas Sisa » et 3 macro-associations PL4 : Partenaires associés : AYNI, FINS, CIOEC
Libellé de l'OSS010: Les capacités des acteurs stratégiques de l'économie sociale et solidaire (municipalités, syndicats, OECAS, OECOM, associations macro, réseaux et plateformes), en particulier les jeunes et les femmes, sont renforcées sur le plan des politiques publiques, de la production, de la transformation et de la commercialisation solidaires, de l'administration et de la gestion financière. 😊		
Principaux résultats et analyses des changements 2016 Appréciation : 😊, 😐, 😞		
PL1 : Municipalités - 4 municipalités (Tacobamba 100,000 Bs, Poroma 200,000 Bs, Achocalla 430,000 Bs et Sorata 56,640) ont octroyé des ressources économiques dans leur POA 2016 pour la mise en place d'IESS. - A Poroma, la loi qui octroie 20% des ressources de l'IDH au secteur productif a été approuvée en 2016 (Tacobamba en 2015). Dans les municipalités de Sorata et Achocalla, les propositions de lois ont été élaborées et elles en sont au stade d'analyse et de discussion aux Conseils municipaux. - Les municipalités ont renforcé les piliers de l'ESS : la production associative (développement et mise en œuvre des IESS), le commerce équitable et/ou communautaire (commercialisation associée et services solidaires, achat public de l'Etat/aux associations). - Les autorités de 4 municipalités rendent compte de leurs dépenses au public semestriellement.		😊
PL2 : Syndicats <u>Les syndicats agraires :</u> - En 2016, le syndicat agricole des femmes « Bartolina Sisa » a obtenu des fonds spécifiques pour mettre en place 14 expériences d'IESS pour les organisations des femmes membres. - Les dirigeantes des organisations des Femmes « BartolinaSisa », dirigeants syndicaux de Túpac Katarin et représentants des syndicats de « fabriles » incluent dans leurs agendas politiques l'approche et le modèle de l'ESS pour sa promotion. <u>Les travailleurs de l'HORECA de Sucre</u> - Le syndicat des « traiteurs et hôteliers » informatise et administre de manière adéquate les fonds d'appui pour les membres. - Le syndicat des traiteurs acquiert une reconnaissance et une notoriété au niveau de son travail et de son action pour la consommation responsable et le commerce équitable à travers des événements publics, de l'information et de la sensibilisation. Ils entament en 2016 la mise en place d'un restaurant qui promeut la consommation saine et favorise la promotion du travail de ses membres. <u>Les « Fabriles » (de Fabrique)</u> - 5 Fédérations informées et sensibilisées par rapport à la mise en place de l'Ecole Politique syndicale. - 9 Fédérations sensibilisées et informées sur le thème du genre et le rôle des femmes au sein du syndicat. - Des statuts réadaptés où sont inclus le thème du genre et la mise en avant de la participation des femmes au sein des instances de décision. - Définition d'un plan de formation avec l'UDF (Unité de Droits Fondamentaux), qui dépend du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, pour le renforcement des capacités politiques et de la participation des femmes leaders syndicales.		😊
PL3 : OEACAS et OECOM - En 2016, 54 IESS ont été suivies et appuyées directement par l'approche de l'Economie Sociale Communautaire. 80% de ces organisations ont amélioré la qualité et le volume de leur production et de la commercialisation. - 80% ont obtenu leur personnalité juridique et peuvent ainsi mieux s'articuler à des espaces de commercialisation des services. - 100 % des organisations s'intègrent de manière active dans différents réseaux, ce qui leur permet d'avoir plus d'impact, tant sur le plan politique qu'au niveau des actions de commercialisation et d'échange. - 100% des organisations promeuvent la construction de modèles d'Economie Sociale Communautaire dans les différents niveaux de l'Etat.		😊

**PL4 : Partenaires associés**

- Au niveau interne et des instances de décision c'est AYNI qui a été le plus loin dans cette remise en question et réorganisation de son fonctionnement. CIOEC, à partir d'une remise en question de ses organisations de base et leur départementales, a entamé depuis 2015 une remise en question et une réorganisation de leur fonctionnement qui doit se poursuivre en 2017. La FINS a réadapté ses statuts, a ouvert ses instances de décision comme l'AG à d'autres membres de la communauté ; cependant le chemin qui lui reste à parcourir est encore long et elle doit, elle aussi, continuer le processus au-delà de 2016.
- Les trois se sont intégrées à la « table de concertation et dialogue en Economie Sociale et Solidaire et commerce équitable » pour porter ensemble la vision ESS travaillée durant tout le processus. AYNI, 2 réseaux nationaux : Plateforme d'Economie Solidaire et Plateforme ECODEL (Espace de Concertation de Développement Economique Local d'Achocalla) ; 2 internationaux : REDI: Réseau des Ong pour le développement Ibero-américain - la plateforme des organisations civiles pro-développement de la région andine de Pérou et Bolivie. CIOEC : COPROFAM (Confédération de producteurs familiaux du Mercosur), qui regroupe 7 pays. CONALCAM (Coordination Nationale pour le Changement). En processus de réintégration à la plateforme d'agriculture familiale et à la plateforme d'ESS et commerce équitable au niveau latino-américain. FINS : Table de concertation et dialogue en Economie Sociale et Solidaire et commerce équitable.

Exécution budgétaire 2014-2015 et 2016	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total
Budgétisé	293 361,00	432.831,00	361.904,00	1.088.096,00
Réalisé	330.753,39	377 271,19	417 731,36	1.112.893,47
%	113%	87%	115%	103%

Commentaires : Globalement le budget de base a été respecté et dépensé au-delà de sa totalité. Le dépassement du montant global destiné à l'OSS10 provient des fonds OSS70 Maroc. D'une part, les deux augmentations sont dues à une diminution importante, en 2014 et 2015, des taux de change proposés au départ de l'élaboration du programme. On a donc essayé de garder les montants prévus en BS pour les activités et les engagements qu'on ne pouvait pas changer. D'autre part, dans le cas du personnel, le paiement obligatoire de la double prime exigé par le gouvernement en 2014 et 2015 a eu une influence directe sur cette rubrique. Pour respecter les règles gouvernementales ont dû augmenter d'un cran les montants prévus pour les frais de personnel.

Suivi et coordination du PGM

Dates des missions de suivi SolSoc	Participants	Dates des ateliers de suivi « pays »	Participants
Du 30 Avril au 7 Mai 2016	Gladys Cifuentes	Du 2 au 6 Mai	18
Du 11 au 26 Novembre 2016	Gladys Cifuentes HORVAL :Tanguy Cornu Silvie Marien Marie-Line Colin	Les 15 et 16 Août	9
Du 19 au 26 Janvier	Gladys Cifuentes	Le 23 et 24 Janvier 2017	30

Principales conclusions et recommandations 2014-2016

- 2016 fut une année difficile pour le gouvernement bolivien. D'une part, la victoire du NON pour la présentation de M. Evo Morales et son vice-président à un troisième mandat et d'autre part, la réduction des fonds de l'Etat due à une diminution des prix de matières premières (pétrole, gaz..), fonds sur lesquels le gouvernement a basé ses actions sociales.
- L'appui donné à la mise en place des ateliers spécifiques à la thématique et à la formation des femmes syndicalistes a été déterminant dans la sensibilisation relative à l'intégration réelle des femmes au sein d'instances syndicales.
- Un grand succès a été celui d'impliquer les syndicats des femmes « Bartolinas Sisa ». En effet, bien qu'elles comptent déjà sur des leaders reconnues et expérimentées, elles n'arrivaient plus à dynamiser les bases autour des programmes concrets. En très peu de temps, elles se sont appropriées la démarche et ont obtenu des fonds pour mettre en œuvre des projets pour les femmes. Ainsi, en 2016, elles ont obtenu des fonds spécifiques pour mettre en place 14 expériences d'IESS pour les organisations des femmes membres.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE SUD OSS020 BURKINA FASO - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RÉSEAUX D'ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ENGAGÉS DANS LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX AU BURKINA FASO



UN APPUI DE QUALITE AU SECTEUR RURAL ET MUTUELLISTE

Le climat d'insécurité et d'inquiétude déjà présent dans le pays suite à la tentative de coup d'Etat de 2015 s'est encore aggravé avec l'attentat du 15 janvier 2016 revendiqué par AQMI qui a causé 30 morts. Le Plan National de Développement Économique et Social 2016 - 2020, adopté en mars, faisant référence au travail décent et à la protection sociale, est un levier de plaidoyer important pour faire avancer la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle ou pour travailler sur un cadre législatif pour l'économie sociale et solidaire. La gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans a handicapé la démarche des mutuelles de base par la cessation des cotisations et la confusion qu'elle a engendrée. En outre, cela a entravé la qualité des services sanitaires et entraîné une hausse des prix des médicaments pour les enfants de plus de cinq ans. En ce qui concerne les entreprises du secteur rural, la mise en application de la nouvelle loi (l'acte uniforme de l'OHADA) pose un problème aux organisations paysannes et aux associations de transformatrices et restauratrices qui devront revoir leurs textes fondamentaux et apporter un capital important.

L'extension de la protection sociale et de l'économie sociale et solidaire

Notre partenaire burkinabè est l'Association Songui Manégré - Aide au Développement (ASMADE), active dans différents domaines où elle parvient à renforcer les structures et dynamiques en place.

Dans le secteur agricole, elle accompagne notamment la Fédération des Groupements de Producteurs du Nayala qui a aidé 243 femmes et 517 jeunes à obtenir des terres et augmenter leur production. Un suivi de la qualité de 7 produits a permis d'obtenir la mention « suivi par le Laboratoire National de Santé Publique ». 5 prix ont été décernés aux associations, témoignant de leur capacité d'innovation. D'autre part, l'appropriation des valeurs de l'économie sociale et solidaire par les associations de productrices et de transformatrices est devenue systématique.

ASMADE a renforcé son expertise sur ces aspects d'économie sociale et solidaire et a induit une dynamique de plaidoyer auprès du SPONG afin de porter ces questions au niveau national.

Au niveau des mutuelles, ASMADE a poursuivi son soutien pour leur permettre d'élargir l'offre des soins et d'obtenir un soutien des autorités locales. Elle a également appuyé la digitalisation des données de l'ensemble des mutuelles via un logiciel informatique performant. En 2016, une mission d'Horval a permis d'identifier de nouveaux futurs partenaires liés au secteur de l'Horeca qui seront appuyés par le Fonds de l'Alimentation pour le programme 2017-2021.

Journée promotionnelle du Niébé au Nayala et Journée des producteurs du Kourwéogo.

« L'idée de la journée du niébé est venue de la volonté de valoriser cette semence et de la faire connaître davantage aux producteurs. Mais aussi de développer le volet 'transformation' et augmenter les revenus de la commercialisation en mettant en relation les différents acteurs de la filière Niébé. En pays San⁷, le niébé, c'est la culture qui sauve. » Charles Paré, président de la FGPN. En effet, le niébé est la première spéculation à mûrir (40-45 jours alors que pour les autres spéculations, il faut attendre de 100 à 120 jours). Au niveau du pays San, celui-ci n'est pourtant pas beaucoup transformé. Cette journée a ainsi permis de mettre en relation les producteurs avec les commerçants, les transformatrices et les producteurs semenciers de différentes régions du pays. Une conférence a aussi contribué à sensibiliser et à informer les producteurs-trices sur les qualités nutritionnelles et les avantages agronomiques du niébé : il est en effet considéré comme un engrais vert, fixateur d'azote pour la fertilisation des sols et offre une possibilité d'adaptation aux changements climatiques. Une dégustation proposée par de nombreuses associations de transformatrices faisait découvrir de nombreux modes de préparation, allant du couscous aux biscuits, en passant même par le vin de niébé.

Lors de cette conférence, une femme est intervenue pour interpeler l'assemblée : *« Vous nous parlez des avantages pour nous les femmes de cultiver le niébé qui a de nombreux atouts pour la sécurité alimentaire. Mais comment pouvons-nous cultiver si nous ne disposons pas de plus de terres cultivables et que celles-ci restent surtout pour les hommes ! »*

Les 25 et 26 novembre, ATY organisait la 10^e édition de la Journée des Producteurs du Kourwéogo (JPK) sur le thème : « Application des nouvelles technologies pour faire face aux effets des changements climatiques ». Une occasion pour interpeller les acteurs du monde rural sur la protection de l'environnement. Le concours du meilleur producteur a connu un grand engouement : 150 candidats inscrits ! Le jury a examiné les différentes productions durant trois mois avant de délibérer et de récompenser 53 producteurs.

« Lors des dernières Journées des Producteurs du Kourwéogo, les membres, ainsi que d'autres ressortissants de Boussé, ont contribué à hauteur d'environ un million de FCFA en nature pour l'organisation de l'évènement. Dans la région, si tu dis que tu viens de ATY, tu sens que les gens veulent te voir ! Avant, c'était nous qui allions voir les autorités pour qu'ils participent à nos journées, maintenant ce sont eux qui viennent nous trouver pour savoir comment ils peuvent nous appuyer ! » Madi Sawadogo, président de ATY.

⁷ Région des samos, à l'ouest du Burkina.

OSSO20 Burkina Faso : Synthèse des résultats

Titre: Renforcement des capacités de réseaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire engagés dans la promotion de la démocratie et des droits économiques et sociaux.

Contact SolSoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2016 (groupes cibles)			
Personne de contact: Perrine Crevecoeur Tel: 02/ 505 40 80 Email: pcrevecoeur@solsoc.be	ASMADE	<p>PL1 : Organisations paysannes – Association Tind Yalgré (ATY : 61 groupements membres, 4025 individus bénéficiaires directs du PGM dont 3780 femmes) et Fédération des groupements de producteurs du Nayala (FGPN : 15 Unions membres, 836 individus bénéficiaires directs du PGM, tous de moins de 30 ans, dont 408 femmes)</p> <p>PL2 : Collectif des Associations de Restauratrices et Transformatrices de Produits Locaux (CARTPL : 86 associations membres, soit 3373 individus bénéficiaires directs du PGM dont 3091 femmes)</p> <p>PL3 : Unions des mutuelles de santé et mutuelles de santé : Union des Mutuelles de Santé du Centre (UMUSAC : 7 mutuelles membres), Union des Mutuelles de Santé du Plateau Central (UMSPC : 11 mutuelles membres), 6 mutuelles du Nayala et 4 mutuelles au Sanguié</p> <p>PL4 : ASMADE</p>			
Libellé de l'OSSO20: les capacités des partenaires et des groupes cibles (mutuelles de santé communautaires, organisations paysannes de producteurs, organisations de transformatrices de produits alimentaires), avec une attention particulière aux jeunes et aux femmes, sont renforcées au plan politique, stratégique, technique, institutionnel et financier, dans les domaines de l'économie sociale et solidaire et de la protection sociale.					😊
Principaux résultats et analyses des changements 2016 Appréciation 😊, 😐, 😞					
PL1 : 517 jeunes de moins de 35 ans dont 243 femmes membres de la FGPN ont obtenu des terrains pour la culture d'oignons et de riz. 2 groupements de 32 et 30 femmes membre de ATY ont acquis des terres cultivables et ont formalisé leur acquis. La FGPN dispose maintenant d'un plan stratégique qui a permis de prendre contact avec différents partenaires potentiels. Accroissement de la production, et plus particulièrement chez les femmes.					😊
PL2 : 7 nouvelles conventions ont été signées par des associations membres du CARTPL. Démarche de suivi de la qualité sur 7 produits du CARTPL (dont les biscuits issus de la production collective) et de ATY analysés régulièrement et permettant la mention « suivi par le Laboratoire National de Santé Publique » sur les produits. 5 prix ont été décernés aux associations, témoignant de leur capacité d'innovation.					😊
PL3 : Les Unions disposent d'un logiciel permettant la digitalisation des données de l'ensemble des mutuelles. 25 nouvelles conventions passées avec des CSPS, CMA et CM et permettant d'élargir l'offre de soins. 5 mutuelles ont obtenu un soutien des autorités locales (locaux, subsides pour des ateliers).					😊
PL4 : ASMADE a renforcé son expertise sur l'ESS et induit une dynamique de plaidoyer auprès du SPONG. Elle a transféré ses compétences aux PL. ASMADE a adapté et mis en place un logiciel de digitalisation des données auprès des Unions.					😊
Exécution budgétaire 2014-2015 et 2016	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total	
Budgétisé	59.759,00	691.841,89	352.164,00	1.103.764,89	
Réalisé	65.625,73	650.312,43	377.344,01	1.093.282,17	
%	110%	94%	107%	99%	
Commentaires : le solde correspond à un solde sur l'OSS100 ventilé sur l'ensemble des PGM pays.					
Suivi et coordination du PGM					
Dates des missions de suivi SolSoc	Participants	Dates des ateliers de suivi « pays »	Participants		
Du 4 au 12 février 2016	Chargée de partenariat SolSoc (PC) et suivi administratif et financier des PGM (KS)	Atelier national les 9, 10/2 et les 8, 9/12	Membres des CA- bureaux exécutif- Les équipes techniques de chaque partenaire limitrophe - équipe de coordination (ASMADE) - Chargée de partenariat SolSoc.		
Du 9 au 20 mai 2016	Chargée de partenariat SolSoc (PC) et chargée de partenariat GB pour appui méthodo (MC)	Ateliers micro les 07/01, 25-26/07, 28/11, 30/11 et 15/04	ATY - Membres du BE, équipe technique, représentants des groupements membres - équipe de coordination (ASMADE)		
Du 1 au 9 décembre 2016	Chargée de partenariat SolSoc	Ateliers micro les	FGPN - Membres du BE, équipe		

	(PC)	15/09, 16/11 et 27/04	technique, représentants des groupements membres - équipe de coordination (ASMADE)
		Ateliers micro les 07/01, 19;20/01, 12;13;14/7 et 28/11	UMUSAC et UMSPC - Membres des BE et des bureaux de contrôles- Equipes techniques ; représentants mutuelles membres - équipe de coordination (ASMADE)

Principales conclusions et recommandations 2014-2016

- Les Unions de mutuelles disposent à présent d'un logiciel permettant une **digitalisation** de l'ensemble **des données** relatives aux mutuelles (sexo-spécifiques et par âge) et une analyse régulière des données. **4 nouvelles mutuelles** ont été mises en place dans la province du Sanguié.
- L'assise institutionnelle et la crédibilité restaurée de la FGPN est un des principaux succès de 2016. Il s'agit là d'une condition nécessaire à l'autonomie de la fédération. L'élaboration d'un **plan stratégique** et du manuel des procédures ont permis d'identifier de nouveaux partenariats pertinents. La FGPN a aussi obtenu la formation de 4 nouveaux producteurs semenciers sur 4 spéculations (niébé, maïs, oignons et riz). **579 femmes** (64 - ATY ; 243 FGPN) **et jeunes** (517 - FGPN) ont obtenu de nouvelles **terres cultivables**.
- **7 nouvelles conventions** ont été signées par des associations membres du CARTPL en 2016 et de nouveaux marchés ont également été obtenus, leur permettant de stabiliser leur marché et d'avoir une meilleure visibilité dans le secteur. Le processus de **contrôle de la qualité** pour **7** de leurs **produits** mis en place reflète l'amélioration progressive de leur professionnalisme durant l'ensemble du programme.
- ASMADE s'est également affirmée dans le **domaine de l'ESS** au sein de son secteur en impulsant, au niveau du SPONG, une **nouvelle dynamique** (grâce au partage de la boussole de l'ESS - voir rapport OSS100) traduite dans des actions concrètes de **plaidoyer** planifiées en synergie sur le nouveau programme 2017-2021. Elle a su assurer un **réel transfert de cette expertise au niveau des PL** du programme qui ont ainsi réorienté certaines de leurs stratégies en adoptant une nouvelle grille d'analyse de leurs organisations. Cela a impulsé également des échanges au niveau sous-régional avec d'autres partenaires du programme SolSoc.

Recommandations

- Prévoir des stratégies genre plus ciblées pour atteindre les changements telles que la révision des textes des mutuelles pour une meilleure prise en compte du genre (intégration du quota genre), des modules de formation en genre pour les membres des instances des PL, des modules de formation en leadership à destination des femmes, alphabétisation des femmes leader en français, etc.
- Recentrer les stratégies ESS sur certains axes de la boussole (recommandations des diagnostics ESS) : démocratie (notamment leadership des jeunes et des femmes), économique et technique (avec notamment un volet plaidoyer en synergie au sein du SPONG) et solidarité (y compris prise en compte de l'environnement avec des stratégies spécifique de limitation des déchets).
- Au niveau des mutuelles, maintenir la sensibilisation et la mobilisation des autorités locales / prestataires de soins : le turn-over au sein des administrations et des structures sanitaires nécessite un suivi rapproché des démarches de plaidoyer et de sensibilisation.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE SUD OSS030 BURUNDI : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RÉSEAUX D'ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ENGAGÉS DANS LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX AU BURUNDI



DES AVANCES SOCIALES SUR FOND DE TENSIONS POLITIQUES ET ECONOMIQUES

La crise politique née en 2015 de la volonté du président Nkurunziza de briguer un troisième mandat continue de marquer négativement le pays. L'opposition et les leaders de la société civile qui contestent la légalité de son élection sont en exil. La communauté internationale ne parvient pas à impulser une sortie de crise, ni à imposer le désarmement des Imbonerakure, milice accusée de commettre de graves atteintes aux droits de l'homme dans un climat d'impunité. Certains gouvernements et organisations internationales ont dès lors cessé leur collaboration avec le gouvernement burundais. Ceci a des incidences économiques importantes. Ainsi, le gel des aides bilatérales de la Belgique, de l'UE, des Pays Bas, des USA ont privé l'État de la moitié de son budget. S'en est suivie une crise des devises, entraînant des pénuries de produits importés, de même qu'une flambée des produits de première nécessité. La campagne café 2015-2016 a été désastreuse, notamment à cause des dégâts causés par les épisodes El Niño et la Niña et de la tendance baissière des cours mondiaux du café.

En 2016, le nombre de **Mutuelles de Santé des caféiculteurs** a diminué suite à la relance de la Carte d'Assistance Médicale, presque gratuite et de ce fait impossible à concurrencer. Elles n'étaient plus que 19 (26 en 2015) et couvraient un peu plus de 30.000 bénéficiaires. Avec l'appui de nos partenaires ADISCO et la PAMUSAB, et le soutien financier des fédérations des **Mutualités socialistes** et de

Solidaris International, ces mutuelles sont cependant devenues plus performantes et contribuent à améliorer les conditions socioéconomiques des ménages et la qualité des soins de santé.

En ce qui concerne les **coopératives multifonctionnelles**, l'année 2016 a marqué une avancée de leur autonomisation, que ce soit en développant leurs services de stockages (9), en achetant leurs intrants de manière groupée (9) mais aussi en devenant « multi filières » (7), en multipliant leurs propres semences (4) ou en développant une activité de transformation. Leur faitière, l'Union Haguruka a été mise sur pied et développe des services transversaux aux coopératives. La législation sur les coopératives est passée sous l'impulsion d'ADISCO qui a plaidé pour y intégrer les valeurs de l'économie sociale et solidaire. La **Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation** qui rassemblent des syndicats du secteur agro-alimentaire, avec le soutien du Fonds de l'Alimentation de la **FGTB-ABVV Horval**, a créé 9 points focaux provinciaux et mis en place 9 syndicats dans son secteur.

L'Université Populaire Haguruka est devenue une référence locale pour la formation des leaders des mutuelles et des coopératives. 5 nouveaux modules de formations ont été conçus en 2016, 13 sessions de formation ont été organisées et 4 nouvelles recherche-actions participatives ont débuté.

La Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi, par son travail de plaidoyer a maintenu le blocage de la privatisation de la filière café encore en 2016. Elle informe de plus en plus en temps réel via les réseaux sociaux, les flux électroniques (sms-média) et l'application Tachata.

« Je suis membre de la coopérative de Ruziba-Nyamakarabo de Mugina (CIBITOKÉ). Pour que notre manioc nous rapporte plus, nous le récoltons, nous le traitons et nous le séchons selon un protocole strict pour qu'il puisse être transformé dans le moulin de notre coopérative en une farine de qualité qui a été labellisée, la farine GASIMBO. Notre farine est vendue maintenant à Bujumbura dans le magasin de l'UHACOM dont notre coopérative est membre. »
Calimie N. Membre de la Coopérative

OSS030 Burundi : synthèse des résultats

Contact SolSoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2016 (groupes cibles)			
Personne de contact : Sylvie DEMEESTER Tél : 02/505 40 76 Email : sdemeester@solsoc.be	ADISCO CNAC FEBUTRA	PL1 : La FEMUSCABU, les 4 Unions et les 27 19 Mutuelles de santé (MUSABU), la PAMUSAB PL2 : L'Université Populaire Haguruka (UPH) PL3 : 16-9 Coopératives dont 7 multifonctionnelles et multi-filières, et l'Union des coopératives multifonctionnelles et multi-filières(UHACOM) qui regroupe 16 coopératives. PL4 : L'Union des Coopératives des Caféculteurs (COCOCA) PL5 : Les cellules plaidoyer et communication de la CNAC-B			
Libellé de l'OSS030 : Les capacités des partenaires (ADISCO, la CNAC et la COSYBU) et des groupes-cibles (la FEMUSCABU, les Unions de Mutuelles de santé communautaires et les mutuelles de santé communautaires, la PAMUSAB, l'Université Populaire Haguruka, l'Union des coopératives multifonctionnelles et multi-filières et les coopératives membres, la COCOCA et les cellules de plaidoyer et de communication de la CNAC), avec une attention particulière aux jeunes et aux femmes, sont renforcées sur le plan politique, stratégique, technique, institutionnel et financier, dans les domaines de l'économie sociale et solidaire et de la protection sociale, et sont en mesure d'améliorer leur viabilité organisationnelle et économique, de conduire des actions de plaidoyer, de porter des initiatives qui améliorent les revenus et la protection sociale et de contribuer ainsi à améliorer les conditions de vie des populations. 😊					
Principaux résultats et analyses des changements 2016 Appréciation : 😊, 😐, 😞					
PL1 : 19 MUSCABU (7 de moins qu'en 2015 suite à la relance de la CAM impossible à concurrencer) couvrent un peu plus de 30.000 bénéficiaires. Pour limiter les faillites et garantir aux mutuellistes d'accéder aux services des MUSCABU, leurs leaders ont su prendre les bonnes décisions comme augmenter les cotisations et le ticket modérateur, rompre certaines conventions, fusionner des MUSCABU, mettre en place la mutualisation des risques au niveau des Unions et un fonds de péréquation au niveau de la FEMUSCABU. La FEMUSCABU assume pleinement ses rôles. Son SG est le vice-président de la PAMUSAB qui siège au comité technique de la CNPS. Le travail d'information et de sensibilisation de ses membres a permis de donner un rôle aux MUSA dans l'AMU. Ses membres ont réussi les défis d'harmoniser leurs outils de gestion, de s'entendre sur une architecture mutuelliste et de partager une approche de la gouvernance des MUSA afin de se préparer à l'entrée dans la CSU. Les MUSCABU ont des comités de femmes et jeunes et des cellules de veille genre (154 cas traités). 😞					
PL2 : 5 nouveaux modules de formations ont été conçus en 2016 et les 22 existants ont été adaptés pour y inclure les apports des participants et les éléments liés à l'évolution du contexte et les valeurs de l'ESS. Ils répondent aux besoins des bénéficiaires des formations, les leaders des mutuelles et des coopératives. 13 sessions de formation ont été organisées. 4 nouvelles recherche-actions participatives ont débuté en 2016. L'UPH a réalisé un lexique bilingue (français/kirundi) reprenant les termes techniques propres au vocabulaire du développement qui facilitera à l'avenir le travail de sensibilisation, de formation et de compréhension de par l'harmonisation de son vocabulaire. 😊					
PL3 : 9 coopératives de la région du Kirimiro offrent un service de stockage (stockage parfait et warrantage) et organisent des ventes (produits agricoles transformés ou non) et achats (semences et engrais) groupés pour faire des économies d'échelle. 7 sont multifilières. 4 coopératives ont mis en place un service de multiplication des semences. 6 coopératives ont développé une activité de transformation. 7 coopératives sont connectées à une MUSCABU. 2 (bientôt 4) coopératives organisent l'approvisionnement en engrais de leurs membres via le PNSEB. Elles facilitent le paiement des avances, des soldes et le transport de l'engrais jusqu'au niveau de la coopérative. UHACOM développe 3 services transversaux. La législation sur les coopératives est passée sous l'impulsion d'ADISCO qui y a intégré les valeurs de l'ESS. La FEBUTRA a 9 points focaux provinciaux et a mis en place 9 syndicats dans son secteur. 😊					
PL4 : L'accompagnement du COCOCA a pris fin en 2016 suite à son accès à plusieurs financements importants. Toutes les coopératives commercialisent leur café via le COCOCA.					
PL5 : Les cellules de plaidoyer et de communication sont devenues des services à part entière au sein de la CNAC et travaillent pour la cause et les intérêts des caféculteurs. Le travail de plaidoyer a maintenu le blocage du 3 ^{ème} appel d'offre de la privatisation de la filière café encore en 2016. En plus des émissions radiophoniques produites chaque semaine et du feuillet semestriel, la CNAC informe de plus en plus en temps réel via les réseaux sociaux, les flux électroniques (sms-média) et l'application Tachata. 😊					
Exécution budgétaire de 2014-2016	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total	
Budgétisé	171.162,00	634.763,00	374.397,00	1.180.322,00	
Réalisé	160.414,67	662.867,87	420.746,86	1.244.029,41	
%	94%	104%	112%	106%	
Commentaires : un financement complémentaire a été attribué à partir des soldes des autres OS au PL1 pour					

renforcer le travail de sensibilisation à l'adhésion et mettre en place le fonds de péréquation au niveau de la FEMUSCABU et au PL2 pour débiter l'aménagement du site sur lequel l'UPH va être construite.		
Suivi et coordination du PGM :		
Dates	Objet de la mission de suivi	Participants
8-18/6/2016	Mission d'identification	SOLSOC, cadres d'ADISCO, de la PAMUSAB, de la FEBUTRA et les deux responsables des cellules plaidoyer et communication de la CNAC. Des mutuellistes et des coopérateurs.
Dates	Atelier de rapportage	Participants
20-21/6	Comité de pilotage	2 représentants de chaque PA dont les responsables du suivi du programme.
Principales conclusions et recommandations		
<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement HAGURUKA est en marche. Il s'appuie sur la FEMUSCABU et l'UHACOM. L'UPH est son centre de formation et de conscientisation citoyenne. Il s'ancre à la base par l'approche IGG (entraide aux champs, tontines, rencontres collinaires) qui renforce la cohésion sociale. Il a adopté les valeurs de l'ESS et la boussole de l'autonomie. Les MUSCABU se sont imposées par leurs performances (outil de gestion performant, rigueur et gouvernance démocratique) et leurs nombres. Elles sont des modèles d'ESS qui améliorent les conditions socioéconomiques des ménages. Elles ont influencé positivement la qualité des soins au sein des FOSA. Elles ont progressé vers plus d'autonomie en renforçant le secrétariat de leur fédération, la FEMUSCABU, qui a toutes les caractéristiques d'un mouvement social avec lequel il faut dorénavant compter. Elle offre des services transversaux à ses membres : un fonds de péréquation, l'accès à un centre de santé et à deux pharmacies dont elle est propriétaire. L'Université Populaire Haguruka qui n'était encore qu'un projet en 2013, existe bel et bien fin 2016. Elle fonctionne et est une référence locale pour la formation alternative de qualité. Son pool de formateurs dispose d'un portefeuille de 27 modules de formations (sur 38 prévus) en constante adaptation pour être le plus en adéquation avec les besoins et réalités de son public, les leaders des MUSCABU et des coopératives. L'ESS est leur fil rouge. Les boussoles de l'autonomie et de l'EES sont deux des outils de références de l'UPH. Elle a mis en place 8 protocoles de recherche-actions participatives avec 5 partenaires différents. L'UHACOM est opérationnelle. Elle développe des services transversaux aux coopératives dont une boutique de vente à Bujumbura, un système d'information des marchés et un service d'approvisionnement en emballages. Les 9 coopératives mettent en pratique la boussole de l'ESS. 7 coopératives ont une autre activité que celle du café : elles sont multi-filières et intègrent des cultures vivrières. La plupart sont financièrement fragiles, leurs services étant encore peu performants (insuffisance des fonds de roulement et d'investissement et surendettement). La FEBUTRA est en place. Elle a déjà 9 points focaux et initié 9 syndicats. Le travail mené par les partenaires a permis de bloquer le 3ème DAO lancé dans le cadre de la privatisation de la filière café (CNAC), d'intégrer dans la loi sur les coopératives un traitement fiscal favorable aux entreprises d'économie sociale et solidaire (ADISCO) et de donner un rôle clé aux MUSA dans l'AMU. 		
Recommandations pour le PGM 2017-2021 :		
<ul style="list-style-type: none"> Pour former un pool de leaders afin d'assurer l'alternance et d'ancrer la gouvernance démocratique dans les MUSCABU et les coopératives, il faut pérenniser l'UPH et l'autonomiser. Pour ce faire, il faut la doter d'une architecture administrative et managériale qui lui soit propre, si possible l'installer dans ses locaux, poursuivre la diversification de son offre de formation, renforcer son rôle de « think tank » qui valorise les savoirs locaux et poursuivre les partenariats avec des institutions de recherche de renom. Elle doit publier et communiquer. Pour renforcer l'accès aux soins par les MUSA, les stratégies doivent poursuivre le plaidoyer (via la PAMUSAB) pour rendre obligatoire l'assurance maladie et mettre en place la catégorisation de la population ; positionner la FEMUSCABU et les MUSCABU dans le développement de l'AMU, entre autres, par la mise en place des outils issus de l'harmonisation des procédures et approches et en informatisant le système de gestion des MUSA ; autonomiser la FEMUSCABU ; renforcer la viabilité économique des MUSCABU par leur connexion aux coopératives, la mise en place de comités actifs à la base afin d'augmenter les taux d'adhésion et de pénétration et le développement de nouveaux produits de protection sociale. Pour renforcer les coopératives, les stratégies doivent se concentrer sur leur gestion (à rendre plus rigoureuse) et leur accès aux financements nécessaires aux investissements ; à la formation des leaders pour s'assurer d'avoir une relève à ceux en poste actuellement ; faciliter l'accès à des parts sociales aux femmes et aux jeunes ; autonomiser l'UHACOM en tant que coopérative de services. Pour prendre son rôle de Fédération, la FEBUTRA doit se doter d'une équipe compétente, qui maîtrise les spécificités d'une institution syndicale, et disponible afin de remplir ses objectifs. 		

OBJECTIF SPÉCIFIQUE SUD OSSO40-41 COLOMBIE : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET LA CONSTRUCTION D'UNE VIE DIGNE.

ET OSSO41 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS POUR LE DROIT À LA TERRE ET À LA VIE EN COLOMBIE



LE CHEMIN VERS LA PAIX PARSEMÉ D'OBSTACLES

L'année 2016 a été une année phare pour la Colombie. En septembre 2016, le président colombien Juan Manuel Santos a rencontré le dirigeant de la guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), Timoleon Jimenez, à La Havane. Plusieurs mois de négociations ont abouti à une première proposition d'Accord, soumise au peuple colombien en octobre à travers un référendum. Malheureusement, le non l'a largement emporté, avec un taux d'absentéisme particulièrement important. Quelques semaines plus tard, une page de l'histoire de la Colombie se tournait : le gouvernement du Président Santos et les FARC signaient un Accord de paix qui entend mettre fin à plus de 50 années de conflit. Les efforts en faveur du processus de paix du Président ont été salués par la communauté internationale et récompensés par la remise du Prix Nobel de la Paix. Mais malgré les déclarations de bonnes intentions gouvernementales en ce qui concerne la restitution des terres et les accords de paix, la présence des groupes paramilitaires et la force politique des partis traditionnels liés aux grands intérêts économiques continuent à freiner considérablement le processus. Sur le terrain la situation a peu changé : les communautés continuent à être menacées et ont beaucoup de difficultés à récupérer leurs terres malgré les décisions juridiques.

Deux champs d'action : l'Economie solidaire et les droits humains

En Colombie, Solsoc soutient deux organisations, ATI (Association de Travail Interdisciplinaire) à Bogotà et l'IPC (Institut Populaire de Formation) à Medellin, qui, à leur tour, appuient des associations locales.

ATI a particulièrement mit l'accent sur le développement d'initiatives d'économie sociale et solidaire. Elle a, à titre d'exemple, appuyé le collectif des paysannes d'Ubaque « Semence de Paix et Vie », en proposant des formations et en favorisant leur participation à des marchés alternatifs, locaux et régionaux pour la commercialisation directe de leurs produits. Elles sont arrivées, au terme de trois années de travail, à bénéficier de plus d'autonomie et de perspectives à long terme.

Le travail de l'IPC s'articule surtout autour de l'accompagnement des victimes des conflits, notamment dans le cadre du processus de réclamation de leurs terres. Dans la région d'Uraba, il a mis en place, en collaboration avec l'organisation locale « Terre et Paix » et avec l'appui financier de Solsoc, une formation à laquelle participent en moyenne chaque année 60 leaders des différentes communautés et organisations de victimes, en partenariat avec l'Université d'Antioquia, le gouvernement national et la municipalité d'Apartado. Cette méthodologie a permis de former 500 leaders qui connaissent et utilisent les voies juridiques et administratives pour réclamer la restitution de leurs terres.

Au niveau politique (tant régional que national), les deux organisations appuient des réseaux tels que REDEPAZ (Réseau National d'Initiatives Citoyennes pour la paix et contre la Guerre), qui interpelle les pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne la restitution des terres. En 2016, REDEPAZ a élaboré 5 propositions pour les présenter à la table de négociations entre les FARC et le gouvernement en incluant entre autre la question de la sécurité des réclamants de terres qui reviennent sur leurs territoires.

Une mission parlementaire sur la question des accaparements de terres

Du 29 octobre au 5 novembre 2016 une délégation de la Coordination Belge pour la Colombie, composée notamment de trois députées belges, Gwenaëlle Grovonius (PS), Olga Zrihen (PS) et Hélène Ryckmans (Ecolo), d'une députée autrichienne, Petra Bayr (PSD) et d'une eurodéputée espagnole Tania Gonzalez Peñas (MEP GUE/NGL group s'est envolée vers la Colombie pour une mission d'information, encadrée par Solsoc; Broederlijk Delen et des organisations colombiennes qu'ils appuient.

L'objectif de cette mission était d'informer et sensibiliser les participants sur l'importance et la complexité de la thématique de la terre dans la construction d'une paix durable en Colombie, avec un accent particulier sur les responsabilités des institutions de l'UE et des gouvernements nationaux. Plusieurs rencontres de terrain ont été organisées. Dans la région de Uraba, l'une des plus touchées par le phénomène de l'accaparement des terres, les parlementaires ont eu l'occasion de se réunir avec des agriculteurs de la région et des leaders afro-colombiens, d'écouter leurs témoignages et échanger avec eux. La délégation a également rencontré des décideurs politiques, au niveau national et local. Une rencontre a eu lieu à l'Unité pour les victimes, service national décentralisé chargé de la restitution des terres et de la réparation des victimes, où les parlementaires ont notamment interrogé la directrice sur l'efficacité de ce service. Enfin, elles se sont rendues à la représentation de l'Union Européenne afin de discuter de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Colombie.

Suite à la mission, de nombreuses actions de plaidoyer et de sensibilisation ont été organisées ou programmées par les différentes parlementaires qui avaient intégré la mission, que ce soit au plan européen, fédéral ou wallon. Une résolution qui abordera la question des accaparements de terre, des Droits humains et du processus de Paix, en lien avec la ratification du Traité de Libre Commerce UE-Colombie est en cours de préparation et devrait aboutir en 2017. A suivre...

1ère anecdote : ESS

« Je m'appelle Martha Martinez Alayón et je vis dans la municipalité de Choachí, à Cundinamarca. Nous sommes environ 30 producteurs du secteur alimentaire, principalement des femmes, à nous réunir pour renforcer l'Association des Producteurs d'Orient, l'ASOPROCORIENTE. Nous cherchons à assurer notre présence sur les marchés d'agriculteurs à Bogotá et à explorer d'autres possibilités de vente pour nos produits frais et transformés. Au début, nous étions très mal organisées ; on nous demandait de remplir des listes et d'organiser des ateliers, mais ce n'était pas ce que nous voulions ni ce dont nous avons besoin. C'est alors que, grâce à ATI et à son programme d'ateliers d'ESS, nous avons commencé à comprendre que ce que nous faisons s'appelle de l'Économie sociale et solidaire. À partir de ce moment, nous avons organisé notre participation aux assemblées et aux Conseils, nous avons défini les statuts de notre organisation, nous avons élevé la voix contre les institutions de notre commune et, enfin, nous avons créé un marché local stable. De cette manière, nous avons prouvé que nous pouvions nous organiser pour utiliser correctement l'espace public, nous avons appris à économiser, nous nous sommes organisées en créant des réseaux régionaux tels que le Comité SALSA dans les foires régionales et les parcours agrotouristiques et nous avons participé à des échanges locaux, nationaux et internationaux. Nous avons découvert que nous pouvions faire en sorte que nous-mêmes et nos familles ayons un avenir meilleur, mais aussi que nos communautés soient entendues ; que nous ayons l'avenir que nous souhaitons et non celui que les autres veulent pour nous, nos terres et nos vies. »

2ème anecdote : Victimes

« Je m'appelle Diana Carolina Mestra Tordecilla, mère et chef de famille. En 2016, j'ai accepté l'invitation de ma tante Beatriz pour suivre une formation appuyée par l'IPC et l'Association Terre et Paix à Apartadó. Elle a insisté sur l'importance de suivre ce genre de formations, car j'étais jeune et je pouvais apprendre beaucoup de choses. Pour moi, tout cela était nouveau, je ne comprenais pas de quoi ils parlaient... Au cours de cette expérience, j'ai eu l'opportunité de rencontrer des personnes très importantes à mes yeux, j'étais impatiente qu'on soit vendredi pour aller aux cours. Et j'ai enfin mieux compris le conflit qu'a vécu notre pays.

Un jour, j'ai été invitée à une réunion de l'association Terre et Paix. Ce fut un plaisir d'y participer. Il s'agit d'une organisation particulièrement importante pour notre région qui, grâce au soutien de l'IPC et de Solsoc, accompagne et forme les habitants d'Uraba. Je suis très reconnaissante d'avoir été prise en compte et d'avoir participé à la défense de nos droits en tant que personnes déplacées et réclameurs des terres. Je sais qu'il y a des moments difficiles où l'on veut «jeter l'éponge», comme on dit, mais il y a quelque chose qui nous motive à continuer à nous battre pour les droits humains. J'ai également participé à la réunion du mouvement latino-américain « Terre, Mémoire et Paix » à Medellín et à la marche pour la paix à Bogota. Autant d'expériences qui m'ont aidée à réaliser l'importance de la défense de nos droits en tant qu'êtres humains. »

OSSO40-41 Colombie : synthèse des résultats

Titre: OSSO40 – Renforcement des capacités des acteurs pour une économie solidaire et la construction d'une vie digne. OSSO41 : Renforcement des capacités des acteurs pour le droit à la Terre et à la vie en Colombie.

Contact SolSoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2015 (groupes cibles)
Personne de contact: Gladys Cifuentes Tel: 02/ 505 40 78 Email gcifuentes@solsoc.be	IPC ATI	OSS40 : PL1 : 4 organisations de producteurs PL2 : 3 réseaux: régional: Salsa et Redesol ; national : RC3 PL3 : Fomantamos PL4 : IPC- ATI OSS41 : PL1 : Organisation Terre et Paix PL2 : REDEPAZ (niveau national) PL3 : Table départementale des victimes

Libellé de l'OSSO40: Les capacités des acteurs stratégiques de l'économie sociale et solidaire, en particulier les jeunes et les femmes, sont renforcées sur le plan du plaidoyer politique, de la production, de la transformation et de la commercialisation solidaires, de l'administration et de la gestion financière. 😊

Principaux résultats et analyses des changements 2016 **Appréciation :** 😊, 😐, 😞

PL1 : Mise en place de 13 points de commercialisation: 3 dans les municipalités de Fômeque, Choachí et Ubaque ; 1 à la foire agricole d'Ubaque ; 2 emplacements dans la route Bogotá-Choachí ; 1 de fabrication et vente à Fômeque ; 1 magasin permanent à Ubaque ; 1 à la foire agro-alimentaire à Choachi ; 2 foires dans les localités de Candelaria et Santa fé ; 2 groupes d'Achats solidaires à Santa fé et Mártires.
 Articulation à 3 réseaux pour avoir accès à des marchés et à des échanges d'expériences et d'apprentissages conjoints. 2 régionaux : Salsa et Tissant Territoire ; 1 national : Réseau National Agriculture familiale (RENAF). 😊

PL2 : Augmentation des membres : de 6.158 au début du programme à 9.100 en 2016 (2.942 personnes). Les circuits solidaires ont augmenté de 427 en 2014 à 519 en 2016.
 Avancées dans la commercialisation solidaire grâce à la sectorisation des initiatives, à la mise en place d'une banque de données (plateforme) et grâce à une page web qui permet aux membres d'offrir, d'échanger et de montrer leurs produits. Sur 519 cercles solidaires, 49 utilisent cet outil. Ce système mis en place à la fin 2016 commence à prendre de la consistance et de plus en plus de membres des cercles se forment à cet outil. 😊

PL3 : Maintien des 80 membres au sein de 3 réseaux en 2016 : 34 pour Salsa, 8 pour Redesol et 38 de RCC.
 Elaboration d'un plan de travail pour mettre en place des politiques en faveur de l'ESS dans les municipalités : Medellín, Département de Antioquia (125 municipalités), Choachi, Fomeque, Ubaque et Viani. 😊

PL4 : Élaboration de 11 nouveaux outils par les deux organisations, tels que le Guide pour le suivi et l'évaluation, deux documents méthodologiques de plan stratégique, etc.
 Élaboration et publication de 11 documents ou articles : Article sur le mouvement social ESS et construction de la paix, systématisation de la rencontre paysanne de 2016, communiqué de presse ECOVIDA, communiqué de presse Foires Agroalimentaires, documents virtuels sur les Actes du Séminaire « Une autre économie est possible ». 😊

Libellé de l'OSSO41 : Les capacités techniques, politiques, juridiques et administratives des 3 partenaires limitrophes sont renforcées de façon à mieux contribuer au renforcement du mouvement social des victimes et au processus de réclamation des terres dans le cadre de la législation des terres et territoires. 😊

Principaux résultats et analyses des changements 2016 **Appréciation :** 😊, 😐, 😞

PL1 : Obtention de l'étendue des systèmes de protection pour les paysans retournés sur leurs terres sans accompagnement officiel (ordonné par un juge), ce qui permet aux réclameurs de rester sur place.
 Formation en moyenne de 60 leaders par année (qui forment les membres de leurs communautés et ceux de leurs associations). Méthodologie qui a permis de former 500 leaders au total qui connaissent et utilisent les voies juridiques et administratives pour réclamer la restitution de leurs terres. 😊

PL2 : Participation de 8 organisations à des espaces nationaux ou régionaux : Fondation Terre et Patrie, Association de victimes de Mompox, Terre et Paix, Fondation « Nuevo amanecer », Terre et Vie, Association de Femmes victimes du Conflit Armé, Association Nationale de « Usuarios campesinos » et la Fondation pour la paix « Guagira ».
 Elaboration de 5 propositions à présenter à la table des négociations des Accords de Paix entre les FARC et le gouvernement : restitution des terres et comment l'envisager dans les Accords, rôle des victimes et participation, suivi de l'implémentation de la loi 1448, approche de genre et sécurité des réclameurs des terres qui reviennent sur leurs territoires. 😊

PL3 : Mise en place de 5 espaces de dialogue social et politique : La table de la Voix pour la Paix, le forum national pour participer aux négociations des accords de la Havane, la conférence de Clacso, la conférence « Apports à la justice transitionnelle » et le forum « Victimes et paix territoriale dans les plans du

gouvernement ».

Connaissance par 90% des membres du protocole de participation et de ses mécanismes de mise en œuvre. Le fait que de nouveaux membres se soient intégrés à la Table, et donc la nécessité de recommencer les formations et les ateliers de partages, explique que les 100% n'aient pas été atteints.

Exécution budgétaire 2014-2015 et 2016	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total
Budgétisé : OSS40	38.923,00	348.637,94	491.324,50	878.885,44
OSS41	7.088,00	148.077,94	156.720,50	311.886,44
Réalisé : OSS40	40 126,34	327 434,74	503 491,866	871 052,94
OSS41	6.612,76	148 246,44	154 249,18	309 108,38
% OSS40	103%	94%	102%	99%
% OSS41	93%	100%	98%	99%

Commentaires : L'axe ESS présente un léger dépassement (pris en charge par les soldes OSS70). Les augmentations sont dues à une diminution importante des taux de change en 2014 et 2015. D'autre part, le contexte a demandé un travail intense pour arriver à porter des propositions concrètes pour les accords de paix. Pour l'OSS41 et l'item investissements, les dépenses ont été inférieures à celles prévues (pas pu investir la totalité pour les PL), du fait de la difficulté de la situation du terrain. Pour le reste, on garde la moyenne des dépenses proposées. NB : les budgets OSS100 ont été ventilés sur tous les OS pays.

Suivi et coordination du PGM

Dates des missions de suivi SolSoc	Participants	Dates des ateliers de suivi « pays »	Participants
Du 6 au 18 Février 2016	Gladys Cifuentes	Les 9 et 10 Février	15 pers. (PA, PL et 1 personne SolSoc)
Du 8 au 15 Mai 2016	Gladys Cifuentes	Les 10, 11, 12, 13, 14, 15 Mai Evaluation-priorités program.	12 représentants des partenaires associés
Du 30 Janvier au 9 Février 2017	Gladys Cifuentes Veronique Wemaere	Les 6 et 7 Février	23 personnes (PA, PL et 2 personnes SolSoc)

Principales conclusions et recommandations 2014-2016

- Suite à l'évaluation réalisée en 2014 par M. Jacques Bastin et la recommandation d'intégrer les groupes de producteurs à des espaces plus globaux (ou à défaut, les voir disparaître) face aux problématiques et aux enjeux, un travail spécifique a été mené tout au long du processus et jusqu'à la fin des 3 années. Ces groupes font partie de 3 réseaux et participent à 13 circuits de commercialisation, ce qui permet leur autonomie et leur durabilité sur le long terme.
- Le renforcement des espaces régionaux (REDESOL, SALSA, RCC) qui portent la thématique ESS au niveau plus global, qui participent à des espaces de dialogue au sein des gouvernements locaux ou régionaux et ouvrent des opportunités pour porter des propositions concrètes d'ESS dans des agendas publics. Stratégie déterminante pour montrer les alternatives possibles lors des débats sur les accords de paix et sur les modèles économiques alternatifs.
- Dans le contexte actuel, il est nécessaire de poursuivre le renforcement de l'articulation du mouvement social et solidaire autour des défis qu'impliquent la construction de « territoires de paix ». Il est aussi urgent d'agir face aux réformes tributaires préconisées par le gouvernement et qui mettent en péril plusieurs des processus déjà en cours.
- Malgré les bonnes intentions gouvernementales pour la restitution des terres et les accords de paix, la présence des groupes paramilitaires et la force politique des partis traditionnels liés aux grands intérêts économiques continuent à freiner considérablement le processus. Sur le terrain la situation a peu changé : les communautés continuent à être menacées et ont beaucoup de difficultés à récupérer leurs terres malgré les décisions juridiques. En ce sens, les missions internationales sont un moyen de pression sur le gouvernement et permettent de montrer une réalité dont on ne parle pas beaucoup à l'extérieur. Elles sont aussi une forme de protection pour les communautés.
- Importance de travailler les processus de restitution des terres et de l'implémentation des accords de paix avec d'autres organisations comme le Conseil Communautaire de la Larga Tumaradó et l'Association Paysanne de San José de Apartadó, nouveaux partenaires limitrophes à intégrer dans le prochain programme quinquennal pour obtenir des résultats plus globaux et avoir plus d'influence dans le processus à long terme.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE SUD OSS050 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO :
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RÉSEAUX D'ACTEURS DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE ENGAGÉS DANS LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET
DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX EN RD DU CONGO



UN « GLISSEMENT » EN EAUX STAGNANTES

L'année 2016 devait être celle de l'organisation des élections présidentielles et parlementaires mais cela n'a pas été le cas car les conditions requises n'étaient pas présentes. Ce « glissement » a été perçu par les partis d'opposition regroupés au sein du « Rassemblement » comme une volonté de la part du Président de se maintenir au pouvoir. S'est donc entamée au 31 décembre une période de transition avec la mise en place d'un gouvernement dont les principales missions sont l'organisation des élections et l'amélioration des conditions de vie des Congolais. Dans ce climat de tension politique, les libertés individuelles ont été réduites, les interpellations des acteurs de la société civile ont augmenté. La peur conséquente a amoindri la mobilisation à la base. Les actes de répression contre l'expression démocratique et la hausse de l'insécurité dans le pays, plus spécifiquement à l'Est de la RD Congo (massacre de Beni, Kasai Central, insurrection des groupes armés) ont conduit la Belgique, la France et les U.S.A à appliquer des sanctions à l'encontre de dirigeants congolais. L'absence de politique agricole et l'insécurité croissante à l'Est maintient les agriculteurs dans la pauvreté (pas d'entretien des routes donc pas de dessertes pour commercialiser leurs productions, pas d'accès à des intrants de qualité...). Sur le plan économique, la chute du cours mondial des matières premières a signifié moins de rentrées et donc une baisse du budget. La dépréciation du Franc congolais par rapport aux devises étrangères a augmenté les prix des denrées de base (majoritairement importées) sur le marché et fait baisser le pouvoir d'achat. La gratuité scolaire garantie par la Constitution n'étant pas respectée, le taux d'alphabétisation reste faible.

Encourager la mobilisation citoyenne dans un contexte délicat

La divergence des points de vue en présence a mené à une scission au sein des populations et de la société civile qui en sort affaiblie. C'est pourquoi nos partenaires le CENADEP et le réseau PRODDES ont initié l'**Observatoire de la Société Civile pour le Suivi du Dialogue (OSSD)** qui se veut être un espace rassembleur et d'engagement citoyen. Le report des élections ayant influencé le calendrier des activités d'éducation à la citoyenneté, le travail des partenaires s'est recentré sur **la sensibilisation à l'enrôlement** dans le cadre de la révision du fichier électoral (nécessaire à la tenue du scrutin). Un plaidoyer relatif à l'application de la gratuité scolaire a été mis en place ainsi qu'un soutien à la mobilisation des comités de parents. Un autre plaidoyer a porté sur la réforme du secteur de l'énergie et de l'eau suite à la flambée des prix découlant de la libéralisation de ces secteurs. Les autres actions de mobilisation sont plus en lien avec les préoccupations locales (respect du Code de la route, assainissement, réparation d'infrastructures, ...).

Soutenir l'agriculture familiale

La Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo (CONAPAC) est devenue l'interlocutrice de référence pour toutes les questions en lien avec l'agriculture familiale aussi bien vis-à-vis des autorités, des administrations que des bailleurs de fonds. Elle porte les dossiers de plaidoyer au niveau national. Les trois fédérations provinciales accompagnées par le CENADEP (à Kinshasa), le CRAFOP (à l'Equateur) et la plateforme Diobass (au Sud Kivu) ont poursuivi leur structuration ainsi que la formation et l'accompagnement des agriculteurs et des coopératives, avec une volonté constante d'intégrer les principes de l'économie sociale et solidaire.

Faire émerger des mutuelles de santé

Avec le soutien financier des fédérations des Mutualités socialistes et de Solidaris International, trois mutuelles de santé la LONALO, la MUSAKI et la MUSAFYA ont reçu un accompagnement du CENADEP et du CRAFOP pour se structurer mais elles doivent encore se renforcer et sensibiliser davantage la population au concept de prévoyance et à l'esprit mutualiste pour susciter des adhésions.

Une mission d'observation avec des représentants de l'Action Commune

Du 20 au 31 mars 2016, Solsoc a emmené deux députés fédéraux, deux représentants de la FGTB et deux représentantes d'antennes locales à la découverte du contexte congolais, des difficultés multiples et des enjeux complexes liés au processus démocratique, aux droits humains, à l'agriculture, à l'exploitation des minerais...

Cette mission, outre le fait d'avoir alimenté le travail des parlementaires, a été l'occasion de tourner un film intitulé « Des citoyens en marche », utilisé à partir de sa sortie (en décembre 2016) comme outil d'information et de mobilisation du public socialiste.



Ceinture verte de Kinshasa. Terrain de la RVA/bloc A Ndjili.

« Depuis que notre association est membre du Réseau des producteurs agricoles de Kinshasa, le ROPAFKI, nous bénéficions de son appui. Ainsi, par l'entraide entre les Unions qui en sont membres, nous avons rassemblé les fonds pour curer les canaux qui vont vers nos jardins maraîchers et creuser plusieurs puits. L'eau ne manque plus et nous produisons maintenant des légumes toute l'année »

Aimerence K. Membre de la section des mamans du ROPAFKI

OSS050 République Démocratique du Congo : synthèse des résultats

Contact Solsoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2016 (groupes cibles)
Personne de contact : Sylvie DEMEESTER Tél : 02/505 40 76 Email : sdemeester@Solsoc.be	CENADEP CRAFOP DIOBASS RESEAU PRODDDES	PL1 : 5 4 réseaux : Une Fédération nationale (la CONAPAC : 11 Fédérations provinciales), 3 Fédérations Provinciales (la FOP : Sud Kivu, 10 OP), la Plateforme des innovations agricoles (PFIA : Nord Kivu, 3 OP) , la COPADE (Équateur : 46 unions de 364 Organisations Paysannes), le réseau d'agriculture urbaine et périurbaine de Kinshasa (ROPAFKIN : 8 10 unions) PL2 : 5 4 à Kinshasa, 1 à Kolwezi, 5 à l'Équateur, 2 comités de marchés de Bukavu (Bagira et Nguba) et 13 précoopératives et coopératives au Sud et Nord 8 6 coopératives au Sud Kivu. PL3 : 7 réseaux : à Kinshasa POFQ/RAOCB 30 OCB), OCEC (6 OCB), REAJEQ (17 OCB), DAQ (9 quartiers) et à Bukavu FCMU (13 CMU), DAC (6 Réseaux communaux) et COGEKA (Comité de Gestion de l'Eau de Kavumu). PL4 : la CORAP (35 55 OCB) et le CMS (55 68 OCB) PL5 : LONALO, MUSQUAP et AFYA
Libellé de l'OSS050 : Libellé de l'OS : Les capacités des partenaires et leurs groupes cibles, avec une attention particulière aux jeunes et aux femmes, sont renforcées aux plans politique, stratégique, technique, institutionnel et financier, dans les domaines de l'éducation et du contrôle citoyen, de l'économie sociale et solidaire et de la protection sociale. 😊		
Principaux résultats et analyses des changements 2016 et leur appréciation : 😊, 😊, 😊		
PL1 : La CONAPAC est sortie de sa crise institutionnelle. Ses instances ont été renouvelées et son équipe est mieux adaptée à ses rôles (un chargé de plaidoyer a été engagé). Elle porte le dossier de plaidoyer sur les Parcs Agro Industriels, les arrêtés d'application de la loi agricole et la réforme du code foncier. Son fonctionnement institutionnel est assuré pour 5 ans (programme PASPOR) sur base d'un plan d'action de 10 ans. La ROPAFKI s'est structurée en 3 coordinations thématiques qui ont chacune initié une AGR pour s'autofinancer. Elle a sensibilisé 62 OP pour adhérer au réseau. La COPADE a identifié 410 OP et 18 villages pygmées qu'elle sensibilise afin qu'ils se structurent en Union pour adhérer à la Fédération provinciale. Elle reste institutionnellement très faible. La FOP, installée dans des bureaux dont elle est propriétaire, prend en charge ses frais de fonctionnement (mais pas les salaires). Elle a organisé ou co-organisé plus de 25 formations/ateliers (25 participants en moyenne) et 12 rencontres/tribunes (100 participants en moyenne). Elle accompagne 7 coopératives agricoles qui ont toutes au moins l'activité de faciliter l'écoulement des productions de leurs membres vers les centres de consommations. 😊		
PL2 : 17/18 IESS ont été évaluées sur base de la boussole de l'ESS ce qui a permis de mettre en avant leurs besoins en renforcement qui est chez presque toutes une meilleure compréhension des spécificités de l'ESS et un appui à la gestion financière qui doit être plus rigoureuse et adaptée à leur statut. Seules les 7 coopératives agricoles ont signé la charte de l'ESS. 2 IESS font vivre leurs membres uniquement de leurs activités et amortissent leurs équipements, mais restent économiquement très fragiles. 6 coopératives agricoles et une coopérative de creuseurs artisanaux améliorent le niveau de vie de leurs membres par les services offerts. 😊		
PL3 : Les actions de mobilisation des dynamiques et réseaux sont plus en lien avec les préoccupations et intérêts de leurs membres ou des habitants des quartiers (respects du Code de la route, application des baux locatifs, assainissement, réparation d'infrastructures, affectation du budget participatif en tenant compte des besoins de la population). À Kinshasa, pour être plus visibles elles ont organisé des marches lors de la journée de la femme, de la journée des rivières, au moment de la 4 ^{ème} édition du Forum Social Congolais. À Bukavu, la FCMU est de plus en plus entendue par les autorités. La totalité de ses revendications a abouti au moins partiellement. 😊		
PL4 : la CORAP continue de porter avec succès le plaidoyer sur la réforme du secteur de l'énergie et de l'eau, y inclus le dossier « Banque Mondiale » d'Inga III. Elle est en passe de conclure un accord de collaboration avec l'agence pour le développement et la promotion du projet Inga III et 130 OSC ont signé sa pétition sur la problématique de l'accès à l'énergie. L'idée de la mise en place d'un Observatoire de la Société Civile pour le Suivi du Dialogue (l'OSSD) s'est concrétisée lors de la 4 ^{ème} édition du Forum Social Congolais dont le CMS est le coorganisateur et membre de ses différentes commissions. 😊		
PL5 : La mise en application de presque toutes les recommandations de l'évaluation de la mutuelle de santé LONALO l'a remis sur une « potentielle » meilleure voie qui pourrait la « sauver ». La MUSAQ et la MUSAFYA ont adapté certains paramètres « à temps » suite aux formations reçues (dans le cadre de MASMUT) ce qui a encore retardé leur opérationnalisation, entre autres à cause de leur trop faible nombre d'adhésions. 😊		

Exécution budgétaire cumulée 2014-2016	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total
Budgétisé	284.000,00	926.698,00	380.755,00	1.591.453,00
Réalisé	336.276,08	893.037,80	354.154,18	1.583.468,07
%	118%	96%	93%	99%
Commentaires : le 1 % de non-réalisation correspond au solde du budget de l'OSS100, réparti sur tous les OS.				
Suivi et coordination du PGM :				
Dates	Mission de suivi de Solso	Participants		
1 au 6/2 et du 14 au 18/2 7/2 au 13/2	Mission de suivi et de remplissage des journaux annuels (Kinshasa et Mbandaka) Accompagnement de la mission d'évaluation du volet mutuelles de santé (Mbandaka)	SOLSOC, les interlocuteurs techniques (IT) et des partenaires limitrophes		
30/6 au 8/7 20 au 25/11 26 au 30/11	Mission d'identification Actualisation du PGM 2017-2021	SOLSOC, l'IT du CRAFOP, le SE du PRODDDES, un évaluateur externe SOLSOC + un animateur membre du CODAC		
1 au 6/12	Mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de février 2016 Lancement de la mutuelle de santé à Lubumbashi et actualisation du PGM 2017-2021	SOLSOC, SE du PRODDDES SOLSOC, équipe CENADEP Lubumbashi, DG CENADEP		
Dates	Conseil d'Orientation et de gestion des PA	Participants		
3-4/7	Discuter du futur institutionnel du Réseau PRODDDES Définir le rôle du PRODDDES dans le PGM 2017-2021	Les IT des 4 partenaires, le Président du PRODDDES, l'administrateur du PRODDDES, les Coordonnateurs du CRAFOP et le e la Plateforme DIOBASS		
Principales conclusions et recommandations				
<ul style="list-style-type: none"> La CONAPAC est devenue l'interlocutrice de référence pour toutes les questions en lien avec l'agriculture familiale aussi bien vis-à-vis des autorités et des administrations que des bailleurs de fonds. La CONAPAC, la FOP, le ROPAFKI et la COPADE siègent dans les espaces ad hoc de leurs zones et y sont actifs au moins sur 6 dossiers de plaidoyer. Faire évoluer des AGR mises en place par des associations qui adhèrent à la charte de l'ESS vers des IESS demandent du temps et un accompagnement régulier et de qualité, surtout pour la mise en pratique des principes de l'ESS. Des 33 associations identifiées qui souhaitaient évoluer vers des IESS, seules 9 améliorent les revenus de leurs membres. Chez les autres, le travail est encore en partie bénévole. Le travail de proximité via le soutien des dynamiques de quartier et des réseaux qui portent les préoccupations des populations ou de leurs membres est porteur, surtout pour influencer le budget participatif, pour mobiliser la population et les autorités dans l'amélioration de leur environnement et dans la sécurisation des quartiers (par exemple, la FCMU a sécurisé foncièrement 3 marchés, a fait interdire les marchés pirates à Bukavu, a inscrit au budget participatif des investissements pour 2 marchés). 3 mutuelles de santé sont en émergence, 1 en fonctionnement et 2 encore très peu viables. Elles sont « adossées » à des dynamiques locales déjà en place qui font confiance aux partenaires, c'est un de leur principal atout. Le concept de prévoyance est mieux compris. <p>Recommandation pour le PGM 2017-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> La CONAPAC doit repenser son architecture institutionnelle et sur base de celle-ci, la FOP et le ROPAFKI doivent décider de leurs liens avec la CONAPAC afin de poursuivre la construction d'un mouvement paysan fort qui défend l'agriculture familiale et l'amélioration des conditions de vie des producteurs, et plus spécifiquement des productrices. La COPADE doit se renforcer pour assumer correctement son rôle de fédération de l'Équateur. Tous doivent développer des stratégies d'autonomisation. Les partenaires doivent former des leaders, dont des femmes et des jeunes pour assurer un véritable turnover, éviter la concentration du pouvoir et mieux équilibrer en genre et en génération les instances de décisions des PL. Les partenaires doivent renforcer la compréhension du contenu de la boussole de l'ESS et identifier les critères (dont la démocratie interne, la gestion rigoureuse, la rentabilité) et leur niveau minima à respecter. L'accompagnement à mettre en place doit être de qualité, de proximité, adapté aux spécificités des IESS et soutenu au moins au cours d'un cycle économique. Le travail de plaidoyer pour un statut adéquat aux IESS doit se poursuivre. Comme l'évaluation de la LONALO l'a bien explicité, l'accompagnement des MUSA demande des compétences très spécifiques et très sectorielles que les partenaires doivent obligatoirement acquérir s'ils veulent poursuivre l'accompagnement de MUSA. Avant de les opérationnaliser, des paramètres de faisabilité doivent être atteints. Améliorer le taux de pénétration des MUSA est donc prioritaire. Les MUSA doivent adapter leurs statuts pour être en conformité avec la loi et s'impliquer dans la mise en place de la CSU. 				

OBJECTIF SPÉCIFIQUE SUD OSS060 GUINÉE BISSAU : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACTEURS POUR LA CONSTRUCTION D'UN MOUVEMENT D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN GUINÉE BISSAU



DIFFICILE DE SORTIR DE LA CRISE APRÈS LA GUERRE CIVILE

L'élection de M. Vaz en mai 2014 avait marqué un retour progressif à l'ordre constitutionnel dans cette ex-colonie portugaise d'Afrique de l'Ouest jusqu'alors en proie à une instabilité chronique, avec des tentatives de coup d'Etat militaires à répétition. On y constate régulièrement de graves atteintes aux droits humains fondamentaux notamment à l'encontre des femmes et des producteurs ruraux.

Dans le même temps, la situation socio-économique du pays est catastrophique. Les ressources naturelles bien qu'existantes (noix de cajou, pétrole, minerais) restent largement sous-exploitées et la corruption généralisée bride le développement du pays, qui est l'un des plus pauvres au classement mondial de l'IDH.

Une collaboration se termine mais de nouveaux projets sont en route

Les organisations partenaires de Solsoc en Guinée Bissau (AD, ADIM, UPCA-GNB, AVACOG, RADEL, UAC, RAMOB, APALCOF, la Table des partenaires de l'ECOSOL et le CNCR) constituent un réseau coordonné par le PROCIVICUS. Au terme de ce programme et de la collaboration avec Solsoc et de Covalent (Centrale Générale de la FGTB-ABVV), qui ne le financeront plus à partir de 2017, il est clair que ces organisations ont renforcé leurs capacités institutionnelles et techniques ainsi que leur maîtrise du concept et de la mise en pratique d'initiatives d'économie sociale et solidaire et sont à présent en mesure de réaliser leur mission d'accompagnement et de renforcement des populations bénéficiaires de l'action. Le Procivicus a d'ailleurs eu à cœur de capitaliser les expériences du programme appuyé par Solsoc ces dernières années au travers d'un film documentaire qui recense les nombreuses initiatives d'Ecosol qui se sont développées avec succès. Outre un outil de vulgarisation et d'illustration du concept, ce documentaire pourra constituer, le cas échéant, une carte de visite auprès de futurs bailleurs de fonds pour témoigner du remarquable travail accompli. Au cours de l'année écoulée, beaucoup d'énergie a été dédiée à la recherche de nouveaux financements pour le futur mais aussi autour d'un beau projet, porté par l'ensemble des partenaires : la création d'un centre

d'Economie Sociale et Solidaire qui bénéficierait à l'avenir à tous les acteurs guinéens de ce secteur. Solsoc leur souhaite bien sûr tous les succès possibles dans cette nouvelle entreprise.

« **LABUR, TRADISON I VIDA DI UM POVO**⁸ »

L'AGRIFEST - Festival National de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire

Du 18 au 20 février 2016 s'est déroulé le premier festival d'agriculture et d'ESS en Guinée Bissau. Porté par notre partenaire associé en Guinée-Bissau, le PROCIVICUS, et en collaboration avec une ONG italienne présente sur place, LVIA, cet événement a rassemblé sur 3 jours près de 1000 personnes autour d'une marche, d'expositions de produits artisanaux et de débats/tables rondes.

L'objectif de ces 3 journées consistait à mobiliser les agriculteurs ainsi que les producteurs ruraux et urbains pour une meilleure visibilité de leurs actions, pour interpeller les politiques mais aussi et surtout pour créer un espace d'échanges d'opinions et d'expériences entre eux.

C'est ainsi qu'à 15h, le 18 février 2016, des groupements d'agriculteurs et des membres d'associations porteuses de la philosophie de l'économie sociale et solidaire marchent ensemble dans les rues de Bissau, accompagnés de danseurs, musiciens et associations diverses. Ils finissent par s'arrêter dans un grand espace vert, juste en face de la Chambre Municipale de Bissau. Les deux autres journées ont ensuite été consacrées à la rencontre, aux échanges et aux divers débats sur l'importance de l'agriculture dans l'espace socio-environnemental, sur les traditions solidaires entre agriculteurs et sur la place de l'économie sociale et solidaire en Guinée-Bissau.

Cet événement a permis à nos partenaires de capitaliser leurs expériences et bonnes pratiques, de créer des opportunités d'autres financements, d'établir des relations interinstitutionnelles avec d'autres organisations, de présenter les produits des associations, de donner une visibilité à leurs activités mais aussi d'arriver à impliquer des acteurs politiques comme la Chambre Municipale de Bissau et le Ministère de l'Agriculture.

⁸ « Travail, tradition et vie d'un peuple »

OSS060 Guinée Bissau : synthèse des résultats

Titre: Renforcement des capacités d'acteurs pour la construction d'un mouvement d'économie sociale et solidaire

Contact Solsoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2016 (groupes cibles)		
Personne de contact: Marie Charlier Tel: 02/ 505 40 86 Email: mcharlier@Solsoc.be	PROCIVICUS	PL1 : 2 associations de femmes productrices de l'économie sociale et solidaire : AVACOG & APALCOF PL2 : 2 réseaux d'IESS de pêcheurs et agriculteurs (UAC et RADEL) et un réseau d'association (CNCR) PL3 : 1 réseau d'associations d'habitants (RAMOB) et une IESS (UPCA) PL4 : Le réseau des partenaires PROCIVICUS/GB PL5 : 1 IESS d'agriculteurs et d'éleveurs (Lampada do Campo) appuyée par AD PL6 : La table des partenaires de l'économie sociale et solidaire : ENGIM, C.SOCIAL & IMI		
Libellé de l'OSS060: les partenaires du programme PROCIVICUS (AD, ADIM, UPCA-GNB, AVACOG, RADEL, UAC, RAMOB et CNCR) sont renforcés dans leurs capacités institutionnelles et techniques ainsi que dans leurs capacités relatives aux thématiques de l'économie sociale et solidaire, de la démocratie et de la souveraineté et sécurité alimentaires et sont ainsi davantage en mesure de réaliser leur mission d'accompagnement et de renforcement de leurs groupes cibles.				☹
Principaux résultats et analyses des changements 2016 Appréciations : 😊☹☹				
PL1 : Deux nouveaux appuis concrets sont à relever pour APALCOF et AVACOG, l'un public et l'autre privé cependant il n'y a pas de réelle dynamique pour la recherche d'autres appuis. En matière d'ESS, les deux associations de femmes continuent respectivement leurs AGR et leurs activités de culture et production de riz ainsi que la mise en place de 4 entrepôts/banques de céréales.				☹
PL2 : Un fonds rotatif a été mis en place par RADEL pour l'élevage d'animaux en cycle court, UAC continue sa production de miel et d'huile de palme mais il n'y a pas de nouvelles pratiques ESS à relever. Le CNCR a toujours des difficultés à prendre son rôle.				☹
PL3 : UPCA se positionne comme pionnier en matière de filière avicole en Guinée-Bissau et en fait par ailleurs profiter les autres acteurs du programme via son expertise ; il touche également de nouvelles régions en implantant son projet grâce au couplage des fonds de Solsoc et de l'UE. RAMOB continue de se renforcer dans son membership, son autonomie financière, ses capacités à créer des synergies et à sensibiliser la population à l'assainissement de base.				😊
PL4 : Le PROCIVICUS a permis la continuité de 3 plateformes de la SC en 2016 et a participé et co-organisé de nombreuses initiatives en matière de promotion de l'ESS. Egalement, des moments de partage, de réflexion et voire même parfois d'interpellation des décideurs ont permis au réseau et ses partenaires de renforcer la visibilité de leurs actions et leur crédibilité en tant qu'acteur de développement. Cependant il ne dynamise ni ne renforce comme souhaité le réseau des partenaires du programme.				😊
PL5 : Lampada do Campo s'est renforcée dans ses capacités techniques grâce notamment à des échanges avec des associations sénégalaises. Malheureusement aucune action nationale de plaidoyer n'a été menée mais seulement une note réalisée entre les acteurs du nord du pays.				☹
PL6 : Les partenaires de la Table ECOSOL ne travaillent pas ensemble et aucune synergie n'est née en 2016 hormis leur travail collectif pour organiser l'AGRIFEST. Chacun des 3 acteurs conduit son projet de manière individuelle et il n'y a pas de capitalisation des pratiques.				☹
Exécution budgétaire 2014 et 2015 cumulée	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total
Budgétisé	550.002,00 euro	287.638,89 euro	188.128,00 euro	1.025.768,89 euro

Réalisé	538.470,35 euro	133.861,86 euro	203.395,56 euro	875.727,78 euro
%	98%	47%	108%	85%
Commentaires : Ce budget inclus l'OSS100. Le budget n'a pas été 100% exécuté en raison du retard qu'a pris la construction du centre ESS envisagés par le PROCIVICUS et ses PL comme stratégie de sortie du programme. La construction n'a donc pas pu avoir lieu et le budget est resté en Belgique.				
Suivi et coordination du PGM				
Dates des missions de suivi Solsoc	Participants Solsoc	Participants Guinée-Bissau		
Du 21 au 29 février 2016	Pascale Bodinaux	PROCIVICUS, AVACOG, APALCOF, UAC, RADEL, CNCR, UPCA, RAMOB, IMI, ENGIM, C.SOCIAL, AD		
Du 5 au 15 décembre 2016	Marie Charlier Karima Sebbah	PROCIVICUS, AVACOG, APALCOF, UAC, RADEL, CNCR, UPCA, RAMOB, IMI, ENGIM, C.SOCIAL, AD		
Principales conclusions et recommandations				
<ul style="list-style-type: none"> • 2016 a bien évidemment été une année particulière en raison de l'approche de la fin du programme en Guinée-Bissau. Bien qu'étant au courant de cette décision depuis juin 2015, c'est seulement en 2016 que les partenaires ont réellement pris conscience des enjeux se trouvant derrière cette sortie de Solsoc. Au cours de l'année, beaucoup d'énergie a été dédiée à la recherche de nouveaux financements autant pour le PROCIVICUS que les PL. Cette recherche de diversification financière s'est montrée positive pour certains PL appuyés par le PROCIVICUS dans leur demande mais ne s'est malheureusement pas révélée fructueuse pour la structure du PROCIVICUS. Un autre élément ayant marqué cette année est la volonté de l'ensemble des partenaires de vouloir créer un centre ESS qui bénéficierait à tous les partenaires du programme FADOC mais l'obtention d'un terrain a pris beaucoup de temps ainsi que l'analyse stratégique de cette initiative et les plans d'architecte du centre. Fin novembre, Solsoc a pris la décision de ne pas octroyer les fonds pour la construction de ce centre au vu des délais. • Malgré une certaine démotivation qui s'est installée peu à peu chez nos partenaires à la vue de l'approche du 31 décembre 2016, nous pouvons souligner les nombreux efforts réalisés par les PL et ce jusqu'en fin de programme, ce fut fortement le cas pour APALCOF, RAMOB, UAC, RADEL et UPCA. • La principale recommandation pour la suite est bien sûr la recherche de nouveaux financements autant pour le PROCIVICUS que les PL. La poursuite du renforcement en gestion administrative, financière et en bonne gouvernance sera aussi la clé pour poursuivre au mieux leurs activités. Il s'agira aussi de pouvoir valoriser les acquis du programme ainsi que d'utiliser de manière efficace et effective les outils d'éducation populaire apportés entre autres par le programme FADOC afin de poursuivre le travail avec une vision commune. 				

OBJECTIF SPÉCIFIQUE SUD OSS070 MAROC : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACTEURS COLLECTIFS PORTEURS DE CHANGEMENT SOCIAL DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA DÉMOCRATIE AU MAROC



DE NOMBREUX DEFIS SOCIAUX ET DEMOCRATIQUES A RELEVER

Le « printemps marocain » de février 2011 a été suivi d'une réforme constitutionnelle impulsée par la monarchie, et par le bourgeonnement de groupes porteurs de revendications populaires. Malgré cet élargissement des mouvements sociaux, le dialogue social attendu reste difficile. L'expansion du secteur privé, tourné vers les investissements étrangers, se concentre principalement dans les zones urbaines et sur la côte et s'opère au détriment du secteur public. Le taux de chômage, surtout parmi les jeunes, ne cesse d'augmenter tandis que le taux de scolarisation, notamment des filles, reste très faible. La précarité des politiques de santé ne permet pas de répondre aux besoins de la population. La majorité ne dispose d'aucun système de protection sociale. Les violations en matière de droits humains restent préoccupantes. Les abus de pouvoir sont fréquents. Le Maroc a signé de nombreuses conventions internationales, mais l'Etat de droit n'est pas encore une réalité.

Economie solidaire ...

Dans ce contexte, les 37 associations de 6 quartiers soutenues par les partenaires de Solsoc dans le Grand Casablanca, avec l'appui financier de P&V, ont mis en œuvre des projets de quartier sur base des revendications des citoyens dans les domaines de la santé, la jeunesse, l'éducation, l'économie sociale et solidaire, l'égalité et l'équité des chances, l'environnement, l'accès aux services publics. Les initiatives d'économie sociale et solidaire développées ont permis la création de 51 emplois rémunérés, et la formation de 395 femmes et jeunes filles et 15 jeunes hommes.

... et démocratie participative locale

5 dynamiques de quartier ont interpellé les acteurs publics et politiques locaux, en particulier le Conseil municipal de Casablanca. Elles revendiquent l'implication de la société civile dans les décisions publiques, l'approche genre et jeunesse dans les politiques locales, ainsi que l'accès pour tous aux

infrastructures et services sociaux, culturels et sportifs dans les quartiers. Avec l'appui des partenaires AFAQ (Association de Femmes) et AJR (Association de jeunes), 10 comités de quartier « équité et égalité des chances » et de 5 comités « jeunes » suivent les politiques municipales. Plus que tissé, le réseau résultant est « croché ». Les acteurs de la société civile démocratique, nœuds de ce réseau, interagissent au niveau local, convergent vers l'espace régional, et rebouclent vers les dynamiques locales en les alimentant. Relevons également l'implication des organisations partenaires de Solsoc, dans la préparation de la Conférence climatique COP 22 qui s'est tenue en novembre à Marrakech.

Khadija Haram (Sidi Bernoussi)

Khadija, peux-tu me parler du parcours qui t'a mené à ce projet ?

En 2007, j'ai quitté le lycée sans avoir terminé mes études. J'ai ensuite travaillé dans un hôtel où les horaires sont vite devenus de plus en plus longs. Il m'arrivait souvent de rentrer vers minuit après avoir utilisé deux lignes de bus. Cette situation, ajoutée au fait que ma mère était tombée malade, m'amena à abandonner le travail et à m'occuper de la maison. Ma mère, que Dieu ait son âme, était une "maâlma", c'est-à-dire qu'elle avait le savoir-faire pour décorer les vêtements traditionnels. Elle m'encourageait à apprendre et à maîtriser les métiers, car pour elle, c'était une nécessité même pour une femme au foyer. Un jour en marchant, nous avons vu l'enseigne de l'Association Hakama. Nous sommes entrées pour nous renseigner et dès le lendemain je commençai à suivre les cours (coupe, couture et céramique). Au bout de deux ans, j'ai obtenu un diplôme reconnu officiellement. Pendant ces années où je n'étais que bénéficiaire, je suis devenue admirative du travail associatif et j'ai fini par devenir membre du bureau de l'association.



Un jour en marchant, nous avons vu l'enseigne de l'Association Hakama. Nous sommes entrées pour nous renseigner et dès le lendemain je commençai à suivre les cours (coupe, couture et céramique). Au bout de deux ans, j'ai obtenu un diplôme reconnu officiellement. Pendant ces années où je n'étais que bénéficiaire, je suis devenue admirative du travail associatif et j'ai fini par devenir membre du bureau de l'association.

Que peux-tu dire à propos de ce local commercial ?

C'est un atelier de confection, de vente et de location de vêtements traditionnels et de prêt-à-porter. Nous travaillons sur commande. Ce projet, issu de l'association, est en train de devenir une coopérative. Nous sommes cinq femmes à y participer. Nous sommes dans les dernières étapes et je crois que d'ici un mois, notre coopérative sera reconnue.

Comment avez-vous été choisies ?

C'est Mama Aziza qui a géré la sélection sur la base de critères professionnels (compétences) et de critères sociaux (femmes veuves, jeunes en rupture avec l'école).

Qui dirige le projet ?

Chacune d'entre nous a sa spécialité (la coupe, la couture, la décoration, le crochet) et ses tâches. Aucune ne s'attend à être dirigée par une autre. Mais nous tenons régulièrement des réunions pour évaluer où nous en sommes, discuter des différends qui peuvent surgir entre nous...ça arrive.

Et qui fixe et négocie les prix des commandes ?

C'est moi, sur base du prix des fournitures, des montants dus aux maâlmates travaillant à domicile, d'un pourcentage des frais de loyer, factures eau et électricité, et d'un bénéfice. Nous avons deux caisses à alimenter. La première concerne les dépenses fixes comme le loyer et la deuxième, notre caisse des urgences, garantit un revenu pour celle qui, pour raison de maladie ou autre imprévu, n'a pas pu travailler. Elle sert aussi à affronter tout imprévu concernant la marche du projet.

Et la rentabilité ? Et la répartition des bénéfices ?

Ça dépend des saisons. L'été, ça marche bien : c'est la saison des mariages. C'est aussi la période d'affluence des émigrés (Marocains résidant à l'étranger) dont beaucoup rapportent des vêtements traditionnels dans leurs pays d'accueil.

La répartition des bénéfices, tout comme la participation, se fait sur une base égalitaire comme le stipule notre charte qui peut être consultée. L'été, le travail peut rapporter jusqu'à mille dirhams mensuellement pour chacune. Sinon, pour le reste de l'année, ça tourne autour de cinq cents à six cents dirhams par mois.

Tu penses que ce montant de mille dirhams par mois est un salaire convenable ?

Ce revenu me permet juste de couvrir des besoins strictement personnels. ...Mais c'est déjà assez bien et c'est mieux que de rester à la maison. Nous aspirons à améliorer le projet en nouant des partenariats hors Maroc pour des expositions et des commandes, et en s'ouvrant aussi au métier de "Neggafa", ces femmes-traiteurs qui s'occupent du rituel des mariages.

As-tu déjà entendu parler d'économie sociale et solidaire ?

C'est une belle idée qui permet à l'être humain d'être acteur dans la société tout en faisant de l'économie. Avant, les associations organisaient surtout des réunions et des festivals. Mais en investissant le domaine de l'économie solidaire, elles sont devenues plus influentes. L'économie sociale et solidaire rajeunit la réflexion.

Qu'est-ce que tu as gagné de ce projet ?

*Je ne suis plus recroquevillée sur mes pensées à la maison, je fabrique ou retouche moi-même mes vêtements et j'ai des perspectives d'avenir. **Jeudi 9 février 2017***

https://vimeo.com/209196149?utm_source=email&utm_medium=vimeo-cliptranscode-201504&utm_campaign=28749

OSS070 Maroc : synthèse des résultats

Titre: Renforcement des capacités d'acteurs collectifs porteurs de changement social dans les domaines de l'économie sociale et solidaire et de la démocratie au Maroc

Contact Solsoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2016 (groupes cibles)
Personne de contact: Veronique Wemaere Tel: 02/ 505 40 71 Email: vwemaere@solsoc.be	AFAQ AJR EC en voie de formalisation: IFAAP	PL1: Les associations de quartier (37/47+13 IESS) PL2: Les dynamiques de quartier (6/8) PL3: Les partenaires AFAQ et AJR PL4: L'équipe de coordination (IFAAP)

Libellé de l'OSS070: Les capacités des partenaires et des groupes cibles (associations de quartiers, dynamiques de quartiers, réseau action femmes des associations des quartiers du grand Casablanca, réseau action jeunes des associations des quartiers de Casablanca et l'équipe de coordination) avec une attention particulière aux jeunes et aux femmes sont renforcées au plan politique, stratégique, méthodologique, technique, institutionnel et financier, dans les domaines de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de la démocratie. 😊

Principaux résultats et analyses des changements 2016 **Appréciations :** 😊, 😐, 😞

PL1 : Les associations ont amélioré leurs pratiques d'accompagnement des IESS (principes de la boussole de l'ESS, ouverture sur leur environnement et sur les autres acteurs des quartiers,...). Les associations et IESS ont ainsi pu (re)constituer et encadrer une base sociale porteuse de revendications. Elles ont renforcé leur rôle d'animateur du quartier, leur notoriété et visibilité. 24 associations de 6 quartiers ont mis en œuvre leur projet de quartier sur la base des revendications des citoyens dans les domaines de la santé, la jeunesse, l'éducation, l'ESS, l'égalité et l'équité des chances, l'environnement, l'accès aux services publics... Elles ont consolidé 51 emplois rémunérés décentement et durablement au sein de 13 unités et formé 395 femmes et jeunes filles et 15 jeunes hommes. 😊

PL2 : 5 dynamiques ont élaboré une stratégie collective d'intervention et d'évaluation des expériences dans leurs quartiers en adoptant les approches et outils de l'EP, genre et jeunesse, et boussole de l'ESS qui leur ont permis d'identifier et de capitaliser les expériences des associations et IESS avancées. Avec persévérance, les 5 dynamiques ont animé des espaces de mobilisation et d'interpellation des acteurs publics et politiques au niveau local en abordant l'implication de la SC dans les décisions publiques et leur suivi, l'approche genre et jeunesse dans les politiques publiques, ainsi que l'accès pour tous aux infrastructures et services sociaux, culturels et sportifs dans les quartiers. Plusieurs cadres de revendications locaux se sont coordonnés au niveau régional au sein de la Voix de la Société Civile Démocratique. L'expérience de 2 dynamiques dans la capitalisation et l'encadrement des actions collectives constitue un lieu d'apprentissage de la démocratie participative au niveau local et attire l'attention sur le rôle des dynamiques dans les stratégies 2017-2021. 😊

PL3 : AFAQ et AJR ont renforcé et élargi les alliances en mettant en place 8 nouveaux cadres de concertation et de plaidoyer et en continuant à s'investir dans les espaces déjà créés. AFAQ et AJR ont assuré le suivi des décisions du conseil de la ville concernant l'implication de la SC dans la conception des outils démocratiques et participatifs et ont dénoncé le manque d'implication effective des composantes de la SC dans le processus, ce qui le vide de tout son sens. Après la création du réseau de la voix de la société civile démocratique de la région de Casablanca Settat (VSCD), AFAQ, AJR ont participé en février 2016 à la conception des plateformes « structuration organisationnelle du réseau », « charte interne, vision et missions du réseau » et « priorités de la région de Casablanca Settat ». AFAQ et AJR ont également été au cœur de la préparation de la COP 22. Ils ont participé à la mise en place de 10 comités « équité et égalité des chances » et de 5 comités « jeunes » parallèles aux officiels pour suivre et évaluer les politiques au niveau du Conseil de la Ville. AFAQ et AJR ont amélioré l'accompagnement des IESS. AJR a initié une stratégie pour impulser les IESS auprès des jeunes sur base de projets collectifs bien étudiés. Les stratégies et interventions des 2 PA ouvertes sur l'extérieur ont renforcé leur base sociale ainsi que leur visibilité et notoriété. Leur méthodologie d'accompagnement a intéressé des chercheurs, des organisations publiques, d'autres organisations de la SC et les médias. 😊

PL4 : L'EC (IFAAP) a obtenu le statut de « société collective » à vocation sociale. Elle est acteur autonome d'appui, de formation et d'accompagnement d'acteurs associatifs. IFAAP participera au programme Maroc 2017-2021 en tant que partenaire associé aux côtés d'AFAQ et d'AJR. L'IFAAP a réorganisé son accompagnement en partageant sa démarche avec les autres PA et les PL. Le plaidoyer porté collectivement au niveau des quartiers est bien en phase avec les enjeux de la démocratie participative et de l'ESS. Il a été partagé et analysé par les PA et PL avec d'autres acteurs de la SC dans des espaces et alliances en vue d'un plaidoyer au niveau régional, national et international, dont la Voix de la Société Civile Démocratique de la région de Casa-Settat. 😊

Exécution budgétaire 2014-2016 cumulée	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total
Budgétisé	330 050,00€	446 793,89€	301 125,00€	1 077 968,89€
Réalisé	237 900,56€	304 381,58€	250 290,00€	792 572,15€
%	72%	68%	83%	74%

Commentaires: L'accompagnement des associations porteuses de projets a nécessité un travail intense et progressif durant les 3 années du programme pour assurer la conception et la mise en œuvre de projets durables dans le respect des valeurs, principes et objectifs du programme. D'où le faible taux d'exécution en 2014 et 2015. Cette stratégie a porté ses fruits : en 2015, les 11 premières IESS présentées par les associations ont été financées. En 2016, 24 associations ont reçu des financements pour leurs projets d'ESS et de démocratie citoyenne. Le solde d'OSS100 a été réparti sur tous les OSS.

Suivi et coordination du PGM

Dates des missions de suivi Solsoc	Participants	Dates des ateliers de suivi « pays »	Participants
Du 20 au 27 février	Veronique Wemaere Karima Sebbah (appui gestion adm et fin)	Atelier d'évaluation des projets des IESS 14/02 Atelier bilan 2015 du 21 au 26/02 Atelier d'évaluation PGM 2015 du 12 au 14/04	IFAAP, AJR, AFAQ et porteurs IESS CCE et ECE et Solsoc Coordinateurs des projets, CCE
Du 11 au 17 juillet	Veronique Wemaere François Sarramagnan	Ateliers d'élaboration stratégies du 11 au 17/07	CCE et Solsoc

Principales conclusions et recommandations 2014-2016

- Les acteurs du programme (PA et PL) se sont mobilisés aux niveaux communal, régional et national, avec leurs alliés et les citoyens dans les quartiers autour de revendications partagées. L'association est devenue animatrice de quartier de ce processus. Elle s'adresse aux autorités publiques et aux partis pour exposer les problèmes du quartier et les solutions pour les résoudre.
- Les dynamiques ont un rôle de catalyseur des stratégies des associations. Elles favorisent la concertation et la coordination des acteurs du quartier pour suivre les politiques publiques locales, élaborer des revendications et mener des actions. Ces laboratoires de démocratie participative sont à élargir et renforcer en tenant compte des nouveaux enjeux et des nouvelles dynamiques qui existent ou apparaissent dans les quartiers. Ils devraient rentrer en résonance avec l'espace régional «la voix de la société civile de la région de CASA SETTAT » initié par les partenaires et ouvert à tous les acteurs démocratiques de la société civile de la région pour suivre les politiques publiques. La VSCD stimulera les synergies entre les dynamiques et autres acteurs du Travail Décent pour mieux intégrer les thématiques du programme, mais également ses approches et outils (l'éducation populaire, la cartographie des incidences, la boussole de l'ESS et de l'autonomie,...).
- Les partenaires associés (AFAQ, AJR et IFAAP) ont renforcé leur capacité de mobilisation et d'encadrement des associations et comités citoyens pour en faire une force de proposition. Ils ont consolidé leur base sociale dans 9 quartiers de Casa et de la ville de Mohammedia et acquis de la notoriété. Une identité associative qui se réfère à des valeurs, des principes et des approches se (re)construit. Les PA améliorent leur présence au niveau national surtout dans les espaces de concertation et cadres de travail qui traitent des enjeux « femmes et jeunes » et des thématiques du programme, en renforçant le travail au niveau local et en le coordonnant à l'échelle régionale et nationale. Les stratégies de plaidoyer bien rodées au niveau local et régional sont à adapter et à renforcer pour être efficaces au niveau national. Les partenaires développent une nouvelle expérience remarquable et innovante d'appui et d'encadrement des IESS avec la boussole de l'ESS comme référence qui leur confère une reconnaissance et suscite de l'intérêt de la part d'experts, d'universitaires, de parlementaires, d'institutions publiques comme l'INDH et l'entraide nationale, d'autres réseaux et associations œuvrant dans le domaine de l'ESS comme le REMESS, ... Les conditions pour que les IESS locales réussissent et se multiplient en tant que modèle durable, compétitif et respectueux de la spécificité urbaine des quartiers de Casablanca comprennent 1) la mise en place d'un cadre institutionnalisé et autonome des expériences au niveau régional. Ce cadre facilitera l'autonomie des IESS vis-à-vis des associations et des porteurs de projet et facilitera la mutualisation des services, les mécanismes de solidarité, les stratégies de commercialisation, l'accès au financement, la stratégie de communication collective et les actions de plaidoyer, ... 2) un accompagnement pour renforcer leur durabilité environnementale, leurs capacités de gestion interne et de commercialisation, ainsi que la qualité et la quantité de leur production, ce qui requiert de l'expertise externe (voir programme 2017-2021) 3) la stimulation d'IESS portés par les jeunes des quartiers. Enfin, les acteurs s'engagent à renforcer et élargir les alliances et synergies à tous les niveaux (local, régional, national et international) en privilégiant les thématiques de l'ESS, de la protection sociale et de la démocratie participative dans ses dimensions de genre et jeunesse et articulées aux thématiques du Travail décent. Il s'agit notamment de renforcer et d'autonomiser les espaces comme la VSCD et le Forum social de quartier, de concrétiser les perspectives de synergies avec le BIT (modules de formation pour les jeunes et les femmes dans l'entrepreneuriat social), de poursuivre les échanges avec écho-communication sur le coaching territorial et avec l'APEFE sur l'entrepreneuriat féminin, de renforcer la capitalisation avec ITECO, etc...

OBJECTIF SPÉCIFIQUE SUD OS080 PALESTINE : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES JEUNES POUR LA CRÉATION D'UN MOUVEMENT SOCIAL QUI DÉFEND L'ÉGALITÉ, LA LIBERTÉ, LES DROITS HUMAINS ET LA JUSTICE SOCIALE, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE EN PALESTINE.



AU CŒUR D'UN CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE QUI SE DÉTÉRIORE LES FEMMES S'ENGAGENT ET LES JEUNES SE MOBILISENT

2016 n'a pas vu d'avancée sur la scène politique palestinienne, qu'il s'agisse de la situation interne ou des relations avec les autorités israéliennes. Pire encore, celles-ci se sont dégradées. En effet, les tensions entre le Hamas et le Fatah ont continué à prévaloir sur les aspirations à l'unité, ce qui a mis à mal le gouvernement d'Union mis en place en juin 2014 ; en outre le Hamas a maintenu un contrôle sans partage de la Bande de Gaza. Enfin, alors que le Premier Ministre palestinien avait annoncé l'organisation d'élections municipales le 8 octobre, la Haute Cour de Justice palestinienne a finalement décidé de les reporter au motif d'une impossibilité d'y participer pour les Palestiniens de Jérusalem-Est et de l'« illégalité » des cours locales de Gaza.

Un mouvement est né

Au terme de ce programme 2016, un mouvement social de jeunes s'est développé et a touché près de 60.000 jeunes. Il a influé certaines politiques qui concernent les jeunes, aux niveaux local et national. Il a surtout élaboré son propre manifeste, fruit d'un échange entre jeunes issus de régions et de milieux socio-culturels différents, sur base duquel ils ont mené, à partir de 2016, des interpellations de représentants politiques notamment par rapport aux problématiques de l'unité palestinienne, de l'identité, des libertés fondamentales, de la justice sociale et du boycott. Les échanges entre clubs de jeunes, y compris entre Gaza et la Cisjordanie, se sont considérablement développés. La majorité des clubs de jeunes participent désormais à des activités menées conjointement avec d'autres organisations. Signe de cette évolution, pas moins de 15 visites d'échange entre clubs ont été organisées au cours de l'année, dont deux entre la Cisjordanie et Gaza ! Ce succès est également le fruit d'un meilleur équilibre homme-femme tant dans les activités qu'au niveau de la coordination des clubs : 9 des 15 clubs soutenus par Solsoc sont désormais dirigés par des femmes.

À Gaza aussi

À Gaza, à force de rencontres et d'interpellations du Ministère de la Jeunesse , les organisations de jeunes ont obtenu la généralisation progressive de l'initiative de Jabalia (la création d'un Conseil Municipal de la Jeunesse) à l'ensemble de la Bande de Gaza. Plus généralement, la crédibilité et la notoriété du programme soutenu en Palestine, ont permis aux jeunes d'inviter des responsables politiques à échanger avec eux sur la situation politique palestinienne. C'est notamment cela qui a donné envie à 15 jeunes de se présenter sur les listes des élections municipales, malheureusement reportées.

Suite à la réception de nombreuses plaintes de jeunes femmes de Jénine qui étaient harcelées verbalement et physiquement au travail, l'association PECWO (Palestinian Entrepreneurship and Creativity Women's association) a décidé de prendre les choses en main et de lancer la campagne « Do not shut up! », autrement dit « Ne reste pas silencieuse! ». Etant donné que Jénine est une ville conservatrice, l'association a initialement fait face à l'opposition d'une partie de la communauté qui prétendait que ce harcèlement était « inexistant ». Sous le poids des traditions et en l'absence d'un cadre légal de protection pour les femmes, la campagne a eu du mal à décoller, mais ses coordinatrices ont fait preuve d'esprit d'équipe et ont progressivement surmonté les obstacles. Elles ont d'abord distribué et recueilli les réponses à un questionnaire anonyme avant d'en faire l'analyse. Puis, elles ont rendu visite à des femmes sur leurs lieux de travail pour leur exprimer leur soutien et ont commencé à placarder des affiches et banderoles à Jénine. Ensuite, elles ont lancé une opération de communication à destination des médias et ont lancé un « hashtag » spécial sur les réseaux sociaux. La campagne a fait le buzz ! L'association a fini par rencontrer le Ministre de la Justice en personne pour l'exhorter à amender la loi sur le harcèlement. Et pour clôturer leur campagne en beauté, PECWO a organisé une exposition en présence du gouverneur de Jénine, du maire, du Ministre de la Justice et de nombreux employeurs où des artistes de toute la Cisjordanie ont exprimé leur refus du harcèlement par des peintures, des poèmes, des sketches et des performances musicales !

OSS080 Palestine : synthèse des résultats

Titre: Renforcement de capacités des jeunes pour la création d'un mouvement social qui défend l'égalité, la liberté, les droits humains et la justice sociale, politique et économique en Palestine.

Contact SolSoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2015 (groupes cibles)		
Personne de contact: François Sarramagnan Tel: 02/ 505 40 87 Email: fsarramagnan@solsoc.be	Ma'an PAC BISAN	<p>PL1 : 4 syndicats nationaux (PTUF, PGFTU, GUPW et GFITUP)</p> <p>PL2 : 16 clubs (10 en Cisjordanie et 6 à Gaza) et 17 clubs et groupes de jeunes « amis » du FADOC (dont 5 à Gaza).</p> <p>PL3 : étudiants de 14 universités (Open Al Qods – Ramallah, Birzeit, An Najah - Naplouse, Khadoori, American University et Al Qods Open University – Tulkarem, Al Qods University – Abu Dis, American University et Open Al Qods à Jénine, Bethléem, Open Al Qods à Hébron, Palestine University, UCAS college et Open Al Qods University – Gaza), dont 11 groupes étudiants.</p> <p>PL4 : 17 comités populaires (Qaryout, Qusra, Bil'in, Ezbet Al Tabib, Doma, Naplouse, Qablan, Sarra, Susya, Kusra, Tulkarem, Salfit, Salem, Ma'adame, Deir Istia, Boreen et Beit Furik)</p> <p>PL5 : 17 municipalités (Gaza, Jabalia, Al Maghazi, Hébron, Qaryout, Bil'in, Naplouse, Saffa, Arraba, Halhoul, Al Zababdeh, Jénine, Tulkarem, Kufr Al Abab, Shofi, Ebedeyeh, Dora)</p> <p>ainsi que le Haut Conseil de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Jeunesse de Gaza.</p> <p>PL6 : Les partenaires associés Bisan, PAC et MA'AN.</p>		
Libellé de l'OSS080: Les membres des organisations partenaires du programme (syndicats indépendants, clubs et groupes de jeunes, étudiants et comités populaires), en particulier les jeunes femmes, renforcent leur capacité à contribuer à la création d'un mouvement social de jeunes, démocratique, efficace, sans affiliation politique partisane et comprenant de larges secteurs de la société, qui est en condition d'influencer activement la définition des politiques vers plus d'égalité, de liberté, de respect des droits humains et de justice sociale, politique et économique.		😊		
Principaux résultats et analyses des changements 2016		Appréciation : 😊, 😐, 😞		
<p>PL1 : amélioration de la communication entre les syndicats et les jeunes, participation conjointe au sein de 2 campagnes nationales, implication dans la planification de la campagne sur le boycott avec visites d'entreprises, mais mobilisation qui reste limitée sur les questions soulevées par les jeunes.</p> <p>PL2 : un embryon de mouvement s'est constitué autour de 33 clubs de jeunes, 23 initiatives liées aux droits des jeunes ont été mises en place en 2016, des outils digitaux ont été créés, un meilleur équilibre de genre a été atteint, le réseautage est devenu une modalité de travail par défaut et 60.000 jeunes ont été touchés au total.</p> <p>PL3 : participation accrue dans les activités de réseautage et de plaidoyer, affiliation à des clubs de jeunes, mise en place de 10 initiatives en 2016 sur des questions qui sortent parfois du cadre universitaire et signature de 4 conventions de partenariat avec des universités.</p> <p>PL4 : la relation de confiance entre les comités populaires et les jeunes s'est renforcée, la stratégie d'intervention a été modifiée pour garantir la sécurité de tout un chacun, 14 initiatives ont été menées en 2016, mais peu de jeunes ont été intégrés dans les comités de coordination.</p> <p>PL5 : appui logistique et financier d'autorités locales, participation des jeunes à de nombreuses réunions d'interpellation et de prise de décision, formalisation de plusieurs espaces de concertation au niveau municipal, surtout à Gaza, échanges avec le Haut Conseil de la Jeunesse et des Sports et signature d'une convention avec le Ministère de la Jeunesse.</p> <p>PL6 : coordination étroite entre partenaires, y compris avec Gaza, travail de capitalisation, co-organisation d'une évaluation externe avec adoption de certaines recommandations, mais élaboration d'un seul projet complémentaire pour les jeunes du programme.</p>		😊 😊 😊 😐 😊 😐		
Exécution budgétaire 2014-2016 cumulée	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total
Budgétisé	319.425,00€	401.578,89€	513.825,00€	1.234.828,89€
Réalisé	318.084,91€	383.555,92€	543.258,56€	1.244.899,38€
%	100%	96%	106%	101%
Commentaires: exécution totale du budget et transfert de moyens supplémentaires à la Palestine grâce aux soldes sur les autres objectifs spécifiques Sud en vue de couvrir le nombre significatif d'activités des partenaires limitrophes palestiniens en 2016. Le budget du personnel a par ailleurs été quelque peu dépassé pour compenser la baisse progressive de l'euro face au dollar et couvrir un temps partiel supplémentaire sur la				

gestion administrative et financière en 2016.			
Suivi et coordination du PGM			
Dates des missions de suivi SolSoc	Participants	Dates des ateliers de suivi « pays »	Participants
14 - 18 février	François Sarramagnan	15 février (supervision de la production du rapport)	Comité de pilotage et François Sarramagnan
27 mars - 1 ^{er} avril	François Sarramagnan		
13 - 27 mai	François Sarramagnan Aurore Schreiber	Atelier d'identification du 14 au 19 mai	3 PA, Aurore Schreiber et François Sarramagnan
11-18 décembre	François Sarramagnan		
Principales conclusions et recommandations			
<p>L'objectif spécifique du programme a été en bonne partie atteint : un embryon de mouvement social de jeunes a été créé il et a commencé à influencer la définition de certaines politiques qui concernent les jeunes, y compris au niveau national. Il a élaboré son manifeste, qui est le fruit d'un échange entre jeunes issus de régions et de milieux socio-culturels différents, s'est doté d'un Comité national et a touché de manière ou indirecte près de 60.000 personnes.</p> <p>De manière plus spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une relation de confiance s'est créée entre les jeunes et les syndicats qui se sont mobilisés ensemble sur plusieurs dossiers « phares ». Participation à des activités des jeunes, malgré un manque de mobilisation sur leur agenda, et affiliation de 19 jeunes à des organisations syndicales. • Le travail en réseau et les échanges entre clubs de jeunes, y compris entre Gaza et la Cisjordanie, se sont considérablement développés. Organisation de nombreuses activités et initiatives qui étaient liés aux droits sociaux, politiques et économiques et ce, de manière autonome. Développement d'outils digitaux à succès et renforcement de la participation des femmes. • Augmentation de la participation des étudiants au mouvement, surtout dans les activités de réseautage et de plaidoyer. Elargissement de leur agenda et collaboration avec 14 universités qui ont mené à la signature de 4 conventions de partenariat. • Soutien fréquent des décideurs locaux, principalement au niveau logistique et moral, aux activités menées par les jeunes. Formalisation d'espaces de concertation avec des municipalités et échanges répétés avec le Haut Conseil de la Jeunesse et des Sports autour de son plan stratégique et du manifeste du mouvement. Signature d'une convention avec Ministère de la Jeunesse de Gaza et dynamique d'inclusion des jeunes dans des espaces de concertation avec les autorités. • Clarification progressive des rôles et responsabilités entre les partenaires associés et les PL, notamment au travers d'un <i>Memorandum of Understanding</i> et meilleure maîtrise de la cartographie des incidences. <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malgré les obstacles, poursuivre la collaboration avec les organisations syndicales, mais par souci d'efficacité, se focaliser sur une collaboration avec la PGFTU, principal syndicat palestinien. • Poursuivre le soutien aux initiatives d'envergure nationale portées par les clubs et les étudiants. Travailler avec des « hubs régionaux » de clubs et de comités populaires pour avoir un effet de levier et malgré les progrès déjà réalisés en matière d'équilibre de genre, renforcer davantage les compétences des femmes. • Considérer les décideurs élus comme des partenaires « stratégiques », tout en veillant à soutenir des initiatives qui les impliquent et à renforcer le processus de formalisation des espaces de concertation. • Entamer une collaboration avec les jeunes travailleurs-ses pour les inclure dans le mouvement. • Renforcer les échanges entre jeunes de Cisjordanie, Gaza, voire avec les Palestiniens d'Israël et de la diaspora. 			

OBJECTIF SPÉCIFIQUE SUD OSS090 SÉNÉGAL : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA PROTECTION SOCIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE EFFECTIVE ET D'UNE AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE AU SÉNÉGAL



Lecture de la déclaration de Nioro du Rip, remise ensuite au secrétaire générale de l'ACMU

UNE SOCIÉTÉ CIVILE IMPLIQUÉE DANS LE CHANGEMENT

En 2016, le Sénégal continue de rester un modèle de stabilité et de démocratie en Afrique de l'Ouest. Le Président Macky Sall, devenu le Président du Comité d'orientation des chefs d'Etat du NEPAD⁹, permet désormais au Sénégal l'accès aux enceintes internationales du G8 et du G20, mais aussi à celles des « Brics¹⁰ ». Cependant, en 2016, selon le dernier rapport de la Banque Mondiale, le taux de pauvreté au Sénégal atteint encore les 46,7%, ce qui équivaut à 6,3 millions de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté. Sur le plan de la santé, de nombreux défis restent aussi à relever, toutefois des changements portés par certains facteurs favorables, dont la contractualisation progressive des gestionnaires des mutuelles, ont permis d'étendre la protection sociale vers un plus grand nombre. En matière d'agriculture familiale, en 2016, les décideurs politiques ont mis en place des « Cadres Locaux d'Appui et d'Accompagnement de Proximité des exploitations familiales » qui rassemblent les autorités administratives, les services techniques concernés et les paysans, constituant ainsi des espaces privilégiés d'interpellation et de revendication politique pour les agriculteurs et les producteurs locaux.

L'année 2016 a permis de poursuivre la professionnalisation des organisations partenaires de Solsoc au Sénégal : GREEN, OYOFAL PAJ, APROFES et la FONGS. Ils ont gagné en visibilité, en expertise et en crédibilité, et ce, aussi bien auprès de leurs communautés qu'auprès des décideurs locaux et

⁹ NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

¹⁰ BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

nationaux. Ils maîtrisent notamment mieux les outils de gestion administrative et financière. La FONGS se positionne désormais en acteur incontournable pour le suivi et l'accompagnement des exploitations familiales ; GREEN se positionne comme acteur de référence dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'environnement ; l'APROFES a développé une expertise en matière d'égalité femmes/hommes et Oyofal Paj, qui bénéficie de l'appui des fédérations des Mutualités socialistes et de Solidaris International, est devenue une structure reconnue en matière d'accompagnement des mutuelles de santé. Autre succès à relever au terme du programme 2014-2016: l'organisation d'échanges internationaux de bonnes pratiques avec les autres partenaires appuyés par Solsoc, tel que celui organisé en 2016 entre partenaires sénégalais, marocains et burkinabés autour du thème de l'ESS. Par ailleurs, des progrès sensibles sont aussi à noter en matière de représentation des femmes dans les instances des associations et du rajeunissement du membership des structures accompagnées.

"Couverture maladie des secteurs informel et rural, nous assurons"

Les journées nationales de la mutualité, brassage entre mutualistes venus de toutes les régions du pays !

Le réseau des mutuelles Oyofal Paj a organisé en partenariat avec l'UNAMUSC, l'ACMU, le GRAIM et le PAODES, dans le cadre de la mise en œuvre du programme MasMut, les journées nationales de la mutualité à Kaolack et Nioro du Rip le 28 et 29 décembre 2016.

L'occasion venue pour le réseau des mutuelles de renforcer la visibilité de ses actions, de sensibiliser les populations sur la politique de la CMU et de travailler ensemble à l'amélioration des capacités politiques de l'UNAMUSC dans la gestion de la CMU.

La première journée, présidée par le directeur du Cabinet du Ministère de la Santé, était consacrée à divers ateliers thématiques : l'état d'avancement de la CMU, la qualité de l'offre de soins, le rôle des collectivités locales dans la CMU et la contribution des mutuelles dans le financement de la santé. A la clôture de cette première journée de rencontres et partages, plusieurs conclusions ont été adoptées en vue d'une meilleure implication de l'autorité administrative et locale dans la CMU, d'une plus grande responsabilisation des collectivités locales dans la gestion des politiques publiques, de la mise en place d'un médecin-conseil, ...

La deuxième journée a occasionné la participation massive de personnes regroupant des mutualistes venus de toutes les régions et départements du Sénégal. Cette journée a été rythmée par des chants et des représentations théâtrales sensibilisant sur la santé et la CMU.

S'achèvent alors ces deux journées consacrées aux mutuelles sénégalaises. Dans leurs discours finaux, les responsables départementaux ont salué la bonne mobilisation des mutualistes et ont exhorté les populations pour une adhésion massive aux mutuelles de santé. Le maire de Nioro du Rip a également pris la parole pour exprimer sa joie d'accueillir dans sa commune une si belle initiative. Après ses remerciements pour la confiance placée en sa commune, il s'est engagé au nom de son conseil municipal et de ses pairs maires à appuyer les mutuelles de santé de leur département.

OSS090 Sénégal : synthèse des résultats

Titre: Renforcement des capacités d'acteurs pour la construction d'un mouvement d'économie sociale et solidaire

Contact Solsoc	Partenaires associés	Partenaires limitrophes 2016 (groupes cibles)			
<p>Personne de contact: François Sarramagnan Tel : 02/ 505 40 87 Email : Fsarramagnan@Solsoc.be</p> <p>Marie Charlier Tel: 02/ 505 40 86 Email: mcharlier@Solsoc.be</p>	<p>GREEN OYOFAL PAJ APROFES FONGS</p>	<p>PL1 : 14 structures associatives et 5 réseaux de femmes PL2 : les 24 mutuelles de santé du réseau (avec un focus sur 4 MS : Dara, Kaolack, Taïba et Thiaré) PL3 : 1 MEC régionale (la MEC Malicounda) et la MECAT PL4 : des élus locaux, responsables et décideurs départementaux, régionaux et nationaux. PL5 : les 4 partenaires associés du programme.</p>			
<p>Libellé de l'OSS090 : Les groupes cibles et les partenaires du programme (structures associatives, mutuelles de santé à base communautaire, mutuelles d'épargne et de crédit), et plus particulièrement les femmes et les jeunes qui les composent, renforcent leurs capacités sur le plan institutionnel, organisationnel, financier et politique dans le domaine de la protection sociale et de l'économie sociale et solidaire en tenant compte du respect de l'environnement et d'une gestion durable des ressources naturelles.</p>					😊
<p>Principaux résultats et analyses des changements 2016 Appréciation : 😊, 😐, 😞</p>					
<p>PL1 : croissance de la production et des rendements, diversification des sources de production et des revenus, soutien accru des services techniques extérieurs et appui de l'ITA et d'autres acteurs, meilleure maîtrise des principes ESS, visibilité (capitalisation) et professionnalisation, bonne gouvernance, excepté pour 3 PL de la FONGS, actions de plaidoyer portant leurs fruits (CLAAP, ...).</p>					😊
<p>PL2 : renforcement en comptabilité, partage et transparence des données, bonne gouvernance, actions de sensibilisation, communication et promotion, augmentation base d'adhésion et fidélisation, continuité des subventions de l'Etat et de subventions des CL, échanges et négociations avec les districts sanitaires, accroissement de leurs rôles dans la mise en œuvre de la CMU.</p>					😊
<p>PL3 : fonctionnement des MEC conforme aux statuts, meilleure prise en compte des besoins des sociétaires (plus de collaboration et d'échanges entre MEC et associations), soutien financier du FONGIP et du PIDES, fusion Mec Malicounda et le groupement de Nianing, ouverture de deux nouveaux guichets et renforcement en équipements des bureaux.</p>					😐
<p>PL4 : augmentation de la visibilité et crédibilité des PA et PL, intégration des acteurs du programme dans les cadres de négociations et les espaces de concertation, reconnaissance de la FONGS pour le suivi des EF, reconnaissance de GREEN en matière d'ESS et de création d'emplois verts, allègement des procédures de dépôts des agréments pour les MS et augmentation de leur rôle dans la gestion de la CMU.</p>					😊
<p>PL5 : renforcement en matière de gestion comptable surtout pour Oyofal Paj et GREEN (TomPro2), amélioration en matière de classement et d'archivage pour l'APROFES et GREEN, renforcement en gestion administrative pour les 4 PA et un renforcement des connaissances en ESS pour la FONGS et GREEN. En matière de couplage, GREEN et Oyofal Paj ont développé des efforts considérables pour mettre en place la MS de Touba Toul.</p>					😊
Exécution budgétaire 2014-2016 cumulée	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total	
Budgétisé	320.010,00€	436.419,00€	300.340,00€	1.056.769,00€	
Réalisé	372.079,22€	348.879,70€	315.726,18€	1.036.685,10€	
%	116%	80%	105%	98%	

Commentaires : Le budget comprend l'OSS100. Au 31 décembre 2016, seuls deux partenaires présentaient un solde : Oyofal Paj (2385,45 euros) et GREEN (2.708,75 euros). Compte tenu du budget à exécuter en 2016, on peut tout de même estimer qu'il s'agit d'une bonne performance, particulièrement pour Oyofal Paj qui présentait un taux d'absorption limité jusqu'il y a peu. Le solde de l'OSS 100 est réparti sur tous les OSS.

Suivi et coordination du PGM

Dates des missions de suivi Solsoc	Participants	Dates des ateliers de suivi « pays »	Participants
Du 13 au 22/01/2016 : mission de suivi et d'évaluation	François Sarramagnan	Du 1 ^{er} au 02/02/2017 : atelier de rapportage annuel	Les membres du COPI élargi : PA et représentants des PL
Du 28/05 au 04/06/16 : Atelier d'identification 2017-2021	Marie Charlier Veronique Wemaere GREEN/OYOFAL et 6PL		
Du 23/11/2016 au 02/12/2016 : mission de suivi et d'évaluation + tuilage entre les deux gestionnaires Solsoc	François Sarramagnan Marie Charlier		

Principales conclusions et recommandations

- L'année 2016 a permis de poursuivre le renforcement de la professionnalisation des PL, et par là leur autonomisation progressive, ainsi que l'augmentation de leur visibilité et de leur crédibilité aussi bien auprès de leurs communautés qu'auprès des politiques locaux et nationaux. Au niveau de nos partenaires associés, cette année a permis de constater leur renforcement notable en gestion administrative et financière, surtout pour GREEN et OYOFAL PAJ. Leur expertise est également reconnue et mise en valeur par des acteurs aussi bien internes qu'externes au programme. Ainsi, la FONGS se positionne en acteur incontournable en ce qui concerne le suivi et l'accompagnement des exploitations familiales ; GREEN permet le renforcement des IESS et se positionne comme acteur de référence dans le domaine de l'ESS, des emplois verts et de l'environnement ; l'APROFES, via son accompagnement des réseaux de femmes, est quant à lui un partenaire permettant une réflexion durable en matière de stratégie genre ; Oyofal Paj a accompli du beau travail en termes d'accompagnement des mutuelles, mais aussi en ce qui concerne son positionnement au sein de la CMU. Une belle réussite de ce programme est également l'autonomisation des PL et PA dans l'organisation d'échanges de bonnes pratiques avec les autres pays partenaires du programme comme cela fut le cas pour l'échange de 2016 avec les partenaires sénégalais, marocains et burkinabés sur l'ESS.
- Pour le programme 2017-2021, Solsoc continuera de travailler avec deux PA : GREEN et Oyofal Paj. Un recentrage thématique, mais aussi institutionnel nous a amené à privilégier le travail avec ces deux partenaires pour concentrer les moyens et gagner en efficience. Toutefois, nous envisageons déjà des rencontres et des échanges avec l'APROFES et la FONGS qui restent malgré tous des acteurs très pertinents dans le cadre du travail de Solsoc au Sénégal.
- L'identification du programme 2017-2021 a pris en compte les faiblesses relevées au cours de ces 3 années de programme afin de pouvoir cibler et recentrer les stratégies. En outre, l'identification de ce programme sur 5 ans s'est basée sur une évaluation externe réalisée en 2016 pour le réseau Oyofal Paj et l'ONG GREEN sur les questions d'autonomie. Les résultats de cette évaluation ont été partagés avec les PA et inclus dans la grille des 10 critères de partenariat. Cette évaluation recommandait un renforcement des stratégies pour la professionnalisation des deux PA, leur leadership et leur autonomisation financière. En ce qui concerne les PL, les appuis recommandés concernaient la gestion informatisée des données des MS ainsi que l'amélioration de leurs relations avec les CL et la formalisation de groupements des PL de GREEN, autant de recommandations qui ont été prises en compte.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE SUD OSS100 PROGRAMME INTERNATIONAL :
RENFORCEMENT DES ÉCHANGES, DES COLLABORATIONS ET DES SYNERGIES AU
NIVEAU INTERNATIONAL EN VUE D'AMÉLIORER LES COMPÉTENCES ET LES
CAPACITÉS DE PLAIDOYER DES PARTENAIRES ASSOCIÉS ET LIMITOPHES



« Le bénéfice est divisé en trois : une partie revient aux travailleuses, une autre est réservée pour l'amortissement et la troisième sert à soutenir les membres pour leurs problèmes sociaux. » Femme membre du GIE FASSDIOM au Sénégal

Du 30 octobre au 5 novembre 2016, à leur initiative, des partenaires du Burkina Faso, du Sénégal et du Maroc ont organisé un voyage d'échange autour d'initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS) à Thiénaba au Sénégal. Le but de cette rencontre était d'offrir au CARTPL, ATY, la FGPN, AFAQ et FASSDIOM l'opportunité de découvrir de nouvelles pratiques en lien avec les principes de l'économie sociale et solidaire.

La rencontre a permis aux différent-e-s acteurs-trices de partager leurs expériences concrètes en matière de gouvernance, de certification de la qualité des produits, de redistribution des bénéfices, d'autonomisation, de commercialisation et de retombées sociales pour la communauté.

OSSO100 Programme international : synthèse des résultats

Contact Solsoc		Partenaires associées et limitrophes 2016		
Personne de contact: Veronique Wemaere Tel: 02/ 505 40 71 Email: vwemaere@Solsoc.be		25 partenaires du Burkina Faso, Burundi, Colombie, Bolivie, RD Congo, Guinée Bissau, Maroc, Palestine, Sénégal et Belgique.		
Libellé de l'OSSO100: Les partenaires associés et limitrophes du programme ont renforcé leurs pratiques d'échanges et de synergies au plan international et ainsi leurs compétences et leurs capacités de plaidoyer. 😊				
Principaux résultats et analyses des changements 2016 Appréciation : 😊, 😞, 😊				
R1 : Ateliers ESS : Les partenaires associés et partenaires limitrophes de l'axe ESS du programme se réfèrent aux principes de la boussole de l'ESS élaborée collectivement par le réseau des partenaires (2014-2015). Ils ont adapté à leur contexte leurs stratégies d'accompagnement et de renforcement des initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS). Les IESS ont mis en œuvre de nouvelles pratiques et, avec les partenaires, ils capitalisent leurs expériences. La boussole de l'ESS a renforcé la crédibilité des acteurs. L'axe ESS est bien intégré dans 7 programmes « pays » et s'est renforcé avec une vision, des stratégies cohérentes et partagées, adaptées à chaque contexte.				😊
R2 : Missions internationales : A Dakar, un atelier « Genre et Protection sociale » des partenaires africains a produit des recommandations et une méthode de travail pour 2017-2021. Deux missions (parlementaires et action commune socialiste) en Colombie et RD Congo ont renforcé le plaidoyer des partenaires. Les résultats sont détaillés au chap 11. Les dépenses sont à charge du volet OSN1.				😊
R3 : Evaluations externes : En 2015, le GT Autonomie a finalisé l'outil « cartographie de l'autonomie » à partir de trois évaluations externes (RDC, Sénégal, Burkina), avec pour objectif de diffuser les recommandations concrètes et faciliter leur appropriation pour renforcer l'autonomie et l'émancipation des acteurs du programme. L'outil a été testé avec les partenaires palestiniens lors d'une 4 ^e évaluation externe du programme en mars 2016. La cartographie de l'autonomie et la boussole de l'ESS ont été fusionnées et utilisées avec le diagnostic rapide de l'ESS et la nouvelle grille de critères des partenaires pour l'identification des partenaires et des stratégies 2017-2021.				😊
R4 : Cartographie des incidences (CI) : Appréciant les avantages de la méthode de la CI et ses outils de suivi, les partenaires l'ont adoptée et l'utilisent désormais dans l'identification, la formulation et le suivi-évaluation du programme 2017-2021. 8 ateliers (1/pays) de formulation du nouveau programme ont été réalisés avec la CI en tenant compte des recommandations formulées et validées collectivement en 2015 pour optimiser son appropriation. La rigueur et l'élasticité de la méthode et des outils de suivi de la CI conviennent parfaitement aux adaptations nécessaires pour améliorer le suivi et l'évaluation.				😊
R5 : Forums sociaux : Le Forum Social Mondial de Montréal d'août 2016 n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés. Malheureusement, les délégués des organisations partenaires sud de Colombie, du Maroc, du Burkina et de Palestine n'ont pu obtenir de visa et n'ont pu y organiser leurs activités autour des thématiques de l'ESS et de la jeunesse. Les quelques délégués présents ont cependant pu rencontrer les partenaires syndicaux nord du programme (FGTB) à l'occasion d'une visite d'IESS canadiennes organisée par Solsoc. Ensemble, ils ont formulé des recommandations pour les prochaines rencontres internationales dans le cadre du PGM Commun Travail Dément.				😞
R6 : Analyses Contextuelles Communes: Solsoc a contribué à l'élaboration de l'ACC thématique Travail Dément en prenant le lead de l'ACC TD Afrique de l'Ouest, du Nord et de la Palestine. Les partenaires ont été associés malgré les délais serrés. Conscient des enjeux, ils ont saisi l'opportunité de participer et de rencontrer d'autres organisations partenaires y compris des ONG belges, d'être visibles, d'intégrer leurs thématiques de travail dans les ACC pays et de manière plus approfondie dans les 3 ACC travail décent qui les concernent. Les partenaires ont été encouragés à participer à l'élaboration des CSC « pays » et aux rencontres de dialogue stratégique qui se sont déroulées dans les « pays ».				😊
Exécution budgétaire 2016, 2015 et 2016 cumulée	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total
Budgétisé		471 096,00	39 825,00	510 921,00
Réalisé		310 368,93	49 286,90	359 655,83
%		65,88%	123,76%	70,39%
Commentaires: Les dépenses « personnel » ont dépassé les prévisions. Ceci est la conséquence des mandats assignés aux experts à la fois dans l'animation des ateliers ESS et dans la capitalisation des résultats. Le montant budgétisé en 2013 pour la réalisation des ACC n'a pas été utilisé (non nécessaire). Le budget OSS 100 est consacré au renforcement du réseau des partenaires. Il a ses propres tableaux financiers pour un meilleur suivi des stratégies (modèles 7 en annexes du rapport financier), mais à la demande de la DGD, le budget et les dépenses ont été éclatées à parts égales sur les 9 autres objectifs spécifiques « pays ».				

Suivi et coordination du PGM			
Dates des réunions du Comité d'accompagnement du programme (CODAC) en 2016	Participants	Dates des réunions et ateliers de suivi en 2016 (GT PGM)	Participants
3 réunions plénières (le 09/03, le 20/06, le 24/10) 3 réunions du GT ESS et Autonomie qui ont fusionné en un seul groupe de travail (11/01, 21/01, 2/03)	Equipe PGM et experts Equipe PGM et experts	3 GT PGM (14/03, 8/04, 14/11) Le GT PGM est l'espace de suivi du PGM. Il a mis systématiquement un point à l'ordre du jour de ces 3 réunions sur le suivi de l'OSS100.	Equipe PGM (Volet Nord et Sud)
Principales conclusions et recommandations 2014-2016			
<p>L'atteinte des résultats et de l'objectif spécifique confirment la pertinence de la stratégie de l'OSS100.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une synthèse des questions soulevées lors des 3 missions d'évaluation externe sur l'autonomie des acteurs du programme, sous forme d'un outil « cartographie de l'autonomie » a été améliorée avec les partenaires en octobre 2015, testée en Palestine en mars 2016 et ensuite fusionnée avec la boussole de l'ESS pour enrichir son pôle « autonomie ». • Le processus d'élaboration collectif des boussoles de l'ESS a permis de réelles réorientations stratégiques des volets ESS dans les programmes «pays» et de consolider l'axe thématique Travail Décent dans les stratégies 2017-2021. Les stratégies de renforcement des capacités des acteurs seront suivies et adaptées à partir des défis identifiés et des expériences innovantes d'ESS identifiées, partagées, analysées et capitalisées collectivement. • Les efforts se sont centrés sur la maîtrise de la cartographie des incidences qui s'est avérée pertinente pour suivre et analyser les changements et les stratégies du programme et identifier les nouvelles stratégies 2017-2021. L'appropriation de la méthode sera renforcée en la liant à la TOC et en adaptant le dispositif de suivi aux nouveaux besoins du programme commun. Les critères du CAD seront mieux pris en compte dans les évaluations. • Les deux missions d'information avec des représentants de l'Action commune et des parlementaires, organisées et encadrées par Solsoc et ses partenaires Sud en RDC et en Colombie ont permis un important travail de sensibilisation et de plaidoyer en aval. Il se poursuivra en 2017. Cette stratégie s'avère payante, mais elle nécessite un important travail de préparation et de suivi et une maîtrise accrue de la communication. Solsoc réélaborera les TDR de ces missions pour le prochain PGM. Tant pour ce type de mission que pour la participation aux Forums sociaux, le PGM 2017-2021 ouvre de nouvelles perspectives de collaborations dans le cadre du PGM commun et du CST Travail Décent. Ces stratégies constituent des leviers privilégiés pour améliorer les expertises thématiques et créer des alliances pour le plaidoyer en adéquation avec les thématiques de travail du programme. • Le nouveau comité de Pilotage du programme (CODAC) sera mis en place pour améliorer et clarifier le travail autour des thématiques du programme commun Travail décent : genre, protection sociale, ESS, partenariats à caractère syndical. Il s'élargira à de nouvelles expertises pour piloter les évaluations en articulation avec les RSI (résultats de synergies internationales) transversaux à tous les OSS 2017-2021(Solsoc). 			

4. LES MANDATS DE SOLSOC EN 2016

Organisation / plateforme	Instances/espace de travail	Membre équipe SolSoc 2016
ABP		François Sarramagnan
ACH'ACT		Perrine Crevecoeur
ACODEV	AG & CA	Veronique Wemaere
	Comité de liaison CSC	Veronique Wemaere
Alliance AGRICONGO		Sylvie Demeester
CNCD	AG et CA	Pascale Bodinaux
	Com Pol	Pascale Bodinaux
	Cotonou	Pascale Bodinaux
	Com Progr & Projets	François Sarramagnan
	Plateforme Amérique Latine	Gladys Cifuentes
	Plateforme Afrique Centrale	Sylvie Demeester
	BE Gender	Gladys Cifuentes
	PF Protection Sociale/	Perrine Crevecoeur
	PF Moyen Orient	François Sarramagnan
	LED	Aurore Schreiber
CWBCI	AG	Veronique Wemaere
CETRI	AG & CA	Pascale Bodinaux
Commissions IEV		Pascale Bodinaux/Veronique Wemaere
Coordination belge pour la Colombie		Gladys Cifuentes
ECCP		François Sarramagnan
EURAC	AG	Sylvie Demeester
FEONG	AG et CA	Alexandra Noël
ITECO	AG	Veronique Wemaere
Le Monde Selon les Femmes	AG & CA	Perrine Crevecoeur
Le réseau international socialiste		Pascale Bodinaux/ Veronique Wemaere
MASMUT	Comité Pilotage	Veronique Wemaere
	PF MASMUT	Perrine Crevecoeur
	Cellules pays et GT PGM MASMUT	Perrine Crevecoeur/ Sylvie Demeester /François Sarramagnan
OIDHACO	CA	Gladys Cifuentes
PF ACNG Travail Décent / CSC Travail Décent	Comité Pilotage	Veronique Wemaere
	GT coordination CSC	Veronique Wemaere
SAW-B	AG	Pascale Bodinaux
SETM	AG et CA	Veronique Wemaere
SOLIDAR	GT Protection sociale	Perrine Crevecoeur
	Working group Palestine	François Sarramagnan

5. LA COMMUNICATION DE SOLSOC

PUBLICATIONS

Solsoc édite un bimestriel d'information, l'Alter Egaux, destiné à ses donateurs et sympathisants. En 2016, quatre numéros d'Alter Egaux ont été publiés. Ils ont été diffusés par voie postale à 1.200 exemplaires en moyenne. Ils ont également été distribués à l'occasion d'événements auxquels Solsoc a participé.

- **N°71 janvier –février – mars** : Interview de Christiane Vienne, Sénatrice, Députée pour le Parlement Wallon et cheffe du groupe PS au Parlement de la Communauté Wallonie Bruxelles – Article principal : Femmes du Kivu, un combat pour l'intégration
- **N°72 avril – mai - juin** : Interview de Robert Vertenuel, Secrétaire Général de la Centrale Générale de la FGTB, Article principal : Solsoc et l'Action Commune en RDC
- **N°73 juillet – aout – septembre** : Interview de Delphine Houba, Vice-Présidente de Solsoc – Article principal : Solsoc à Montréal pour le Forum Social Mondial
- **N°74 octobre – novembre – décembre** : Interview d'Olga Zrihen, administratrice de Solsoc et députée PS au Parlement Wallon – Article principal : Solsoc en mission d'information en Colombie

Fin juin, le Rapport d'activité 2016 a été envoyé à 1.250 destinataires sous un format hors-série de l'Alter Egaux. Il se présentait sous la forme d'un numéro A4 de 20 pages.

LE CROCO

10 numéros de la newsletter électronique de Solsoc ont été réalisés de janvier à décembre 2016, envoyé en moyenne à 1.650 destinataires par numéro en 2016.

le CROCO LE CROCO N°126 (SEPTEMBRE 2016)

Le Croco est la newsletter de l'ONG Solidarité Socialiste. Tous les mois, il vous propose une sélection mondiale de l'actualité !

SOLIDARITE SOCIALISTE

LE 20 SEPTEMBRE, C'EST LA JOURNÉE DE MOBILISATION CONTRE LE TTIP ET LE CETA, CES TRAITÉS TRANSATLANTIQUES AMÉRICANISATIONNÉS QUI METTENT EN PÉRIL NOS SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE. REJOINS LA GRANDE MANIFESTATION NATIONALE QUI SE TIENDRA À BRUXELLES À 17H ! [PLUS D'INFORMATIONS](#)

Croco PRONSTEUR
Danny Simpson, directeur du PROCOOP en RDC et représentant au Forum Social Mondial, nous donne un tour du Parc Solar Mondial de Montréal qui s'est déroulé du 9 au 14 avril.
[Lire aussi : PROCOOP](#)

Croco ÉDITÉ
Quand les vacanciers empruntent les avions, ils ne se doutent pas toujours des combats menés dans l'embarcadere. Brussels Airlines avait décidé d'exclure une pilonne israélienne produite dans les colonies de leur offre de catering. Malheureusement, la compagnie a finalement retourné sa veste quelques jours plus tard sous la pression d'une violente campagne de boycott israélienne. Tout ça pour un banal dessert ? Oui, mais la vente de ce produit, issu d'une colonie israélienne, est illégale au regard du droit international, et voir une entreprise belge ne pas respecter ce principe, au nom d'une pseudo position « neutre », est inacceptable ! C'est pourquoi la mobilisation doit continuer pour soutenir les campagnes comme [« Hachal In Israel »](#).

Vidéo : UNE JOURNÉE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À MONTRÉAL
Juliette Compaoré (ASMADÉ - Burkina Faso), nous fait un retour en image sur la journée de visites d'initiatives sociales et solidaires montréalaises organisée par Solidarité Socialiste lors du Forum Social Mondial.
[Voir le reportage](#)

Croco CONFÉRENCE
Les rapports politiques en Afrique au Parlement européen sur l'alternance

Au Burundi, la guerre civile menace toujours
Un an après les manifestations dénonçant la réélection du président Pierre Nkurunziza, opposants et proches du régime multiplient les règlements de comptes. De plus en

RDC : Kabila ou pas ?
Une véritable course contre la montre se joue actuellement à Kinshasa. D'un côté, le parti présidentiel de Joseph Kabila, qui tente d'organiser tout un dialogue politique avant le 19 décembre pour régler

RDC : Prisonniers facilités
La vague d'amnistie annoncée le vendredi 19 août par le ministre de la Justice reste largement incomplète. Elle est supposée avoir permis la libération de 24 personnes détenues

Le propos du Croco n'est pas de promouvoir l'organisation (rôle d'Alter Egaux et des brochures de présentation), mais bien de relayer vers un public de mandataires politiques, associatifs, et de sympathisants de l'information autour des enjeux Nord Sud et de la mondialisation. Nous diffusons également des infos produites par nos partenaires Nord (MUT, FGTB, FPS, plates-formes d'ONG) ou par les mandataires PS (travail parlementaire). Les contenus du Croco (<http://croco.solsoc.be/>) se focalisent sur les thèmes et les priorités du Programme. Les invités, souvent des représentants d'organisations partenaires Sud, expriment des points de vue autour de ces mêmes préoccupations.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

En sus, Solsoc en 2016 a également publié **18** communiqués de presse diffusés à environ **1.490** destinataires par envoi et relayés sur notre site et page Facebook :

28/01/2016	Itiraf Remawi, une détention sans cesse prolongée
02/02/2016	Solsoc à la 8e rencontre du Chantier des idées : « Quel rôle pour les Socialistes dans un monde en crises ? »
07/03/2016	CONTRÔLE DE LA PROTECTION SOCIALE AU BURKINA FASO
18/03/2016	Solsoc en mission d'information en République Démocratique du Congo
05/04/2016	Retour de la délégation conduite par Solsoc en RDC
13/06/2016	Situation préoccupante en Colombie
11/07/2016	Itiraf Remawi enfin libre !
28/07/2016	Solsoc au Forum Social Mondial de Montréal
11/08/2016	Solsoc et SETM/SESO à la Fête des Solidarités
16/08/2016	Succès pour le Forum Social Mondial de Montréal malgré une participation faible
20/09/2016	L'économie sociale et solidaire : Un levier de changement avec le Sud ?
21/09/2016	Violences en RDC
23/09/2016	Pour 2017, faites des vœux solidaires !
04/10/2016	Opération 11.11.11 : soutenez nos projets !
21/10/2016	Solsoc et la Coordination Belge pour la Colombie en mission d'information
29/11/2016	Encore rien de prévu pour ce vendredi ?
15/12/2016	Des « citoyens en marche », un documentaire de Solsoc à découvrir au plus vite !
21/12/2016	Meilleurs vœux solidaires pour 2017

LE SITE : WWW.SOLSOC.BE

Outre une présentation de Solsoc, le site présente les actions réalisées au Nord et au Sud, ainsi que les partenaires concernés. Une carte interactive permet une recherche par zone géographique.

Le site comprend un espace dédié 'A la Une', ainsi qu'un second espace consacré aux actualités, sous forme d'un « accordéon » animé. Le site est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité de Solsoc et de ses partenaires.

Il permet de consulter les Alter Egaux (depuis le premier numéro, janvier-février 2003) en format PDF, ainsi que les numéros des Crocos (depuis avril 2006) et les communiqués de presse (depuis 2012). Il propose également une page 'donateurs' et 'legs', et offre la possibilité de consulter des documents (hors-séries de la revue Politique, dossiers thématiques, études de cas, rapport annuel, outils de sensibilisation et/ou d'éducation, ...).

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Solsoc dispose d'une page Facebook et d'un compte Tweeter. Le nombre d'abonnés à la page Facebook et passé de 1.243 le 1^{er} janvier 2016 à 1.550 le 31 décembre, notamment grâce au fait qu'elle est bien alimentée (2-3 publications par jour) et au relai des publications de nos partenaires. Sur Tweeter, Solsoc a 861 abonnés, mais ne se focalise pas encore sur ce média, privilégiant sa stratégie de fidélisation sur Facebook.

The screenshot displays the Solsoc website interface. At the top, there is a navigation menu with categories like 'SOLIDARITÉ SOCIALISTE', 'LE CROCO', 'DONNÉES', 'ACTUALITÉS', 'PROTECTION SOCIALE', 'ACTION', 'BLOG', 'RETOUR', 'NOUS', and 'CONTACTER'. The main content area features a large image of a woman and a child, with the headline 'Protection sociale : le bilan de deux années de campagne'. Below the headline, there is a sub-headline 'Près de deux ans, Solidarité Socialiste a mené campagne avec une large coalition d'ONG, de syndicats et de mutuelles en faveur d'une protection sociale universelle. Trois quarts de l'humanité est en accès limité à une protection sociale. Ces personnes n'ont ni accès aux soins de santé, ni à une pension, c'est injuste. Le 24 janvier dernier, nous avons remis nos revendications et notre soutien massif au Ministre de la Coopération au Développement Alexander De Croo.' The article text continues: 'Résultats : 90 000 personnes ont soutenu notre campagne. Il y a eu plus de 3 000 actions dans 20 pays, la campagne est devenue un modèle pour l'OT et nous avons démontré que la protection sociale universelle était faisable. Au niveau politique, nous avons aussi obtenu des succès. En mai 2016, une résolution sur la protection sociale a été adoptée à la Chambre. La résolution a eu un résultat concret : le SPF Sécurité Sociale travaille maintenant en étroite collaboration avec la CTR. Un exemple de partage d'expertes qui était l'un de nos axes de campagne. Le gouvernement s'est engagé à promouvoir la protection sociale dans sa politique étrangère.' At the bottom, there is a section titled 'En visite chez le Ministre' with a sub-headline 'Grâce à votre soutien massif, nous avons rencontré le Ministre de la Coopération au Développement Alexander De Croo. Il a suivi notre campagne et est convaincu de son importance. La protection sociale est un droit universel. Si l'on veut que les personnes prennent leur vie en main, elles ont besoin de protection sociale. Je vais tout faire pour que les paroles de ministre se traduisent en actes.' Below this, there is a small image of a group of people and a caption: 'Une campagne en terminant, cela ne veut pas dire que nous abandonnons le thème. Une nouvelle alliance avec des partenaires solidaires va continuer à se construire. La coalition fera le suivi pour que les paroles de ministre se traduisent en actes.'

6. LA MOBILISATION ET LA RÉCOLTE DE FONDS

VISIBILITÉ DE SOLSOC

Solsoc a tenu des stands et a présenté ses activités lors de plusieurs évènements en 2016. Parmi ceux-ci citons :

- 1^{er} mai FGTB à Bruxelles (Place Rouppe), Liège (Place St-Lambert)
- Le 28 mai, l'équipe de Solsoc Running for Palestine a participé aux 20km de Bruxelles.
- Village des associations aux Solidarités en partenariat avec SETM/SESO les 27 et 28 août à la citadelle de Namur (thématique Protection Sociale).
- Village des associations de Manifesta en partenariat avec l'ABVV-FGTB Horval les 17 et 18 septembre à Bredene-sur-mer (thématique Burundi).
- Opération 11.11.11 : divers stands de ventes organisés par Solsoc à Bruxelles et au sein de la mouvance socialiste.
- Congrès FGTB : les 1^{er} et 12 décembre, Solsoc a tenu un stand en partenariat avec FOS, aux congrès de l'ABVV-FGTB HORVAL et de la Centrale Générale.
- Exposition Katanga : l'exposition photo « Sans terre, dans droits : les creuseurs du Katanga » a été mise en avant lors de plusieurs événements notamment au Parlement fédéral, à la CTB et à la Région de Bruxelles Capitale.

RÉCOLTE DE FONDS – DONATEURS INDIVIDUELS

La stratégie de récolte de fonds, définie fin 2012, a suivi son cours en 2016. Cette stratégie a pour cible les membres du Parti Socialiste (donateurs individuels) et leurs institutions au niveau local (ligues, sections, Unions Socialistes Communales). Elle s'appuie sur le principe du «Relationship Fundraising» qui considère le donateur comme un acteur à part entière dans sa relation à l'ONG qu'il appuie, et détermine le don individuel comme un acte militant et d'engagement. Elle fait partie d'un ensemble plus vaste appelé « recherche de financements » qui englobe d'autres publics et d'autres stratégies de contact et de communication, et fait l'objet d'un suivi dans le groupe stratégique recherche de financements.

En 2016, le travail consistait encore essentiellement en la présentation de Solsoc devant les militants socialistes, à différents niveaux (assemblée générale communale, assemblée générale cantonale, distribution et relations publiques au cours de divers événements organisés par le PS à l'échelon local). Au total, le chargé de récolte de fonds a participé cette année à plus d'une trentaine d'évènements et de rencontres.

Comme en 2015, notre ONG était représentée au Comité fédéral de Liège (deux places sont y sont réservées à des représentants de Solsoc [Patrick Abeels et Caroline Heylen Yerna (JS, membre de l'antenne locale de Flémalle]) qui y relaient notre travail et l'importance de la solidarité internationale.

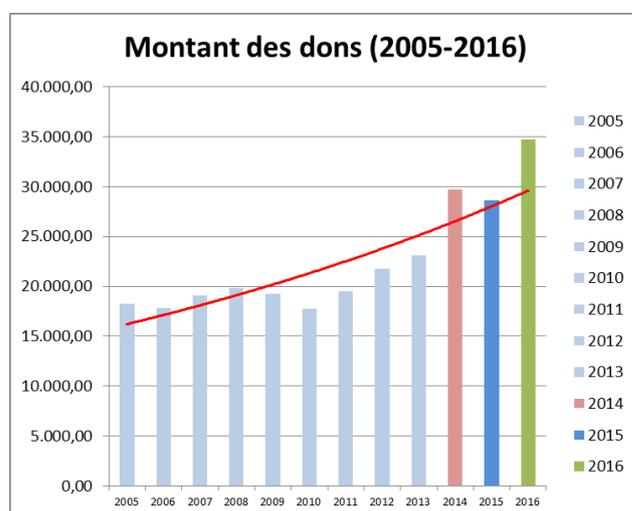
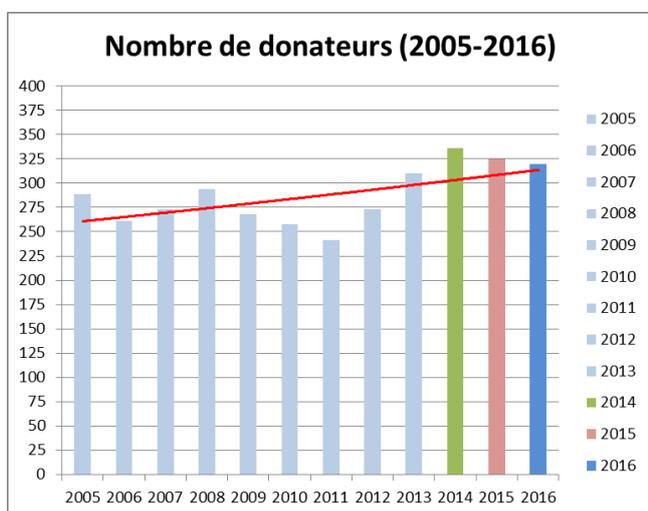
Solsoc continue à être membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (A.E.R.F.), réseau auquel l'appartenance est indispensable pour toute association qui mène une politique de récolte de fonds, comme gage de sérieux et de professionnalisme.

Pour l'année fiscale 2016, Solsoc a délivré 309 attestations fiscales pour un montant total de €45.770,24, ce qui comprend aussi les dons effectués pour « Vent du Nord Vent du Sud ». Pour Solsoc, le montant des dons individuels se monte à 33.908,49€, une hausse de €5.339,24 par rapport à 2015 (€28.569,25). Cette récolte de fonds 2016 est la meilleure jamais enregistrée : elle dépasse pour la

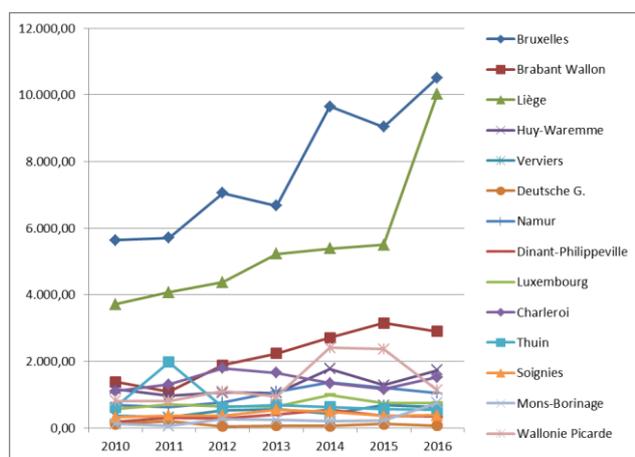
première fois le seuil des €30.000, alors que les chiffres avant la mise en place de la stratégie de récolte de fonds en 2013 tournaient autour de la ligne des €20.000.

PERSPECTIVES D' ACTIONS À CINQ ANS

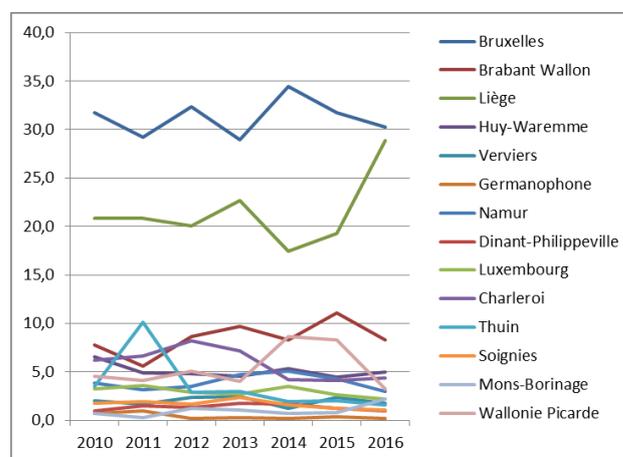
Il est indispensable durant la période 2017-2021, outre la poursuite de l'indispensable travail de proximité et de rencontre avec les militants socialistes, de mettre en place des actions plus concertées et plus ambitieuses en termes quantitatifs. Le renouvellement des instances devrait permettre d'insuffler une dynamique nouvelle et de passer à la vitesse supérieure -> contacts des membres des instances selon un plan concerté de rencontres et de communication, courriers ciblés, actions envers les seniors socialistes et mutualistes, ... Il convient ainsi de trouver des moyens renforcés de mise en relation des diverses actions de mobilisation de fonds propres, avec une coordination et un monitoring serrés des stratégies choisies et poursuivies pour les cinq ans à venir. Le défi sera de trouver les moyens indispensables pour créer les outils attirants et mener les actions accrocheuses, originales et médiatiquement porteuses, adaptés et associés à chacun des publics déterminés. Ce cadre dépasse, tout en le dynamisant, celui défini jusqu'ici sous le terme de « récolte de fonds » à destination des donateurs individuels et des locales PS, et implique un travail collectif et concerté.



Montant (en €) des dons donateurs individuels et locales selon les zones couvertes par les fédérations (2010 à 2016)



Montant (en %) des dons donateurs individuels et locales selon les zones couvertes par les fédérations (2010 à 2016)



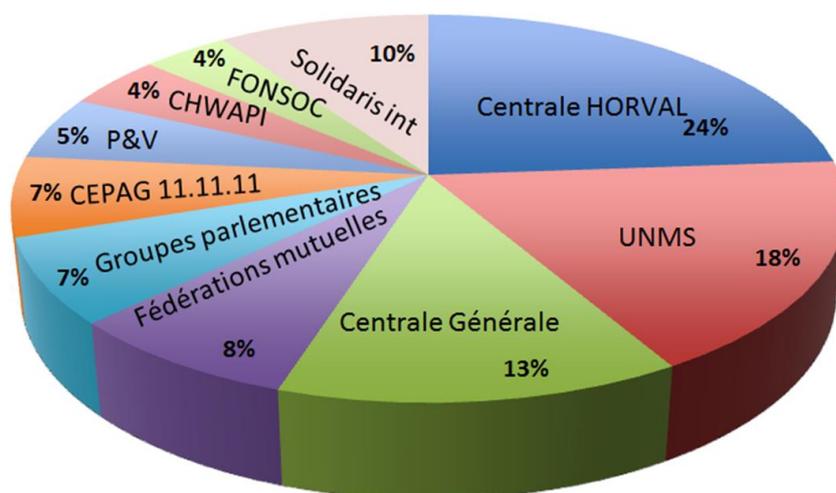
LES DONATEURS DU MOUVEMENT SOCIALISTE

Solsoc peut compter sur l'apport fidèle de ses membres, les organisations de l'action commune socialiste, tant pour le financement de sa structure (35 %) que de ses programmes (65 %) :

- FONSOC et les groupes socialistes de la Chambre des Représentants, du parlement de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Région bruxelloise.
- L'union nationale des mutualités socialistes, les Fédérations mutualistes : SOLIDARIS Centre-Charleroi-Soignies, Mutualité socialiste du Brabant, SOLIDARIS Wallonie Picarde (WAPI) et le CHWAPI.
- La coopérative: Assurances P&V.
- Le CEPAG.
- HORVAL, Centrale de l'alimentation de la FGTV (au travers du Fonds social de l'alimentation).
- La Centrale Générale (au travers du Fonds social de la Chimie - Covalent).
- La fondation Solidaris international avec les mécènes SOLIDARIS Liège et Multipharma.

L'apport cumulé de ces organisations a atteint 562 701,73 € en 2016 et se répartit comme suit

Centrale HORVAL	134 112,10 €	24%
UNMS	100 000,00 €	18%
Centrale Générale	75 000,00 €	13%
Fédérations mutuelles	44 166,94 €	8%
Groupes parlementaires	40 000,00 €	7%
CEPAG 11.11.11	37 576,00 €	7%
P&V	30 000,00 €	5%
CHWAPI	25 000,00 €	4%
FONSOC	22 310,00 €	4%
Solidaris int	54 536,69 €	10%
Total	562 701,73 €	



Les fonds ont été utilisés pour soutenir le programme DGD (détails cf. rapport DGD 2016).

Opération 11.11.11 pour une protection sociale pour tous

Solsoc participe chaque année à la Campagne de récolte de fonds et de sensibilisation du CNCD-11.11.11. La campagne de deux ans qui s'est achevée en 2016 s'intitulait « Protection Sociale pour tous », une thématique centrale pour Solsoc et les mouvements sociaux qui soutiennent notre ONG. Toute l'équipe s'est mobilisée aux côtés de nombreux bénévoles, que ce soit aux sorties des magasins, ou au sein d'organisations de notre mouvance (PS, UNMS, cabinets), pour vendre les produits de la Campagne qui reste une source de financement importante pour nos projets.

En 2016, l'équipe Solsoc a assuré 112 heures de vente et a récolté 19.184 euros qui grâce au doublement WBI représentent un apport de 41.740 euros pour soutenir nos programmes au Burkina Faso et au Sénégal. Nous remercions en particulier le CEPAG, la FGTB Wallonne et la FGTB de Liège pour leur investissement et leur soutien.

Au cours de l'année nous avons aussi activement participé aux activités politiques du CNCD et nous avons assisté à 20 réunions d'instances du CNCD entre les groupes locaux, l'AG, le CA et les différentes plates-formes de la coupole.

LA FONDATION SOLIDARIS INTERNATIONAL



La Fondation Solidaris International a été créée le 6 octobre 2008 par Solsoc dans le but de mobiliser des fonds complémentaires auprès de bailleurs de fonds potentiels pour la mise en œuvre des activités du Réseau FADOC (Fonds d'Appui à la Dynamisation des Organisations communautaires de base) en Afrique, Amérique Latine et Moyen-Orient sur les thématiques de l'accès à la santé, la sécurité et souveraineté alimentaire et le travail décent/ vie digne.

Malgré toutes les actions entreprises, la Fondation n'est plus en mesure d'atteindre ses objectifs (cf. statut) et d'assurer sa mission de collecte de moyens. La conjoncture actuelle ne facilite pas la mobilisation de fonds et par ailleurs Solsoc n'est pas en capacité actuellement d'investir des ressources humaines dans la gestion de la Fondation et de ses interventions. Elle doit se concentrer prioritairement sur sa propre gestion pour affronter les défis des prochaines années. La décision de liquider la Fondation envisagée le 2 décembre 2015 par le CA a été prise lors du CA du 26/10/2016 et les modalités de liquidation ont été mise en œuvre fin de l'année 2016 par la demande de dissolution auprès du tribunal de première instance.

Deux mécènes Multipharma (23.000 €) et Solidaris Liège (32.552,69€) ont fidérisé leur contribution qui a été affectée au programme en 2016.

Sur base du bilan 2016 de la Fondation et conformément aux procédures prévues de dissolution, le résultat (54.536,69€) est affecté de la manière suivante: 80% du résultat positif (43.629,352) de l'exercice au fonds de projets de Solsoc et les 20% (10.907,3 €) restant étant affectés aux compte « Structure » de Solsoc afin d'assurer sa mission de sélection des partenaires du Réseau FADOC.

Le réviseur et commissaire aux comptes mandaté par le CA, JM Deremince, a contrôlé et validé les comptes 2016 en vue de la liquidation.

RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS

La DGD reste de loin le bailleur de fonds public principal de Solsoc (84 % des subsides publics). Le programme 2014-2016 cofinancé par la DGD a constitué la colonne vertébrale de l'action de solidarité internationale de Solsoc.

La très grande majorité des fonds propres de Solsoc est mobilisée pour le cofinancement du programme DGD (20 %) afin que celui-ci atteigne un volume permettant de dégager les montants nécessaires (calculé en pourcentage du budget total) pour le suivi administratif et opérationnel.

Cette stratégie à l'avantage de renforcer la cohérence stratégique de l'action de Solsoc aux plans géographique, thématique et méthodologique. Elle rationalise les moyens et évite la dispersion entre de nombreux petits projets et sources de financement. Le programme 2014-2016 a renforcé cette tendance en adoptant une stratégie de concentration thématique, géographique et du nombre de partenaires (25 partenaires associés Sud).

Elle a aussi permis à Solsoc de professionnaliser son fonctionnement et ses capacités de gestion dans les 9 domaines qui ont fait l'objet du screening pour obtenir l'accréditation (voir pt 8 gestion interne).

Ce choix se justifiait encore de par la difficulté croissante à obtenir des cofinancements de l'Union européenne, qui s'apparente à une loterie. Aussi, Solsoc n'a plus accès aux lignes budgétaires d'aide d'urgence ou de réhabilitation devenues strictement réservées aux ONG d'aide d'urgence. Elle avait pourtant développé une expérience spécifique dans le domaine en déléguant une grande part des responsabilités et de la mise en œuvre des interventions d'urgence et de réhabilitation à ces partenaires associés. Financées à 100 %, ces lignes permettaient à Solsoc d'élargir ses sources de frais administratifs.

L'objectif de diversifier les sources de financements (propres et publics) pour éviter la trop grande dépendance par rapport à un bailleur de fonds reste un défi majeur et fait l'objet de stratégies à renforcer dans les 10 prochaines années. En 2016, de nouveaux financements ont été octroyés et/ou approuvés par des bailleurs comme la loterie nationale, Bruxelles-capitale et WBI.

LA DGD



Le Ministre A. Decroo a apporté des amendements conséquents aux dispositions prévues par la réforme de la coopération¹¹ belge initiée par les Ministres successifs P. Magnette et JP Labille. Ces amendements n'ont pas simplifié la tâche ni épargner les efforts des Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale pour être dans les conditions d'introduire leur nouveau programme 2017-2021.

Un accord cadre a été accepté en juin 2015 par un secteur résigné, essoufflé, et demandeur d'un minimum de sécurité et de respect pour son droit d'initiative. Le Ministre renonce ainsi à sa politique intégrée « pays » qui réduit la marge de manœuvre des ACNG et en échange, les ACNG se soumettront à un exercice supplémentaire d'élaboration de « cadres stratégiques commun » et acceptent une réduction budgétaire de 8 % qui affectera le secteur à partir de 2017. Celui-ci a été épargné jusqu'à présent et les coupes successives dans le budget de la coopération au développement ont concerné l'aide bilatérale et dans une moindre mesure le multilatéral. Les principes et modalités de cette nouvelle réforme définis dans l'accord cadre ont été opérationnalisées dans un vide juridique jusqu'en septembre 2016. Durant cette période, la loi de la CD belge du 19/3/2013 et l'AR 25/4/2014

¹¹ En 2012 et 2013, les deux Ministres successifs de la coopération au développement (P. Magnette et JP Labille) ont initié 2 chantiers prioritaires pour la coopération au développement belge, à savoir la cohérence des politiques en faveur du développement et l'efficacité de la coopération belge. Cela s'est traduit par la révision totale de la loi de la coopération de 1999 pour réinscrire la coopération belge dans le concert des nouveaux paradigmes de la coopération internationale avec une approche fondée sur les droits humains. La nouvelle loi (12/04/2013) consacre aussi un titre à la cohérence des politiques en faveur du développement et intègre maintenant l'aide humanitaire. Un nouvel AR réformant le cadre réglementaire pour la reconnaissance des acteurs de la coopération non gouvernementale, de leurs structures représentatives, et la subvention de leurs activités en a découlé et a été signé par le Ministre JP Labille le 25 avril 2014.

concernant le financement des ACNG ont été revus. Le nouvel AR concernant la coopération non gouvernementale est entré en vigueur le 11 septembre 2017.

Ces modalités supposent que tous les acteurs de la coopération non gouvernementale qui souhaitent avoir accès à des financements DGD, se soumettent aux obligations suivantes:

- Elaborer un plan stratégique 2017-2026 (réalisé fin décembre 2014 et jugé recevable pour Solsoc en janvier 2015)
- Elaborer des Analyses Contextuelles Communes (ACC) finalisées en octobre 2015 et approuvées par le Ministre le 22 décembre 2015
- Se soumettre au Screening¹²: Audit de la qualité du système performant de maîtrise de l'organisation (SPMO)
- Elaborer des Cadres Stratégiques Communs (CSC) pour avril 2016. Il s'agit d'une nouvelle étape demandée par le Ministre
- Introduire un programme (2017-2021) pour fin septembre 2016 qui s'inscrit à raison de minimum 75 % de son budget dans les CSC

L'administration est aussi affectée avec l'implémentation laborieuse des nouvelles mesures. Elle est en même temps confrontée à une réduction drastique de son personnel. Une génération d'anciens agents en partance n'est plus remplacée. Elle a dû externaliser la finalisation des critères du screening et la méthode pour les apprécier. Elle s'est adressée à Deloitte qui a remporté le marché public, pour évaluer les ACNG.

Solsoc s'est préparé pour cet examen durant le deuxième semestre de 2015 et a été évalué « in situ » en février 2016 (voir pt 8 organisation interne). Elle **obtient son accréditation le 20 mai 2016**

Solsoc avait en 2015 **participé activement**¹³ à l'élaboration de **3 Analyses Contextuelles Communes (ACC)** sur la **thématique du Travail Décent (TD)** au sein d'un groupe de 9 organisations de la société civile (IFSIasbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLVB/CGSLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsocasbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM). Ces acteurs ont opté pour une approche stratégique et thématique autour de l'agenda du Travail Décent en valorisant la complémentarité de leurs expériences et expertises.

Les pistes d'actions complémentaires issues des 4 ACC réalisées par le groupe des 9, ont été évaluées et reformulées dans le CSC Travail décent (point 3.2). Le CSC Travail Décent a été approuvé par la DGD. Le groupe des 9 OSC a également contribué à l'élaboration du CSC Belgique. L'agenda « Travail Décent » articulé autour des 4 piliers de l'OIT est le fil conducteur des collaborations des 9 OSC avec les organisations partenaires dans les 3 continents et les acteurs belges, européens et internationaux.

A partir d'une analyse de contexte, des opportunités ou pistes de synergie et de complémentarité ont été identifiées ensemble qui découlent de **4 objectifs stratégiques**, interdépendants **définis par l'OIT**: créer des emplois durables, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale, promouvoir le dialogue social. Ces pistes ont été approfondies avec l'élaboration d'un **Cadre Stratégique Commun**. Il s'agit d'une nouvelle étape de la réforme du ministre De Croo. Le contenu des CSC est axé sur la définition de cibles et de sous-cibles stratégiques communes, d'apprentissages collectifs et servira de base pour les dialogues stratégiques avec les autres acteurs de la coopération au développement. Les CSC sont élaborés en principe par pays mais les 9 acteurs engagés dans la thématique Travail décent ont obtenu l'autorisation d'élaborer un CSC thématique. 33 CSC ont été élaborés par les ACNG dont 31

¹² la gestion financière, la gestion stratégique, la gestion des processus, la gestion par résultats, la gestion des partenariats, la gestion des risques, la gestion du personnel, la prise en comptes des thématiques de genre et de l'environnement (thématiques transversales), la transparence, la capacité de gestion de la complexité.

¹³ Solsoc a pris le lead de l'ACC TD pour l'Afrique de l'Ouest, du Nord et la Palestine, une des 4 ACC thématiques TD. Solsoc a également pris part à l'ACC du « Volet Nord – Belgique » et aux ACC « pays » qui la concernent à travers ses partenaires locaux. Les 4 ACC thématiques ainsi que 52 ACC pays ont été introduits à la DGD en octobre 2015 et au total 55 ACC dont les 4 ACC TD, ont été approuvés par le ministre de la Coopération au développement le 22 décembre 2015.

par pays, 1 pour la Belgique et 1 pour la thématique travail décent. Ils ont été approuvés par le Ministre le 27 juillet 2016.

Dans le cadre stratégique commun « Travail Décent », les 9 OSC du groupe se sont engagées à renforcer leurs collaborations en faveur d'une plus-value claire pour les organisations partenaires du Sud et du Nord et pour les OSC elles-mêmes (organisation structurelle de l'opérationnalisation des collaborations, suivi des interventions, des synergies et des complémentarités). Ils s'y engagent au travers **de la plateforme de coordination CSC Travail Décent**. Les nouvelles synergies et complémentarités de cette plateforme seront formalisées structurellement dans la mise en œuvre de **deux programmes communs 2017-2021**:

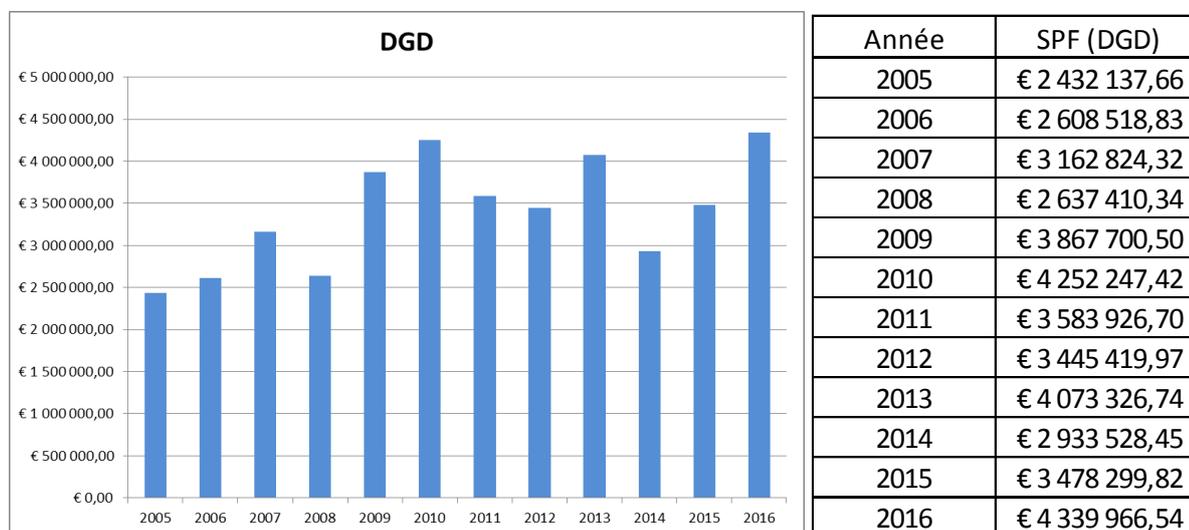
- le programme porté par FOS-IFSI-SolSoc qui intègre les actions de la mutualité UNMS ;
- le programme porté par IIAV/IEOI – WSM – BIS/MSI qui intègre les actions de la mutualité ANMC

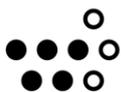
Les nouveaux programmes ont été soumis à la DGD en septembre 2016.

Le processus global d'élaboration des ACC piloté par les **coupoles** dès la fin de l'année 2014 a fait place à celui de l'élaboration des Cadres Stratégiques Commun piloté cette fois par **les fédérations**. Le mandat du **comité de liaison** mis en place pour améliorer la coordination et l'harmonisation de l'approche d'élaboration des ACC entre tous les ACNG au niveau national a été reconduit pour les CSC en 2016.

Depuis fin 2014, Solsoc participe au comité de liaison. Elle a continué, par ailleurs, à suivre de très près tout le processus de la réforme, au travers de ses mandats d'administrateur, tant au niveau de la fédération ACODEV que de la coupole CNCD mais aussi grâce à une maîtrise approfondie du dossier en interne.

En 2016, **4.339.966,54 €** de subsides DGD **ont été engagés** pour la réalisation du programme.





Wallonie - Bruxelles International.be

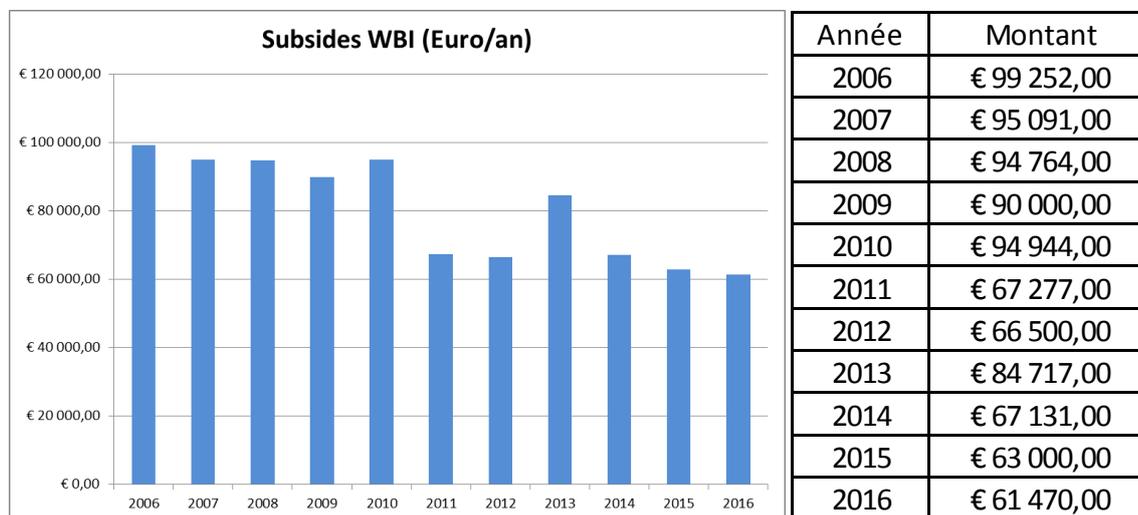
Les fonds obtenus auprès des entités fédérées sont modestes au regard de ceux du fédéral, mais ils sont par contre stratégiques pour Solsoc. **Deux modalités existent :**

La première permet de participer à la constitution de l'apport propre de l'ONG pour son programme pour peu qu'il ne dépasse pas 50% du budget de celui-ci. Dans ce sens, l'objectif initial de l'ouverture de cette ligne de financement des ONG par le WBI atteint pleinement son objectif en renforçant la capacité des ONG francophones à lever des fonds au niveau fédéral. Le volume de ce subside a varié sensiblement au fil des années.

Une forte diminution en 2011 et 2012 était due au système d'introduction des projets sur base d'objectifs spécifiques du programme cofinancé par la DGD. Le programme de Solsoc était alors découpé en 13 objectifs spécifiques (1 par pays pour répondre au souhait de la DGD) au lieu de 4 auparavant. Cela a diminué la masse budgétaire sur base de laquelle le WBI calcule l'affectation de ses contributions. A partir de 2014, Solsoc a changé de stratégie en reformulant sa demande et en regroupant ses interventions de manière à avoir un budget suffisamment élevé pour être retenu comme premier choix par l'administration, l'enveloppe disponible n'étant pas suffisante pour participer au cofinancement de plus d'un projet par ONG. Comme en 2014 et en 2015, le cofinancement a porté en 2016 sur l'axe Economie Sociale et Solidaire en Bolivie, au Burkina, au Burundi, en Colombie, en RDC, en Guinée Bissau, au Maroc et au Sénégal.

Les résultats (61.470 € en 2016) restent en dessous des espérances. Les montants diminuent d'année en année. Une réduction linéaire est appliquée par la WBI sur l'ensemble des projets approuvés vu leur nombre conséquent par rapport au budget disponible.

Evolution du subside (volet A) WBI



La seconde modalité mise en place par le WBI permet le cofinancement de projets de «développement durable» à hauteur de 90 %. Elle a été utilisée par Solsoc pour « renforcer » la mise en œuvre du programme au travers du financement d'interventions complémentaires. Ces financements sont précieux même s'ils nécessitent un surplus de travail administratif.

Deux projets ont été sélectionnés par CWBI en 2016, les financements (37.857 et 60.000 euros) seront octroyés en 2017:

1. **Burkina Faso** avec le projet d'appui au PAJE pour promouvoir la participation démocratique, l'engagement citoyen et le leadership des jeunes dans la gouvernance locale au niveau des

collectivités territoriales de la région du centre au Burkina Faso. L'objectif est de promouvoir, à travers des espaces d'expression, de dialogue et de créativité, la participation citoyenne et l'engagement civique des jeunes de 10 à 24 ans dans les processus de décision et dans l'innovation sociale pour construire une société juste, équitable, égalitaire et solidaire.

2. **RD du Congo** avec l'appui à la 4ème édition du Festival populaire des Solidarités (FESSOL) en RD du Congo : Dans un contexte préélectoral, l'édition 2017 sera plus politique. Tout en valorisant la richesse culturelle des quartiers populaires et la part des artistes dans le changement social, le FESSOL aura aussi pour objectifs de mobiliser et encourager les populations à prendre conscience de leurs rôles et pouvoir d'influencer le cours des processus électoraux, de favoriser la réflexion, la construction et la formulation de positions (alternatives) argumentées et renseignées à l'endroit des futurs candidats aux élections à tous les niveaux. L'accès à l'information et à des personnes ressources ainsi que l'organisation de débats devrait renforcer la capacité des populations des quartiers populaires et des jeunes artistes à analyser les projets de société et les messages de campagne des candidats à tous les niveaux. Ce qui avantagerait le vote en connaissance de cause et plus uniquement personnel et ensuite le suivi des politiques mises en œuvre par les élus, en les interpellant si nécessaire.



Depuis 4 ans, **Brussels International** lance annuellement un appel à projets qui vise les ONG de coopération au développement agréées par la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire auprès du Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement. **Il s'agit de financement accordé à 100 %**, mais qui exige une gestion administrative et un suivi important (3 rapports par an). Jusqu'à présent, les projets doivent être mis en œuvre dans la Province du Haut-Katanga, la Province-ville de Kinshasa (depuis 2016) ou dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra au Maroc. C'est au travers de ces appels d'offres que Solsoc a appuyé trois projets en RD du Congo.

1. Le PARMIK, Projet d'appui au développement social, économique et politique du secteur artisanal minier du district de Kolwezi qui a permis la mise en place d'une première coopérative de creuseurs artisanaux « Alternative pour la Transformation de l'artisanat Minier » (ATRAM) a pris fin au cours de 2016. Il a été une expérience particulière dans cette partie du pays où l'activité minière artisanale est très importante et cohabite, sans tous les moyens juridiques, avec des grandes entreprises industrielles. Arriver à identifier les creuseurs miniers artisanaux, les sensibiliser et accompagner leur structuration dans un contexte d'illégalité de leurs activités minières, n'a pas été facile et a nécessité un grand effort de conviction des groupes cibles. Leur nomadisme et delà la difficulté de les organiser en association par site a impliqué des changements de stratégies et une adaptation du calendrier. De plus, presque tous les acteurs de la place (les coopératives minières, les autorités, les services administratifs et la Société Civile) ont à un certain moment interféré négativement dans la mise en œuvre du projet et ne lui ont pas été favorables. Aucune facilité administrative ni aucune considération politique ou sociale ne lui a été accordée. C'est, une fois organisés en coopérative et associations, que les creuseurs ont été perçus comme une force sociale à mieux maîtriser et donc à satisfaire. ATRAM s'est alors positionnée comme interlocutrice valable des autorités et a su convaincre par sa capacité de mobilisation. Pour mieux agir, elle a un trois statuts se référant à des cadres juridiques différents : Coopérative Minière artisanale, Réseau des Associations sans but lucratif et Syndicat des Creuseurs miniers artisanaux. Conscient de la grande difficulté d'accéder à des soins de santé de qualité, ATRAM a mis en place un Comité d'Initiative d'une Mutuelle de Santé. Son accompagnement et le soutien à de nouveaux axes d'appui d'ATRAM (financement institutionnel, formations en leadership et en plaidoyer) vont être fait dans le cadre du programme 2017-2021 de Solsoc, financé par la DGD.

2. L'exposition photo sur les creuseurs Miniers artisanaux du Katanga, réalisé par Solsoc, a continué à porter haut la voix de ces hommes et femmes qui veulent vivre dignement de leur travail. Des Journalistes du Washington Post, suite à sa visite ont organisé un voyage en RD du Congo pour rencontrer ATRAM.
3. 2016 a été la 2ème année de mise en œuvre du Projet d'accompagnement d'initiatives socio-économiques du secteur informel portées par des jeunes et des femmes de quatre communes périphériques et populaires de la ville de Lubumbashi, dans la Province du Katanga par le Consortium LE PALMIER. Elle a été influencée par un contexte social, économique et politique instable et un environnement où l'intérêt collectif et le respect de normes ont perdu leurs sens face à la corruption. Plusieurs microentreprises identifiées comme porteuses dans un premier temps ont demandé à ne plus être accompagnées par le projet lorsqu'elles ont compris qu'elles n'allaient pas recevoir de l'argent. Les 7 microentreprises restées parties prenantes du projet se sont approprié des outils de gestion proposés par le programme lors des diverses formations et entretiennent une collaboration active et profitable avec le Centre des Convergences et les Groupes thématiques (futurs filières). Un centre de convergence pour les micro-entrepreneurs est opérationnel. Il offre des services à tous les micro-entrepreneurs qui le souhaitent. Il développe des partenariats avec les principaux centres de formation et de recherche de la Ville de Lubumbashi.

En 2016, le nouvel appel de Brussel International a été lancé conjointement avec Bruxelles Environnement. Il cibait des projets qui promeuvent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, ceci dans un contexte urbain. Solsoc a introduit le Projet de mobilisation communautaire et de promotion de mesures et actions inclusives et participatives pour une gestion durable des impacts du changement climatique à Kinshasa qui a été sélectionné. Son objectif général est de mobiliser les communautés urbaines de la ville de Kinshasa pour le développement de solutions résilientes face aux effets du changement climatique avec l'implication des autorités, des services techniques compétents et des Institutions de recherche. Il sera mis en œuvre en 2017

LES PROVINCES, LES VILLES ET LES COMMUNES

Les relations avec la Province du Brabant wallon, de Liège et les communes se poursuivent. Malheureusement, pour des questions de disponibilité de budget, les montants obtenus n'atteignent pas les prévisions. La contribution de la Province du Brabant wallon (3.000 €) a été affectée au programme mis en œuvre au Sénégal.

LA LOTERIE NATIONALE



Un projet d'Appui institutionnel à l'Université Populaire Haguruka au Burundi (UPH) a été introduit en 2015 à la Loterie Nationale. Le financement a été perçu en 2016 et a permis de renforcer le programme des formations de l'UPH (27 modules sont actuellement disponibles) et d'initier la construction de son siège qui la pérennisera et réduira ses frais de fonctionnement (et de là le prix des formations).

7. L'ORGANISATION INTERNE

Depuis fin 2014, l'organisation interne a été fortement influencée par les exigences de la DGD et du ministre de la coopération au développement liées à la réforme des modalités d'accès aux financements DGD pour les acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG) (voir pt 7, g (i)). Les enjeux étaient de taille : obtenir l'accréditation et réaliser un Cadre Stratégique Commun (conditions préalables à l'introduction du nouveau programme 2017-2021) et introduire le nouveau programme. En 2016, l'ONG s'est consacrée au :

1. **Screening** : une grande partie de l'équipe a été mobilisée pour préparer l'audit de la qualité du système performant de maîtrise de l'organisation (SPMO) dès le deuxième semestre de 2015 et ce jusque mars 2016. Le screening est obligatoire pour les ACNG désireuses d'obtenir un agrément (une accréditation) et d'introduire une demande financement pour leur programme à la DGD.

Les critères de cet examen portent sur 10 domaines de gestion : la gestion financière, la gestion stratégique, la gestion des processus, la gestion par résultats, la gestion des partenariats, la gestion des risques, la gestion du personnel, la prise en compte des thématiques de genre et de l'environnement (thématiques transversales), la transparence, la capacité de gestion de la complexité. Un bureau d'étude (Deloitte) a été chargé de réaliser cet examen pour la DGD. Le processus a été le suivant :

- la préparation et l'envoi de la documentation et des grilles d'évaluation au bureau d'étude ;
- l'étude de ces documents par le bureau d'étude
- l'analyse « in situ » par le bureau d'étude

Il a pris du retard et s'est achevé au mois de mars 2016. Les accréditations ont été délivrées le 20 mai 2016. Les scores atteints dans les différents domaines évalués ont été établis sur base de l'examen de documents fournis et/ou complétés par les ACNG, mais aussi à partir d'une analyse statistique de type « benchmarking » entre tous les ACNG. Le bulletin qui détaille les scores obtenus révèle des points forts pour Solsoc dont la gestion du partenariat, la gestion stratégique et la transparence. Les deux points faibles seraient la gestion des risques organisationnels et la gestion des thématiques transversales (genre et climat). Ces scores sont à relativiser parce que les critères d'évaluation ne sont pas tous pertinents et sont liés surtout à la formalisation des pratiques et procédures et non à leur opérationnalisation. Solsoc entend toutefois rebondir sur ces constats pour élaborer des stratégies d'amélioration dans les domaines de gestion plus faibles. Par exemple en gestion des risques organisationnels où un chantier est prévu en 2017 pour les traiter dans toutes leurs dimensions (opérationnelles, financières et d'image (notoriété)). C'est d'autant plus important que la DGD envisage un suivi annuel des ACNG en partant des scores obtenus par les ACNG et leur positionnement au sein du secteur. Soulignons que sur la centaine de demandes d'accréditation, une vingtaine n'ont pas été accordées. Ce sont surtout des ONG francophones qui ont été concertées par le refus. L'accréditation peut être retirée à tout moment si l'ACNG ne répond pas au minimum de conditions. Les chantiers d'amélioration devront toutefois être priorités en fonction de nos ressources internes et en tenant compte d'abord de notre mission d'acteur de terrain de la coopération au développement internationale.

2. **Cadre Stratégique Commun** : une partie de l'équipe « programme » a participé à l'atelier de 2 jours qui s'est déroulé le 24 et 25 mars 2016 avec les 8 autres acteurs¹⁴ concernés par l'élaboration du Cadre Stratégique Travail Décent (voir pt 7, g (i)). Une plateforme de coordination du CSC Travail Décent qui regroupe les 9 organisations a été mise en place pour finaliser le CSC travail décent finalisé fin avril 2016. Un dialogue stratégique entre la DGD et les 9 acteurs au mois de juin a permis de clarifier et compléter les informations et de présenter la

¹⁴ (IFSI/asbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLVB/CGSLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsoc asbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM)

stratégie d'élaboration des nouveaux programmes 2017-2021 pour opérationnaliser les cibles stratégiques du CSC, les collaborations et le processus d'apprentissage commun. Les CSC ont été validés par le Ministre début juillet 2016. Ils constituent la référence pour les nouveaux programmes.

3. **Nouveau programme 2017-2021** : Tout comme IIAV/IEOI – WSM – BIS/MSI (qui intègre les actions de la mutualité ANMC), Solsoc-FOS-IFSI (qui intègre les actions de la mutualité UNMS) ont opté volontairement pour l'élaboration et l'introduction d'un programme commun qui s'inscrit dans la thématique du Travail décent et découle du CSC Travail Décent. Séparées depuis 1986, FOS et SolSoc se concertaient au besoin sur les stratégies de partenariat, de plaidoyer et d'actions menées ensemble. Actuellement, l'intérêt pour (re)travailler structurellement ensemble s'intensifie. Dans cette même logique, FOS, l'IFSI et SolSoc ont saisi l'opportunité de co-construire un programme commun et de le mettre à profit pour articuler les trois organisations de l'action commune socialiste avec comme objectif d'augmenter la pertinence et l'efficacité de leurs interventions. Le programme commun sera un espace collégial d'apprentissage et de structuration permettant de poursuivre un objectif commun. Mais les actions de chaque OSC resteront « traçables ». Chaque acteur est autonome et responsable de son plan d'action et de son budget, tout en assurant, dans le programme, la complémentarité stratégique et les synergies pertinentes.

L'ambition de Solsoc, FOS et de l'IFSI est le renforcement de mouvements engagés dans la promotion du Travail Décent et de leur convergence pour répondre aux défis du XXI^e siècle : construire des alternatives solidaires, politiques, sociales et économiques, viables et durables à la mondialisation du modèle prédateur de la compétition économique et retrouver un rapport de force favorable pour qu'elles soient adoptées et mises en œuvre. Les interventions des 3 OSC dans les pays du Sud découlent toutes des cibles et sous-cibles stratégiques décrites dans le CSC Travail Décent: la création d'emplois décents, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social. Exception faite de l'un des deux objectifs spécifiques Palestine articulés au CSC Palestine. Les activités prévues pour le volet « Belgique » sont entièrement liées aux cibles stratégiques du CSC « Belgique » tout en garantissant la cohérence avec le CSC Travail Décent.

Solsoc, FOS et l'IFSI s'engagent avec leurs partenaires dans 23 pays à collaborer aux niveaux national, continental et international pour optimiser l'impact de leurs interventions en faveur de sociétés justes, durables, inclusives et solidaires. Il s'agit bien d'un programme « multiacteurs » qui sera mis en œuvre par 3 OSC ayant des missions différentes, mais complémentaires.

Solsoc se centrera sur le renforcement des capacités politiques, techniques, stratégiques et financières de mouvements sociaux et d'organisations sociales dans les domaines de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Protection Sociale (mutuelles de santé et assurances maladie universelles). Elle poursuit au Nord et au Sud son approche de partenariat en réseau articulée à l'action de plaidoyer (cf. approches clés du CSC Travail Décent et du CSC Belgique).

Le programme commun est le fruit d'un intense travail de concertation entre les 3 OSC qui se coordonnent dans 6 pays communs dont la Belgique. Une Cellule de coordination du Programme Commun (GPC/CPC) a coordonné l'élaboration du programme en veillant à sa cohérence interne et avec l'autre programme commun Travail Décent, à la bonne répartition des tâches entre les 3 OSC et au respect des délais. Elle assurera le pilotage collégial et le suivi général de la mise en œuvre du programme et stimulera l'amélioration de la qualité.

Parallèlement, Solsoc a organisé en 2016 dans chacun de ses 8 pays d'intervention au minimum une mission d'identification avec ses partenaires sous forme d'atelier ainsi que de nombreuses réunions d'équipe en Belgique pour harmoniser les stratégies Nord et Sud.

4. **Suivi de la dernière année du programme 2014-2016** (voir ligne de force au pt 2). Cette dernière année, Solsoc a maintenu le meilleur équilibre possible entre les exigences du travail administratif et la qualité de l'accompagnement du programme et des partenaires.
5. **Chantier RH et organisation interne** : Suite au départ du Directeur administratif et financier fin 2015, le comité de direction a fait une proposition de révision de la structure pour améliorer l'efficacité des décisions et les relations entre les collaborateurs. Avec l'accompagnement de l'équipe Talents de l'UNMS, la direction et le service RH a entamé un processus de réorganisation de ses activités et du fonctionnement. La nouvelle organisation devrait être en mesure de définir une ligne stratégique claire, constituer un fonds de réserve (inexistant fin 2015), revoir la répartition des tâches, renforcer et pérenniser l'ONG, déterminer les talents de l'équipe, fédérer l'équipe et favoriser la transversalité entre les différents « pôles » de travail (Nord, Sud et Services Support).

Un dispositif d'accompagnement a été déployé entre janvier et juillet 2016 en plusieurs étapes : bilan de compétences de la Direction, cartographie des activités, grille de performances de l'équipe, révision des processus, entretiens individuels avec l'équipe et séminaire d'équipe. Différents outils ont été fournis à la Direction pour soutenir les changements organisationnels désirés, afin d'analyser la situation, de clarifier les problématiques, de développer des plans d'actions et de prioriser les problèmes. L'application de ces outils (ou l'exploration de nouveaux outils sur cette première base) est ensuite du ressort de la Direction en collaboration avec le Bureau. Le séminaire a permis de partager les difficultés, de clarifier les attentes de chacun en fonction de sa zone d'action, de désamorcer différentes situations problématiques pour se tourner vers le futur en s'appuyant sur les forces présentes chez chaque membre de l'équipe, en alignant la perspective de la Direction avec le point de vue des collaborateurs.

Le processus s'est poursuivi lors de la mise au Vert de l'équipe (17 et 18 octobre 2016) qui a permis de discuter l'organigramme, de prioriser les processus internes et de redéfinir les espaces internes de suivi et de travail collectif.

Un nouvel organigramme a été présenté et approuvé par l'AG du 7 décembre (voir annexes). Il sera adapté en 2017 ainsi que toutes les descriptions de fonctions compte tenu des résultats de l'appréciation du nouveau programme 2017-2021 et des budgets octroyés pour les 5 prochaines années.

Enfin, 3 personnes de l'équipe ont dû être remplacées en 2016 (congé de maladie de longue durée et repos de maternité).

LE PERSONNEL

Au 31 décembre 2016, l'équipe de Solsoc était composée au siège de 16 personnes représentant 14,05 équivalents temps plein¹⁵, répartis effectivement comme suit :

3,80 ETP pour l'Action de partenariat Sud,

2,6 ETP pour l'Action politique et éducative,

1,25 ETP pour l'Appui au Programme (méthodo et financier),

1,5 ETP pour la récolte de fonds et la communication,

3,50 ETP pour l'administration, la comptabilité, la gestion des ressources humaines et la logistique,

1,4 ETP pour les postes de direction (y compris coordination des départements Nord et Sud du programme).

¹⁵ Total calculé par le Secrétariat social = 17,55 ETP. Il prend en compte à la clôture de l'exercice, au 31 décembre 2016, les ETP qui sont en maladie, congé sans solde, congé de maternité, même si ils ont été remplacés.

Quatorze des seize postes sont subventionnés par Actiris, de 10 à 95 %.

L'association est dirigée par un Comité directeur, composé du (de la) Président(e), de la directrice et de la directrice adjointe, nommés et engagés par le Conseil d'administration. Les directrices rendent compte au Bureau exécutif.

LA COORDINATION INTERNE ET PROCEDURE DE DECISION

En 2016, l'association est organisée en plusieurs services placés sous la responsabilité de la directrice et de la directrice adjointe :

Directrice	Directrice adjointe
Partenariats Sud	Action politique et éducative
Coordination du programme	Récolte de fonds
Gestion administrative et financière	Communication

Coordination interservices (IS) : 10 réunions ont eu lieu en 2016. L'ordre du jour est élaboré par les 2 directrices en tenant compte des demandes de l'équipe. Les réunions d'IS ont été coordonnées et animées par la directrice adjointe. Un PV rédigé à tour de rôle par les membres de l'équipe est systématiquement approuvé et suivi à la réunion suivante. Les IS permettent l'échange d'information et la coordination pratique du travail en respectant les délais (qui fait quoi, quand, comment, avec qui?) entre les différents services en vue de :

- Réaliser les activités de visibilité et promotion de l'ONG;
- Réaliser les activités liées au fundraising;
- Se coordonner pour la finalisation des rapports ;
- Assurer le bon fonctionnement interne de l'organisation (GRH, conditions de travail, secrétariat, nouvelles des instances...);

Cette année, les réunions IS ont aussi été consacrées au suivi du screening et à la réorganisation interne.

Groupe de travail « programme » GT PGM: 3 réunions ont eu lieu en 2016. Les réunions ont été consacrées au suivi des stratégies du programme 2014-2016 et à l'identification et l'élaboration du nouveau programme 2017-2021. Le suivi de l'appropriation de la Cartographie des Incidences, celui de l'OSS100 (OS international : Renforcement des échanges, des collaborations et des synergies au niveau international) et les stratégies de plaidoyer sont régulièrement mises à l'ordre du jour des GT PGM. Le GT programme est coordonné par la directrice et la directrice adjointe. Un PV est systématiquement rédigé, approuvé et suivi à la réunion suivante.

Un autre espace de suivi s'articule au GT PGM. **Il s'agit du CODAC** (comité d'accompagnement du programme). Il est composé de l'équipe programme de Solsoc et d'experts externes. Il est chargé de piloter le processus d'évaluation du programme et de suivre les recommandations et la capitalisation des expériences dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire. Il est coordonné conjointement par la directrice et un expert externe. En 2016, le CODAC a tenu 3 réunions plénières et 3 réunions du groupe de travail « ESS et Autonomie » qui ont fusionné en un seul espace.

Chaque service tient également ses propres **réunions techniques (RT)** pour traiter des questions opérationnelles.

-**RTPN** : 3 réunions en 2016 animées par la directrice adjointe ;

-**RTPS** : 11 réunions en 2016 animées à tour de rôle en binômes par les chargés de partenariat et la directrice ;

En 2016, deux autres groupes de travail ont traité de **questions stratégiques**.

Le **GT Communication**: 4 réunions préparées et animées par la chargée du plaidoyer et de la communication.

Le **GT financements** : 3 réunions préparées et animée par la directrice et le chargé de la gestion comptable et financière

Les GT sont des lieux de conception et d'élaboration des stratégies et de suivi de leur mise en œuvre. Ils ont pour mission de définir et d'accompagner la mise en œuvre des différentes stratégies d'action. Participent aux groupes de travail des personnes de différents services pour favoriser une approche transversale qui garantit la cohérence de l'action globale de Solsoc en regard de sa mission et de ses objectifs globaux tels que définis dans le programme quinquennal et déclinés dans les plans d'action.

Enfin, une **mise au vert de toute l'équipe**, le 16 et 17 octobre 2016 ont permis de

- Discuter l'organigramme
- Prioriser les processus internes avec l'appui d'un expert RH externe (Fabrice Simon). En guise d'exercice, la méthode a été appliquée pour approfondir un processus de récolte de fonds
- Redéfinition des espaces internes de suivi, de travail et de décision.

LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

La comptabilité analytique suit la réglementation du cofinancement DGD qui avait été adaptée en 2008. Des outils de suivi et d'évaluation financiers et budgétaires ont été mis en place depuis 2006 permettant de contrôler à tout moment les ressources financières et leur utilisation quotidienne, selon qu'elles sont destinées au financement du programme (coûts opérationnels et de gestion) ou au fonctionnement de l'ONG (frais de structure). Ces outils sont :

- Comptabilité analytique
- Gestion de liquidités structurée
- Documents par type de sortie ou d'entrée des fonds
- Système de flux d'information (transfert des fonds et de mise en paiement)
- Contrôle budgétaire, tableaux de bord et plan de trésorerie.
- Gestion des salaires
- Rapport financier

L'implémentation du logiciel informatique « Comptasud » conçu pour obtenir une gestion comptable et financière plus intégrée tant au siège qu'avec nos partenaires du Sud a dû être abandonnée après une évaluation qui met en évidence:

- Des contraintes techniques difficiles à surmonter pour certains partenaires (débit et constance des lignes internet, transfert de données entre base de données excell et le logiciel, ...)
- Manque d'appropriation du nouveau logiciel par certains partenaires et chargés de partenariat

Des efforts ont pourtant été consentis de la part de Solsoc pour renforcer le processus d'appropriation par les partenaires Sud (missions du service financier venu en appui aux chargés de partenariats, atelier de formation à l'utilisation du logiciel pour les responsables administratifs et financiers des 9 pays en 2015, ...)

Ce n'est malheureusement pas suffisant et ne permettra pas de mettre tous les partenaires à niveau pour le démarrage du nouveau programme 2017-2021.

Néanmoins, nous devons trouver le moyen adéquat pour la simplification administrative. C'est pour cela qu'un chantier d'adaptation des procédures de gestion financière est prévu en 2017.

Enfin, le réviseur et commissaire aux comptes mandaté par l'AG, Jean-Marie Deremince, a contrôlé les comptes 2016 et a exercé un monitoring des procédures.

LA GESTION DU PERSONNEL

En 2016 comme en 2015 deux travailleurs sont en crédit temps. Le 0,7 équivalent temps-plein dégagé a été redistribué sur deux autres travailleurs de l'ONG. Une travailleuse a été détachée auprès d'une Parlementaire fédérale et a été remplacée à partir du 29 avril 2015. Deux personnes en congé de maladie longue durée (1,5 ETP) et une en congé de maternité (1ETP) ont été remplacées par des personnes externes.

Afin de répondre de manière optimale aux exigences de la réalisation des différents programmes et activités mises en œuvre par Solsoc la répartition des fonctions est la suivante :

1. Répartition des fonctions au sein du **département programme** « Action de partenariats NORD et SUD » :

	Suivi partenaires Sud	Suivi partenaire Nord	Suivis théma- tiques	(Plates-formes)	Fonctions transversales	Temps de travail
Chantal Jadot / Nathalie Fontaine					Chargée de la coordination du suivi/évaluation PGM	0,5TP
Aurore Schreiber / Stephanie Lecharlier				LED	Appui à la coordination pédagogique (0,25 TP) Appui à la communication partenariat Nord (0,25 TP)	0,5TP
Géraldine Remplacée par Ioanna Gimnopolou					Action politique (0,5 TP)	0,5TP
Pascale Bodinaux		PS-IEV /PAC / JS		Commission politique SAW-B Solidar	Coordination générale Action politique et éducative	1TP
Gilberto Ferreira / Marie Charlier	Guinée Bissau Cap-Vert	FGTB	ESS	C PGM et Projet CNCD	Partenariat Sud (1TP)	1TP
Perrine Crevecoeur	Burkina Faso	FPS (UNMS)	Protectio n sociale : travail décent santé	PF Travail décent ; PF Solidarité santé ACH'Act PF MasMut Solidar	Partenariat Sud (0,4TP) Partenariat Nord (0,4TP)	0,8TP
Gladys Cifuentes	Colombie Bolivie		Colombie	OIDHACO Réseau BC B Gender	Chargé partenariat Sud (0,7TP) Chargé partenariat Nord (0,3TP)	1TP
François	Palestine		Palestine	ABP /PF Made	Chargé partenariat Sud	1TP

Sarramagnan	Sénégal			in Illegality/PF Dexia Groupe Coordination ACC PF MasMut	(0,7TP) Chargé partenariat Nord (0,3TP)	
Sylvie Demeester	RDC Burundi		Afrique centrale	PF Afrique centrale AgriCongo Eurac PF Masmut	Chargé partenariat Sud (0,7TP) Chargé partenariat Nord (0,3TP)	1TP
Veronique Wemaere	Maroc			ACODEV (AG et CA); Comité de liaison ACC ; Comité Pilotage MasMut ; Comité Pilotage Travail décent	Chargé partenariat Sud (0,3TP) Coordination générale partenariats sud + financière (0,7TP)	1TP
TOTAL						8,8TP

La dimension technico méthodologique de l'appui aux mutuelles de santé est assurée par les trois chargés de partenariat concernés pour ce suivi impliquant la participation aux cellules de coordination « pays » et aux groupes de travail mis en place par le programme MasMut. Une personne pilote le suivi (PC) « santé et protection sociale »

Le suivi de la thématique économie sociale et solidaire (ESS) est piloté par le groupe de travail ESS du CODAC en collaboration avec 2 experts (Frédéric Thomas du CETRI) et Salvatore Vetro (Autre Terre) membres du CODAC. La directrice en a assuré la coordination.

2. Répartition des fonctions au sein **du département support**: administration, comptabilité, suivi budgétaire des programmes, gestion des ressources humaines, récolte de fonds, logistique, secrétariat.

	Représentation	Fonction	Temps de travail
Alexandra Noel	FEONG GT« ressources humaines » ACODEV	GRH	0,75TP
Casimir Nsabimana		Comptabilité	1TP
Karima Sebbah		Suivi budgétaire des programmes	0,75TP
Saïfe Kayal		Logistique/ maintenance informatique	1TP
Odette Cappe		Secrétariat / base de données	0,75TP
Patrick Abeels		Branding & récolte de fonds	0,5TP
Ioanna Gimnopoulou		Communication récolte de fonds	0,5TP
Aurore Schreiber		Récolte de fonds	0,5TP
TOTAL			5,25TP

Il faut noter qu'au minimum 1 ETP complémentaire est toujours nécessaire afin de rencontrer au mieux nos objectifs de récolte de fonds, de diversification des sources de financement et de suivi des partenariats. La situation financière générale de l'organisation ne permet pas jusqu'à présent de supporter cette charge salariale supplémentaire, mais le budget des coûts de gestion demandé à la DGD pour le programme 2017-2021 a été augmenté en tenant compte d'un éventuel ETP supplémentaire pour la gestion du programme. Comme évoqué plus haut, le départ du directeur administratif et financier en janvier 2016 nous a amené à reconsidérer l'organisation interne de Solsoc

en tentant de répondre aux besoins prioritaires actuels de l'ONG et futurs en matière de ressources humaines.

En ce qui concerne la formation du personnel au cours de l'année :

Formations suivies par les membres du personnel pour un total de 400,25 heures (la CCT relative aux efforts de formation pour la SCP 329,02 est de 5 heures et 24 minutes par ETP au 1er janvier 2016) dans les matières suivantes :

- Formation en néerlandais : 1 personne (bénéficiant des congés d'éducation)
- Formation en espagnol » : 2 personnes (bénéficiant des congés d'éducation)
- Informatique : 1 personne (bénéficiant des congés d'éducation)
- Coaching en gestion des priorités de et par les processus : 17 personnes (l'ensemble du personnel)
- Formation TOC : 2 personnes
- Coaching assessment & people review : 3 personnes

Une personne a bénéficié d'un outplacement suite à son licenciement.

8. LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

Le Comité de Direction s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2016.

La composition du Comité de Direction au cours de l'exercice était la suivante :

Président : Alain COHEUR
Directrice : Veronique WEMAERE
Directrice adjointe : Pascale BODINAUX

La composition du Comité de Direction au 31/12/2016 était la suivante:

Présidente Delphine HOUBA
Directrice : Veronique WEMAERE
Directrice adjointe : Pascale BODINAUX

Le Bureau Exécutif s'est réuni deux fois (le 29 mai et le 7 mars 2016), dans le cadre de la réorganisation de Solsoc, et de l'Assessment RH de Solsoc appuyé par l'UNMS.

La composition du BE au cours de l'exercice était la suivante :

Président : Alain Coheur
Vice-présidents : Delphine HOUBA, Jean-François RAMQUET, Veronique Jamouille.
Secrétaire : Marie-Caroline COLLARD.
Trésorier : Willy TAMINIAUX.
Invitées : Veronique WEMAERE, Pascale BODINAUX

La composition du BE au 31/12/2016 était la suivante :

Présidente : Delphine HOUBA
Vice-présidents : Francis MARLIER, Jean-François RAMQUET.
Secrétaire : Marie-Caroline COLLARD.
Trésorier : Willy TAMINIAUX.
Invitées : Veronique WEMAERE, Pascale BODINAUX

Le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2016 - (13/04 - 26/05 - 26/10/2016 - 7/12/2016).

La composition du CA au cours de l'exercice était la suivante:

Président : Alain COHEUR
Vice-président(e)s : Delphine HOUBA, Jean-François RAMQUET, Veronique Jamouille. .
Secrétaire : Marie-Caroline COLLARD.
Trésorier : Willy TAMINIAUX.
Administrateurs : Brahim BENHADDOU, Jacques BOURGAUX, Dominic BRUMAGNE, Sébastien CHOQUET, Etienne GODIN, Gwenaëlle GROVONIUS, Martini HAGIEFSTRATIOU, Gabrielle JOTTRAND, Rafael LAMAS, Philippe VAN MUYLDER, Olga ZRIHEN.
Invitées : Veronique WEMAERE, Pascale BODINAUX

La composition du CA au 31/12/2016 était la suivante :

Présidente : Delphine HOUBA
Vice-président(e)s : Francis MARLIER, Jean-François RAMQUET.
Secrétaire : Marie-Caroline COLLARD.
Trésorier : Willy TAMINIAUX.
Administrateurs : Brahim BENHADDOU, Jacques BOURGAUX, Dominic BRUMAGNE, Sébastien CHOQUET, Etienne GODIN, Gwenaëlle GROVONIUS, Martini HAGIEFSTRATIOU, Gabrielle JOTTRAND, Rafael LAMAS, Philippe VAN MUYLDER, Olga ZRIHEN.
Invitées : Veronique WEMAERE, Pascale BODINAUX

L'Assemblée générale s'est tenue le 20 juin 2016

Une Assemblée générale Extraordinaire s'est tenue le 7 décembre 2016, notamment pour l'élection du nouveau ou de la nouvelle Présidente, l'approbation du remplacement du nom de Solsocpar le diminutif « Solsoc » et la présentation du nouvel organigramme.

La composition de l'AG au 31/12/2016 était la suivante :

Jean-Marie AMAND, Alain BEAUFORT, Brahim BENHADDU, Thierry BODSON, Jacques BOURGAUX, Christelle BREYER, Dominic BRUMAGNE, Sébastien CHOQUET, Alain COHEUR, Marie-Caroline COLLARD, Tanguy CORNU, Rose EBOKO, Chiraz EL FASSI, Antonio GAMBINI, Stéphane GILLON, Etienne GODIN, Yves GOLDSTEIN, Frédéric GOSSELIN, Gwenaëlle GROVONIUS, Martini HAGIEFSTRATIOU, Delphine HOUBA, Véronique JAMOULLE, Gabrielle JOTTRAND, Marie-José LALOY, Rafael LAMAS, Pierre LARDOT, Florence LEPOIVRE, Philippe MAHOUX, François MARLIER, Jean-François RAMQUET, Isabelle SIMONIS, Marnic SPELTDOORN, Willy TAMINIAUX, Marc TARABELLA, Annuschka VANDEWALLE, Philippe VAN MUYLDER, Robert VERTENUEIL, Christiane VIENNE, Olga ZRIHEN.

Invitées : Veronique WEMAERE, Pascale BODINAUX

9. LISTE DES ACRONYMES

ABI	Accords Bilatéraux d'Investissement
ABP	Association Belgo Palestinienne
AC	Analyse contextuelle
ACC	Analyse Contextuelle Commune
ACC TD	Analyse Contextuelle Commune Travail Décent
ACMU	Agence pour la Couverture Maladie Universelle
ACNG	Acteur de la Coopération Non Gouvernementale
ACODEV	Fédération des ONG francophones et germanophones de Belgique
ACS	Action Commune Socialiste
AD	Acção para o Desenvolvimento
ADFM	Association Démocratique des Femmes au Maroc
ADIMF	Association pour le Développement Intégral de la femme Fomequeña
ADISCO	Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines
AFAQ	Action Femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca
AGC	Assemblée Générale Constituante
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AIM	Association Internationale de la Mutualité
AJR	Action Jeunes des Associations des Quartiers de Casablanca
ALCS	Association de lutte contre le SIDA
AMCI	Agence Marocaine de Coopération Internationale
AMDH	Association Marocaine des Droits de l'Homme
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
AMU	Assurance Maladie Universelle
AMVEF	Association Marocaine de lutte contre la violence à l'égard des femmes
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANMC	Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes (Belgique)
ANUC	Association nationale d'Usagers Paysans (Usuarios Campesinos).
APALCOF	Associação das Produtoras e de Autopromoção para a Luta Contra a Fome
APD	Aide Publique au Développement
APE	Accords de Partenariat Economique
APEFE	Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger
APFNL	Agence de Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux
API	Agence burundaise de Promotion des Investissements
APROFES	Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise
ARAF	Association Régionale des Agriculteurs de Fatick
ASMADE	Association Songui Manégré - Aide au

	Développement
ASOMUBAQUE	Collective de Paysans d'Ubaque Semence Paix et Vie (Semillas de Paz y Vida).
ASOPROCORIENTE	Association de Producteurs et Commerçants de l'Orient
ASS	Associations
ATI	Association de Travail Interdisciplinaire
ATTAC	Association pour une Taxation sur les Transactions financières et l'Action Citoyenne
ATY	Association Tind Yalgré
AVACOG	Associação das Viúvas de Antigos Comatentes
AVD	Association Villageoise de Développement
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
AYNI	Association Civile AYNI (Ayni :langues Quechua, est une forme traditionnelle d'aide mutuel).
BD	Broederlijk Delen
BDS	Boycott, désinvestissement et sanctions (campagne)
BE	Bureau exécutif
BISAN	BISAN CENTER for Research & Development
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
C.SOCIAL	Central Social
CAM	Carte d'Assistance Médicale
CARTPL	Collectif des Associations des Restauratrices et des Transformatrices des Produits Locaux de la ville de Ouagadougou
CATISO	Centre d'Appui technique aux initiatives socio-économiques de prévoyance et solidarité
CATT	Centrale d'Achat de Touba Toul
CBC	Coordination Belgique Colombie
CDN	Contribution Nationale Déterminée
CEDAVES	Centro de Promoção e Desenvolvimento de Avicultura Familiar
CEF	Conseil à l'Exploitation Familiale
CENADEP	Centre National d'Appui au Développement à la Participation Populaire
CENCO	Conférence Episcopale Nationale du Congo
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CEPAG	Centre d'Education Populaire André Genot (de l'interrégionale wallonne)
Cercles solidaires	Groupes autogérés d'une trentaine de personnes issues des communautés marginalisées, surtout des femmes. Leur but est d'accéder au crédit, d'épargner et de créer des espaces de réflexion sur leur vie quotidienne. C'est le groupe qui est garant de l'emprunt de chaque

	membre.
CETRI	Centre Tricontinental
CG	Centrale Générale (FGTB)
CGAT	Centre de Gestion des risques et d'Accompagnement Technique des mutuelles de santé
CGSP	Centrale Générale des Services Publics (FGTB)
CGTFB	Confederación general de trabajadores fabriles de Bolivia
CI	Cartographie des Incidences
CIDES – UMSA	Ciencias del Desarrollo de la Universidad Mayor de San Andrés
CIF-OIT	Centre International de Formation Organisation Internationale du Travail
CIM	Comité d'Initiative Mutuelliste
CIOEC	Coordinadora de Integración de Organizaciones Económicas Campesinas, Indígenas y Originarias de Bolivia
CJC	Coalition pour une justice climatique
CL	Collectivité locale
CLAAP	Cadres Locaux d'Appui et d'Accompagnement de Proximité des exploitations familiales
CLACSO	Conseil Latino-Américain de sciences Sociales
CLO	Comité Local d'Orientation
CM	Centre Médical
CMA	Centre Médical avec Antenne chirurgicale
CMB	Chambre Municipale de Bissau
CMS	Cadre pour la Mobilisation Sociale
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAC	Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CNCD	Centre National de Coopération au Développement (Belgique)
CNCR	Conselho Nacional de Consertação e de Cooperaçao Rural
CNCR	Conseil National de Coopération et de Concertation des Ruraux
CNDH	Coordination nationale des Droits humains
CNONGD	Assemblée générale du Conseil National des ONG de Développement du Congo
CNPS	Commission Nationale de la Protection Sociale
CNRA	Centre national de Recherche Agronomique
CNSS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
COB	Centrale Bolivienne des Ouvriers
COCOCA	Union des Coopératives de Caféculteurs
CODAC	COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DU programme de SolsoC
CODEP	Conseils Départementaux Economiques Productifs
COES	Conseils Economiques Sociaux
COLNODO	Asociación Colombienne d'Organisations No Gouvernementales pour la Communication Via Courrier Electronique.
COMEP	Conseils Municipaux Economiques Productifs

COMPIL	Comité de Pilotage
CONALCAM	
CONAPAC	Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo
CONCIPO	Comité Civique de Potosi
Confeccop	Confédération de Coopératives
CONGAD	Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement
COOAGROMUISCA	Coopérative « agropecuaria » Muisca
COOPROFECO	Coopérative de Production par la Femme Congolaise
COPADE	Convention des Organisations Paysannes pour le Développement de l'Équateur
COPEP	Conseils Régionaux Economiques Productifs
COPI	Comité de Pilotage
COPROFAM	Confédération de producteurs familiaux de Mercosur
CORAP	Coalition des organisations pour le suivi des réformes et de l'action publique
COSYBU	Confédération des Syndicats du Burundi
CP	Communiqué de presse
CPD	Cohérence des Politiques pour le Développement
CPDN	Contribution Nationale Prévue et Déterminée
CPE	Constitution Politique de l'Etat
CPSD	Comités des Partenaires pour la Santé et le Développement (Burundi)
CPVV	Comité Provinciaux de Vérification et de Validation (Burundi)
CRAFOP	Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes
CRD	Comités Régionaux de Développement
CRDH	Coordination régionale des Droits humains
CSB	Confédération Syndicale Burkinabè
CSB	Confédération Syndicale du Burundi
CSC	Cadre Stratégique Commun
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CSU	Couverture Santé Universelle
CSUTCB	Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie
CTAMS	Cellule Technique d'Appui aux Mutuelles de Santé
CTB	Coopération Technique Belge
CTB	Coopération Technique Belge
CWBI	Coopération Wallonie Bruxelles Internationale
DAC	Dynamique d'Action Citoyenne
DES	Droits Economiques et Sociaux
DESCA	Development of a Simplified Consortium Agreement
DEVCO	European Commission DG Development and Cooperation
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
DIOBASS	Plateforme DIOBASS au Kivu
DMEG	Dépôt de Médicaments Essentiels Génériques
DPAE	Direction Provinciale de l'Agriculture et

	de l'élevage
DRDR	Direction Régionale de Développement Rural
DYN	Dynamiques
EC	Équipe de Coordination
ECCP	European Coordination of Committees and Associations for Palestine
ECODEL	Espace de Concertation de Développement Economique Local d'Achocalla
ECOSOL	Economie Sociale et Solidaire
ECOVIDA	Ecologie et Vie
ED	Education au Développement
EFI	Exploitation Familiale Intégrée
ELC-H	Espace Local de Concertation de producteurs des de Légumes (Hortalizas)
ELN	Ejército de liberación nacional (armée National de Libération)
EN	Entraide nationale
ENATEX	Empresa Pública Nacional Estratégica de Textiles
ENGIM	Ente Nazionale Giuseppini Murialdo
EP	Education Populaire
ESAL	Entidades Sin ánimo de Lucro (Entités sans but lucratif)
ESS	Economie Sociale et Solidaire
ETD	Entités Territoriales Décentralisées
EURAC	Réseau européen de plaidoyer sur l'Afrique Centrale
F	femmes
FADOC	Fonds d'Appui à la Dynamisation des Organisations Communautaires de base
FARC	Forces Armées Révolutionnaires de Colombie
FARM	Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde
FDT	Fédération Démocratique du Travail
FEBUTRA	Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac, et des branches connexes
Fedeasociadas	Federación de Organizaciones Asociadas del valle
FECPAB	Fédération des Groupements Paysans du Baol
FEMUSCABU	Fédération des Mutuelles de Santé du Burundi
FENOP	Fédération Nationale des Organisations Paysannes
FEONG	Fédération des Employeurs ONG
FGPN	Fédération des Groupements de Producteurs du Nayala
FGTB	Fédération Générale des Travailleurs de Belgique
FINS	Fondation Interculturel Nord Sud
FLDDF	Fédération de la Ligue Démocratique des Droits de la Femme
FMDH	Forum Mondial des Droits de l'Homme
FMI	Fond Monétaire International
FNDASO	Fonds National de Développement Agro-sylvo-pastoral
FNRAA	Fonds National de Recherche Agricole et Agroalimentaire
FOBABU	Forum des Producteurs Agricoles du

	Burundi
FOMENTAMOS	Corporación para el Fomento de las Microfinanzas y el Microcrédito
FONDIOC :	Fonds de Développement Indigène Originaire Paysan
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
FONGS	Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal
FOP	Fédération des organisations paysannes
FOS	Fonds voor Ontwikkeling Samenwerking
FOSA	FORmation SANitaire
FPI	Fonds pérennes intrants
FPS	Femmes Prévoyantes Socialistes
FSA	Forum Social Africain
FSC	Forum Social Congolai
FSM	Forum Social Mondial
FSMAS	Action Jeunesse du Forum Marocain des Alternatives
GAF	Gestion administrative et financière
GAR	Gestion Axée Résultats
GFITUP	General Federation of Independent Trade Unions
GIE	Groupements d'Intérêt Economique
GREEN SENEGAL	Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales
GT	Groupe de Travail
GUPW	General Union of Palestinian Women
HORECA	Hôtellerie, restaurants et transformation d'aliments
HORVAL	FGTB HORVAL (HORECA-VOEDING-ALIMENTATION)
IDH	Impôt sur les hydrocarbures
IDH	Indice de Développement Humain
IESS	Initiative d'Economie Sociale et Solidaire
IEV	Institut Emile Vandervelde
IFAAP	Institut de formation et d'appui aux acteurs de proximité
IFSI	Service International de la FGTB
IGG	Groupe de personnes solidaires
IMF	Institut de Microfinance
IMI	Instituto Mozdhair Internacional
IMJD	institut marocain des jeunes pour la jeunesse et la démocratie
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et social
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
IPC	Institut Populaire de Capacitation (formation)
IPSP	Instrument Politique pour la Souveraineté du Peuple
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
ITA	Institut des Technologies Alimentaires
ITECO	Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale
Itoco	Réseau des jeune (Itoco : nom d'un indigène)
JFD	les jeunes femmes démocrates
Latindadd	Réseau Latino-Américaine sur Dette, Développement et Droits.
LDDF	Ligue Démocratique pour les Droits de la Femme

LNSP	Laboratoire National de Santé Publique
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
LONALO	(Loboko Na Loboko) est la mutuelle communautaire de l'Équateur
M2OF	Mouvement du 20 février
MA	Marchands ambulants
MASMUT	Plateforme belge de Microassurance santé et mutuelles de santé
MEC	Mutuelle d'Épargne Crédit
MECAT	Mutuelle d'Épargne et de Crédit Aprofes/Téranga
MENA	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
MESyCJB	Mouvement de l'économie solidaire et du commerce équitable de Bolivie
METPS	Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale
MFPTSS	Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Sécurité Sociale
MFPTSS	Ministère de la Fonction Publique, Travail et Sécurité Sociale
MIGA	Mouvement d'intégration gastronomique de Bolivia
MII	Made In Illegality (campagne)
MJS	Mouvement des Jeunes Socialistes
MOCS - CHIPAQUE	Mercado Orgánico Consciente y Solidario de Chipaque
MONUSCO	Mission des Nations unies pour la stabilisation de la République démocratique du Congo
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger
MS	Mutuelles de santé à base communautaire
MS	Mutuelle de Santé
MSP	Ministère de la Santé Publique
MSPLS	Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida
MUNASA	Mutualité Nationale de Santé
MUSA	Mutuelle de Santé des caféiculteurs
MUSA	Mutuelles de Santé
MUSABYA	Mutuelles de santé de Lubumbashi
MUSCABUS	Mutuelle de Santé des caféiculteurs
MUSQUAP	Mutuelle de santé des quartiers populaires
MUT	Mutuelles
N/S	Nord -Sud
NIF	Normas Internacionales de Información Financiera
OCB	Organisation Communautaire de Base
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OCEC	Organisation Communautaire d'Éducation Civique
ODD	Objectifs de développement Durable
ODJ	Ordre du jour
ODT	Organisation démocratique du travail
OECAs	Organisations économiques paysannes indigènes originaires
OECOMs	Organisation économiques communautaires
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OIDHACO	Bureau International pour les droits humains en Colombie
OIT	Organisation Internationale du Travail

OIT	Organisation Internationale du Travail
OLP	Organisation de Libération de la Palestine
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
OP et OPA	Organisation Paysanne
OS	Objectif Spécifique
OSC	Organisation de la Société Civile
OSC	Organisation Sociale de Base/Organisation de la Société Civile
PA	Partenaire Associé
PA	Plan d'Action
PAC	Présence et Action Culturelles
PAC	Popular Art Center
PADS	Programme d'Appui au Développement Sanitaire
PAISEJ	Projet d'appui à l'insertion socio-économique des jeunes en commune Ndava
PAMUSAB	Plateforme des Mutuelles de santé du Burundi
PAODES	Programme d'Appui à l'Offre et à la Demande de Soins
PASPOR	Programme d'Appui à la Structuration, au plaidoyer et à la professionnalisation des Producteurs agricoles familiaux Organisés en RDC,
PE	Parlement Européen
PECWO	Palestinian Entrepreneurship and Creativity Women's association
PFIA	Plateformes d'Innovation Agricole
PGFTU	Palestinian General Federation of Trade Unions
PGM	Programme
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIDES	Programme Intégré de Développement Economique et Social
PL	Partenaire Limitrophe
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNPS	Programme National d'Appui à la Protection Sociale
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
POAs	Plan Opérationnel Annuel
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
POMUCO	plateforme des organisations promotrices des mutuelles de santé
PROMUSCABU	Programme des Mutuelles de Santé des caféiculteurs du Burundi
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTF	Partenaires techniques et financiers
PTUF	Palestinian Trade Union Federation
PV	Procès-Verbal
PV	Procès-verbal
PYC	Palestinian Youth Center
RAC	Revue Annuelle Conjointe
RADEL	Rede de Associações para o Desenvolvimento Local de sector de Cacine
RADL	Réseau Andine de Développement local
RAF	Responsable Administratif et Financier

RAMED	Régime d'Assistance Médicale
RAMOB	Rede de Associações de Moradores de Bairros de Bissau
RC3	Réseau de commercialisation communautaire de Colombie
RDC	République Démocratique du Congo
REDCOM	Réseau Colombien de Commercialisation et Développement Communautaire
REDEPAZ	Red nacional de iniciativas ciudadanas por la Paz y contra la guerra
REDESOL	Réseau d'Économie Solidaire Colombie
REDI	Association Réseau des ONG pour le développement des pays Ibero-américaines;
RELACC	Réseau Latino-américain de Commercialisation Communautaire
REMESS	Réseau Marocain d'Economie Sociale et Solidaire
RENAF	Réseau National d'Agriculture Familiale
REPAM	Réseau parlementaire d'appui à la mutualité au Burkina Faso
RESAQ	Réseau des Associations de Quartier du Grand Casablanca
Réseau PRODDDES	Réseau pour la Promotion de la Démocratie et des Droits Economiques et Sociaux
ROPAFKI	Réseau des Organisations de Producteurs Agricoles Familiaux de Kinshasa
RTES	Réseau tunisien d'économie sociale et solidaire
RTPN	Réunion Technique Partenariats Nord
RTPS	Réunion Technique Partenariat Sud
SAAS	Associations de Solidarité Associatives d'Aïn Sbaa
SALSA	Comité de Integración por la Soberanía y Autonomía Alimentaria
SAW-B	Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelles
SC	Société Civile
SDL	Station de lavage
SE	Secrétaire Exécutif
SETM/SESO	Solidarité Etudiants Tiers Monde/ Service Social de Solsoc
SNCASP	Système National du Conseil agro-sylvo-pastoral

SNDES	Stratégie Nationale de Développement Economique et Social
SOGESTAL	Société de Gestion des Stations de Lavage
SP	Secrétariat Permanent
SPONG	Secrétariat Permanent des ONG
SUCO	Solidarité Union Coopération
Tassib	Tissus associatif de Bernoussi
TD	Travail Décent
TLC	Traité de Libre Commerce
TTIP	Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement
UAC	União de Associações de Cantanhez
UAM	Union des associations de Mohammédia
UARIV	Unité pour l'Attention y Reparación Integral a las Víctimas ..
UCAS	<u>University College of Applied Sciences</u>
UDAM	Unité Départementale de l'assurance Maladie
UDF	
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UGPM	Union des Groupements Paysans de Mékhé
UGTM	Union générale des travailleurs du Maroc
UHACOM	Union Haguruka des coopératives multifilières
UMT	Union Marocaine du travail
UMUSAC	Union des Mutuelles de Santé de la région du Centre (Burkina)
UMUSARK	Union des mutuelles de santé de la région de Kaolack
UNAMUSC	Union Nationale des Mutuelles de Santé Communautaires
UNMS	Union Nationale des Mutualités Socialistes
UPCA	União de Produtores de Cadeia Avicola
UPH	Université Populaire Haguruka
Vallenpaz	Corporación para el Desarrollo y Paz del Sur Occidente Colombiano
Volvalle	Asociación de voluntarios de Valle del Cauca
VSCD	Voix de la Société Civile Démocratique
WSM	Wereld Solidariteit – Solidarité Mondiale